T. XXIV — N° 1 10 Octobre 1933

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS PHILOSOPHIQUES ET RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Jam foetet.*

A.-D. SERTILLANGES, O.P. de l'Institut. *De la philosophie chrétienne.*

A propos de cette question si débattue, l'éminent auteur de *Dieu ou rien* nous propose quelques suggestions : le rôle principal de la philosophie chrétienne ne serait-il pas de manifester l'indigence et les aspirations de l'intelligence que seul le christianisme peut combler ?

ANDRÉ MARC, S. J. *La philosophie chrétienne et la théologie.*

La journée thomiste de Juvisy.

A. M.-V. *La loi contre le droit.*

Il s'agit de la loi espagnole sur les Congrégations, véritable monument d'arbitraire et de sectarisme. Un juriste en fait ici une critique dont la véhémence n'exclut pas la précision.

F.-X. MAQUART. *Le XIIIe Congrès de « Pax Romana ».*

HENRI SIMONDET. *Impressions du Congrès catholique de Vienne.*

A travers les revues. La liberté humaine.

Billet de Christianus

Jam fœtet

C'est entendu, il faut laisser les morts ensevelir leurs morts. Il est pénible de juger ceux qui appartiennent désormais à Dieu seul.

Aussi bien n'est-ce pas tant du mort qu'il s'agit que des vivants qui le louent. Rien d'odieux comme ce concert d'éloges qu'une presse inconsciente organise autour d'un cercueil.

Jam fœtet.

Je souhaite ardemment que la miséricorde couvre la multitude des péchés. Mais je ne puis taire le dégoût de ces panégyriques immoraux.

Le directeur du Palace, du Concert Mayol, du Casino de Paris peut-être, ou d'autres établissements similaires, parce qu'il meurt tragiquement, est célébré comme un grand homme, l'homme qui s'est fait lui-même, le fils de ses œuvres, le conseiller municipal tant dévoué au bien commun (ce bien commun qui consiste essentiellement à favoriser la vertu des citoyens !). Quelle pitié que ces truismes !

L'assassinat est horrible, certes. Encore qu'il reste vrai que celui qui sème la corruption reçoive le salaire de son péché. Du moins la presse, qui ose prétendre à « former » l'opinion, devrait rougir d'ériger en modèle une existence qui fut un scandale public.

A défaut de conviction religieuse ou simplement de

sens moral, il y a un certain tact qui interdit de telles inconvenances. Ne fût-ce que pour ne pas exciter le dégoût des jeunes gens qui cherchent à la vie un autre sens que de gagner de l'argent en provoquant les vices. Tuer le corps est horrible, oui. Mais tuer les âmes n'est-ce rien? La grâce est la vie de l'âme. Combien, qui étaient en état de grâce, ont été jetés au vice par cet homme et par son infâme apostolat? Terrible paganisme que celui qui ne voit pas l'énormité de cet attentat!

On refuse des obsèques religieuses à certains qui meurent pécheurs publics. Mais à celui qui faisait métier de corrompre la jeunesse, on accorde discours, honneurs, regrets et bénédictions. Ce faisant, une société se condamne. Et je conçois qu'une partie — la plus noble — de la jeunesse soit écœurée. Jam fœtet.

Je ne fais pas état de la vie privée de cet homme et de ces mœurs spéciales que l'on rappelle avec une trouble complaisance. Il appartient à Dieu seul de juger ces malheureux : « Dieu, dit saint Paul, les a livrés, au milieu des convoitises de leur cœur, à l'impureté, en sorte qu'ils déshonorent entre eux leur propre corps... Ils ont homme avec homme un commerce infâme et reçoivent, dans une mutuelle dépravation, le juste salaire de leur égarement. »

Que Dieu ait pitié!

Mais ces hommes entraînent à leur suite une multitude de malheureux comme eux. « Et bien qu'ils connaissent le jugement de Dieu déclarant dignes de mort ceux qui commettent de telles choses, non seulement ils la font, mais encore ils approuvent ceux qui la font. » Et non seulement ils les approuvent, mais ils les provoquent à le faire et leur en offrent une occasion quotidienne, publique, avouée, qui les enrichit et les élève aux honneurs de la politique et de la « considération » publique. Cela juge un milieu et une époque.

Cet homme s'était enrichi en promenant par toute la France une « pièce réaliste » qui s'appelait Fleur de Trottoir, *et que seules des interventions puissantes sauvèrent*

de l'interdiction. Pendant la guerre, rappelé du front par un ministre ou ex-ministre pour cette belle œuvre, il eut la gloire de rouvrir le premier des music-halls qui devaient soutenir le moral de l'arrière et — quelle honte! — entraîner au péché ceux qui sur le front donnaient leur vie pour le pays. Il produisit au Palace des films « visibles pour les adultes seulement ». Et comme il organisait les revues les plus déshabillées de Paris, naturellement la fortune accourut. Pourquoi dès lors ne pas « faire de la politique »? Avec des billets de faveur pour les lieux de plaisir qu'il patronnait, il obtient une place de conseiller municipal. Il s'en faut de peu qu'on l'élise député. Pourquoi pas ministre?

Rien ne démoralise l'esprit public comme ces exemples d'une fortune édifiée sur le scandale. Il est bon qu'aux charges publiques puissent accéder tous les citoyens. C'est le jeu du régime républicain qui est tout ensemble le meilleur parce qu'il suppose la vertu des citoyens, et le pire, si cette vertu vient à défaillir. C'est là sa plus grande difficulté et son risque mortel. Et c'est le danger présent.

Il serait temps, si l'on veut une restauration sociale, qu'il y eût d'abord un renouvellement de la moralité publique, une rénovation de l'esprit chrétien. Sinon tous les efforts seront vains. Mais la presse, qui a un rôle éminent à jouer dans cette œuvre de salubrité, trahit manifestement sa mission.

CHRISTIANUS.

De la Philosophie chrétienne

A parler formellement et en toute rigueur de terme, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de philosophie chrétienne. Ce substantif et cet adjectif sont essentiellement disparates et ne peuvent être assemblés que plus ou moins accidentellement, bien qu'ils le puissent alors avec vérité. Qui dit philosophie nomme une doctrine fondée en raison, ne procédant que par démonstration et ne connaissant d'objets, tout au moins par elle-même, que ceux de la raison. Qui dit « chrétienne » attribue à cette doctrine d'être fondée sur la foi, de proposer des objets de foi et de raisonner en vertu de la foi. C'est contradictoire.

M. Blondel, qui tient pour la liaison la plus étroite, reconnaît que l'expression reste amphibologique. Il aimerait cependant à dire avec Victor Delbos que sa philosophie à lui est chrétienne et même catholique « par nature » et non par accident. L'expression peut s'admettre, nous dirons en quel sens, mais à la condition qu'il soit admis aussi qu'elle n'est pas rigoureuse.

Toute la question est donc de préciser le degré et la nature de l'intimité possible, désirable ou obligatoire entre philosophie et christianisme.

Il me paraît que, pour en juger, un regard sur l'histoire, ainsi que l'a bien vu M. Gilson, n'est pas inutile. On peut même avec avantage remonter plus haut que lui.

Chez les peuples anciens peu évolués intellectuellement,

la philosophie ne se distingue pas de la religion. Leur différenciation se produit par le développement de la réflexion, qui se substitue peu à peu, en partie du moins, aux spontanéités instinctives. Mais il n'y a jamais de séparation radicale, même chez Aristote, où la différenciation a lieu au maximum.

Dans le cas de la révélation judéo-chrétienne, les choses se passent autrement au point de vue de la cause des phénomènes religieux, qui est ici transcendante ; mais au point de vue de leur forme, le parallélisme subsiste. Il y a d'abord des révélations de forme instinctive, peu rationalisées techniquement parlant. Elles s'explicitent peu à peu jusqu'à l'Évangile, qui les précise et les achève ; mais là non plus elles ne prennent pas de forme systématique. Ce sont des éléments de vie, et à coup sûr de vie rationnelle, mais non pas de science.

C'est au contact des milieux intellectuels héritiers de la pensée antique et par l'adhésion au christianisme de philosophes professionnels comme saint Justin, saint Clément d'Alexandrie ou saint Augustin, que les dogmes de la foi prennent et prendront dans les documents conciliaires eux-mêmes une forme plus rationnelle, tandis que se forment, progressivement, une théologie et une philosophie inspirée de la foi.

Les documents officiels, eux, ne sont jamais systématiques ; ils n'expriment pas une philosophie, bien qu'ils contiennent une philosophie à l'état virtuel, qu'on pourra en extraire. Les expressions techniques employées par les documents de la foi ne sont que des véhicules, et n'offrent point entre elles des liaisons syllogistiques, mais vitales, et par là de nature beaucoup plus profonde.

Mais le penseur qui adhère à la doctrine ne peut pas en rester là. Il essaie normalement de dégager la philosophie latente dans le dogme — et en cela il fait bien œuvre de

philosophe —, d'y adapter sa philosophie rationnelle, s'il en a une et si cette philosophie en est capable, de scruter philosophiquement, autant qu'il se peut, le dogme lui-même pour autant qu'il intéresse ou conditionne, d'une façon ou d'une autre, son propre objet, et de se faire ainsi *une* pensée et non pas deux, ce qui serait une vie en partie double et inhumaine.

Du reste, si le philosophe qui adhère au christianisme entendait mener sa science en abstrayant complètement de l'objet de foi, et construire ainsi une philosophie intégrale et suffisante *dans son ordre même*, cette philosophie serait fausse, car il écarterait ainsi de sa considération non seulement la révélation qui est un fait, mais aussi celle qui est une possibilité, et une possibilité positive, ayant un objet que la philosophie peut et doit reconnaître, puisqu'il est admis, d'après saint Thomas — tel du moins que je le commente avec beaucoup d'autres — qu'on peut démontrer l'existence d'un ordre surnaturel et la possibilité de sa communication par la toute-puissance divine.

De même, ce philosophe écarterait l'étude des convenances de la révélation, de l'appel qui est en nous et que saint Thomas, également, relève, de nos aspirations intellectuelles et pratiques : curiosité surhumaine, désir, bref dynamisme profond qui nous oriente vers une destinée à la fois impossible à atteindre par nos propres forces et impossible à écarter de notre élan de vie, bien que celui-ci n'en détermine pas la forme. Ce sont là des questions philosophiques, que saint Thomas philosophe n'a pas ignorées.

Nous avons l'habitude de les traiter en apologétique. Mais si l'apologétique proprement dite est une fonction de la théologie, comme l'expliquait récemment le P. Garrigou-Lagrange, et comme il est vrai, l'apologétique présuppose la foi. Or ces questions ne présupposent point la foi ; elles vont à sa rencontre.

Et ce ne sont pas seulement des questions à étudier dans leur généralité, telles que je viens de les formuler; elles s'imposent en détail sous toutes les formes que présente notre activité théorique et pratique. Elles affectent le problème de la connaissance, le problème de l'être et de ses causes premières, le problème de l'action en tous ses domaines, bref la philosophie entière considérée sous un certain rapport, à savoir non par la considération de ce que nous avons, nous et notre milieu conjoint, mais relativement à ce qui nous manque, vers quoi nous tendons, ayant à dire ce qui correspond objectivement à cette tendance, pour autant qu'il y correspond et qu'elle l'appelle.

A cet égard, il me paraît que l'effort de M. Blondel est infiniment précieux; que si l'on peut différer d'opinion avec lui sur certaines thèses, comme sur sa critique de la connaissance par concept — où d'ailleurs, si l'on voulait bien s'y prêter *de part et d'autre*, l'accord ne serait peut-être pas trop difficile — en tout cas cela n'affecte en rien la méthode générale et la nécessité du travail.

Tout cela se trouve dans nos auteurs à l'état dispersé, mais non pas, le plus souvent, sous la lumière philosophique; c'est de la théologie; c'est de l'apologétique. Et il s'ensuit ce grave inconvénient que la philosophie proprement dite peut se croire en droit de l'ignorer, tout en maintenant sa prétention à être une connaissance intégrale, une sagesse. Or cela est faux, et ce serait une grande conquête que de forcer nos philosophes, en les poursuivant sur leur propre terrain, à reconnaître cette déficience congénitale, positive, je veux dire par *privation* et non pas seulement par manque, et en conséquence la quasi-présence du surnaturel à toutes les pages de la philosophie même. S'ils ne le reconnaissaient pas, ils auraient à dire pourquoi.

L'expérience de M. Blondel prouve que cette audace conquérante n'est pas sans inspirer le respect et sans provoquer d'utiles réflexions chez les adversaires.

Il faut bien observer que le principal obstacle à la foi, chez les philosophes pris comme tels, c'est la prétention de suffire et de se suffire. Tant qu'ils ne sont pas déboutés de cette prétention sur leur propre terrain et par leurs propres méthodes, l'équivoque court. Le christianisme affirme ses solutions ; l'adversaire les considère comme non avenues et même offensantes, car il a les siennes. Nos motifs de crédibilité en faveur d'une doctrine surajoutée à cette sagesse qui se croit intégrale, paraissent irrecevables *a priori*, et l'on est porté à n'y voir aussitôt que des contes de bonne femme. Nous entendons cela tous les jours. L'autonomie de la pensée, revendication juste en elle-même d'un point de vue général, se pose volontiers en absolu : elle en a le droit, semble-t-il, tant qu'on ne l'a pas *philosophiquement* limitée.

Cela se peut sans doute en plaidant simplement les droits de Dieu, les bontés toutes gratuites de Dieu ; mais combien plus efficacement en montrant corrélativement les besoins et les appels de l'homme ! Un philosophe peut-il penser que Dieu exerce sur sa création des droits sans justification objective ? qu'il surajoute à son œuvre dite naturelle un surcroît qui sera sans doute gratuit en toute hypothèse, mais qui ne serait alors qu'une pièce détachée ?

Si la philosophie peut satisfaire l'homme philosophique, le philosophe peut dire que le christianisme est de trop, qu'en tout cas il ne représente qu'un surcroît qu'il est loisible de refuser, ou d'essayer de se procurer par le moyen de quelque dépassement à l'intérieur de l'autonomie elle-même, comme tant de philosophies l'essaient.

C'est sur ce terrain précis qu'un travail de fond, de base,

une analyse radicale, ce que M. Blondel appelle une *sanatio in radice*, paraît nécessaire.

Or c'est là un effort qu'on peut appeler un effort de *philosophie chrétienne* dans un sens toujours déficient, comme j'ai dit, mais beaucoup plus fondamental, sinon plus profond, que celui qui est envisagé d'ordinaire, par exemple celui qui est relevé par M. Gilson dans ses études d'histoire d'ailleurs admirables et si précieuses pour nous tous, ou par M. Maritain dans son étude des *Questions disputées*, où la distinction de l'*essence* et de l'*état* de la philosophie jette une vive lumière, mais qui à mon avis n'éclaire pas tout le problème, et a le tort, à mon avis aussi, de sembler écarter d'autres solutions.

Dans ces deux cas, et plus explicitement chez M. Maritain parce que c'est doctrinalement, on n'envisage que des *apports objectifs* partiels (d'ailleurs de capitale valeur) et des *confortations subjectives*.

On semble déclarer que si la philosophie ne suffit pas à l'homme concret, elle se suffit à elle-même, comme sagesse, sans qu'il y ait lieu de relever, dans son intérieur même, un manque, une insuffisance invitant à la dépasser.

On entend distinguer (p. 22) entre l'insuffisance de la philosophie (à savoir pour l'homme dans l'état surnaturel où il est réellement) et une *philosophie de l'insuffisance* qui se rapporterait à l'homme tout court, envisagé dans sa nature même.

Cependant, plus loin (p. 52) M. Maritain affirme voir en toute grande philosophie une aspiration mystique. C'est une grande vérité. Mais dès lors, n'est-ce pas un travail philosophique que de prendre conscience des raisons et de l'objet de cette aspiration? Et cela ne serait-il pas une *philosophie de l'insuffisance*, par rapport à une philosophie hypothétiquement séparée de la foi?

Que si l'on établit cette philosophie, comme l'a tenté et

le tente M. Blondel, on dépasse de beaucoup le point de vue des apports partiels et de l'accueil que devra toujours leur faire un penseur chrétien. On fonde ainsi une doctrine qui est chrétienne pour ainsi dire par anticipation, qui est « préface de l'Évangile » beaucoup plus, incomparablement, que la doctrine de Platon ; une doctrine qui contient le christianisme en creux, d'une certaine manière, bien qu'elle ne puisse aucunement déterminer la forme du plein ; ou pour mieux dire qui contient de cette manière le catholicisme même, grâce à l'universalité et au caractère précis des recherches et des exigences.

Cette philosophie-là ne voyage pas aux côtés de la foi, contente de concorder avec elle en ce sens qu'elle ne la contredit point et qu'elle lui emprunte des thèses ; elle va à sa rencontre de manière à s'articuler avec elle. Ou mieux, car cela se peut encore sans confusion avec la théologie, de manière à l'épouser étroitement dans toutes ses parties quand elle surviendra, acceptant le paradoxe, le *scandale*, comme dit M. Gabriel Marcel, de *l'irrationnel par supériorité*, devenant alors une philosophie chrétienne dans un sens plus plein encore, dans le sens que rêva Malebranche — sans y aboutir, parce que précisément il cherchait à atténuer le scandale —, que rêva en y aboutissant autant que le permettait son époque un saint Augustin, et que rêve encore, à ce qu'il semble, avec l'approbation un peu inattendue de M. Maritain, M. Gabriel Marcel lui-même. C'est-à-dire que par une méthode purement rationnelle, mais en recevant les dogmes au titre de faits, tout autant que l'expérience — n'est-ce pas l'expérience du Christ, communiquée aux frères du Christ ? — on spéculera en tenant compte de tout le donné, sans confusion de méthode, de principes ou d'objet avec la théologie, et cependant en raccordant la philosophie à une sagesse totale.

Serait-il normal qu'une discipline revendiquant le titre de sagesse, c'est-à-dire prétendant à une systématisation totale de l'être et de la vie, fit abstraction de l'*Unique nécessaire*, que celui-ci soit envisagé comme une possibilité, un désir, ou un fait ?

Évidemment c'est la foi seule qui nous a mis et seule, pratiquement, pouvait nous mettre, comme philosophes, sur une telle piste, nous engageant par suite dans de telles et sublimes implications. Mais cela ne fait nul tort à l'autonomie de la philosophie quant à ses méthodes, ni même, je le répète, quant à son objet (1).

Et qu'elle n'ait pu par elle-même prévoir seulement l'abord d'un tel gouffre de lumière, ni en scruter en soi-même la nostalgie, c'est une marque de cette déficience qu'il incombe à la philosophie chrétienne d'établir.

De plus, la foi nous confirme, à nous, la légitimité et la fécondité de la méthode, puisqu'elle nous enseigne qu'en fait, l'homme n'a jamais été dans un état de pure nature, mais qu'il a été appelé dès le début à l'ordre surnaturel, qu'il y a persisté comme pécheur, et qu'il a été ensuite racheté, de telle sorte qu'il baigne maintenant dans un bain de grâce, si je puis dire, au sein de l'Église universelle.

A moins de supposer que le surnaturel n'a aucun effet, et bien que le surnaturel ne soit pas en lui-même discernable et isolable, on doit avouer que l'homme réel, par opposition à l'*animal rationale* des concepts abstraits, prête matière à une étude qui, toute philosophique qu'elle soit, contiendra tout autre chose que celle d'un Aristote, qui d'ailleurs, parce qu'il travaillait lui aussi sur la même

(1) Des précisions ont été fournies sur ce point par l'auteur dans sa communication à la réunion de la Société Thomiste du 11 septembre. On les trouvera dans le compte-rendu de cette réunion.

matière, bien qu'avant la réparation du Christ, en présente çà et là des amorces.

Tel est le point de vue de Pascal, et nous ne pouvons, me semble-t-il, que le faire nôtre.

M. Maritain admet ce point de vue et le place en pleine clarté en ce qui concerne la morale, science pratique, alors qu'il paraît le rejeter nettement quand il s'agit de la philosophie en général.

Non qu'il refuse, loin de là, une alliance et une alliance intime entre la philosophie et le dogme en matière spéculative. Mais ce n'est qu'une alliance. En morale, c'est une implication. Il n'y aurait de philosophie morale, formellement parlant, que sous les espèces d'une *partie* de doctrine, abstraitement distinguée de la doctrine intégrale, et la morale intégrale serait, elle, une science nécessairement théologique, ou tout au moins subalternée à la théologie.

Il me paraît qu'il y a là quelque désaccord. Parlant en doctrine générale, on nous dit qu'il y a une philosophie indépendante de la théologie, nullement subalternée, et qui, s'exerçant en régime chrétien, s'appelle philosophie chrétienne. La solution est nette. Mais l'est-elle encore quand on en refuse le bénéfice à un compartiment philosophique aussi important que la morale? La morale n'est-elle plus de la philosophie?

Au surplus, comment dissocier, pour en juger différemment d'un point de vue formel, des disciplines aussi connexes que la morale elle-même, la psychologie, même spéculative, la métaphysique de l'âme et la métaphysique tout court, non plus que dans l'autre sens la sociologie et la politique?

Pour justifier l'exception, M. Maritain argue de ceci que seule la religion connaît la fin réelle de l'homme et ses réelles conditions existentielles. Mais si la religion

doit fournir à la philosophie la fin réelle de l'homme et ses conditions existentielles, ne doit-elle pas lui fournir en conséquence, et *au même titre*, le principe premier *qui* correspond à cette fin, à savoir la grâce en son essence même, et en remontant, par une conséquence tout aussi nécessaire, l'incarnation et la Trinité?

On ne peut demander à la philosophie de recevoir des moitiés de doctrine, qui, de son point de vue à elle, seraient informes, seraient des monstres. Si elle reçoit le tout, la voilà subalternée en tout, et il n'est plus vrai de lui attribuer la stricte autonomie qu'on lui reconnaissait d'abord, même en régime chrétien.

Bref, il me paraît que M. Maritain — et dans ma pensée c'est un éloge — a fortement ébranlé, en appendice, la thèse qu'il présentait avec tant de fermeté dans ses premiers paragraphes, préoccupé, à la suite de saint Thomas et d'Albert le Grand, de ménager l'autonomie de la philosophie en toute hypothèse.

Et sans doute, la systématisation de saint Thomas sur ce point subsiste tout entière. Il y a une philosophie autonome, et il n'est pas nécessaire, pour la rendre intégrale et en faire, en ce sens-là, une philosophie chrétienne, d'en faire une science théologique, ni une science proprement subalternée à la théologie; car elle garde ses méthodes propres, son objet et ses principes. Mais rendue étrangère de toute façon aux objets de foi, c'est une philosophie pour gens du dehors, qui, privés des lumières émanées de la foi, s'en contentent; on la leur abandonne; on en reconnaît les droits, bien décidé à les revendiquer pour soi-même. Mais, pour soi-même, on ne s'en contente point, je dis *comme philosophe*. On ne l'exerce qu'avec de profondes retouches méthodologiques et objectives. Ce n'est pas là une philosophie de philosophe chrétien. Et la raison en est que c'est la philosophie d'une pure essence

abstraite, et non pas même complètement explorée.

Laissant de côté ce dernier point, sur lequel je me suis expliqué tout à l'heure, on peut dire qu'une philosophie (théorique ou pratique) qui se prétend autonome en ce sens qu'elle assure n'avoir aucun lien organique avec la foi, voyageant de son côté, laissant la foi voyager du sien, comptant d'ailleurs sur sa vérité pour ne pas contredire la vérité de la foi, acceptant le contrôle, et ne se refusant pas à des apports partiels s'ils lui semblent appartenir de droit à son domaine, bref adoptant, un peu corrigée, la position de Descartes — cette philosophie-là, toute correcte qu'elle soit dans son attitude morale à l'égard du vrai, n'est tout de même qu'une philosophie du *concept* d'homme, du *concept* de nature ou du *concept* de société, non une philosophie de l'homme, de la nature ou de la société au concret.

Par opposition, une philosophie chrétienne « spontanément conforme aux lumières et aux exigences de la Révélation », comme dit M. Blondel (*Cahiers*, p. 112), peut être appelée, doit être appelée, à ce qu'il me semble, la philosophie du réel et, de ce fait, la réelle philosophie, si notre esprit de foi ne cède pas, sur ce point, aux tentations du laïcisme et se défend de tout respect humain.

Je conclus de là que la formule de M. Maritain, qualifiant de philosophie chrétienne la *philosophie simpliciter* vivant historiquement en régime chrétien, et jouissant par là des confortations objectives et subjectives fournies par la foi, est une formule parfaite et lumineusement compréhensive, mais à la condition, premièrement, de ne pas amputer la *philosophie simpliciter* des amorces que lui fournit « l'âme naturellement chrétienne »; en second lieu, de lui permettre, sur le terrain théorique aussi bien que sur le terrain pratique — et au même titre de *philo-*

sophie simpliciter — l'utilisation, par ses propres moyens, selon ses propres méthodes, et en faveur de son propre objet laissé à lui-même, de faits nouveaux dans l'ordre doctrinal, fussent-ils importés du ciel.

Sans cela, il ne s'agirait plus, sous le nom passablement usurpé de philosophie chrétienne, que de la philosophie d'une essence abstraite, concevable, mais chrétiennement inexistante. Et surtout, cette essence abstraite elle-même, n'ayant pas été envisagée dans ses insuffisances congénitales et dans son dynamisme exigeant comme nature spirituelle, aurait été incomplètement analysée, pratiquement faussée, au commun détriment de la philosophie, de la foi et de leurs authentiques rapports.

A.-D. Sertillanges, O. P.,
Membre de l'Institut.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La Philosophie Chrétienne et la Théologie

Les lecteurs de *La Vie Intellectuelle* se souviennent, pour en avoir ici même perçu l'écho, des débats récents sur la notion de Philosophie chrétienne. Ce vocable enveloppe-t-il une idée véritable ou une contradiction ? Discipline autonome, au même titre que la mathématique ou la physique, la philosophie a ses méthodes propres, c'est-à-dire le raisonnement pur sur les idées pures, comme le manifeste la nature de la raison. Pourquoi dès lors, de préférence à toute autre science, la soumettre à une influence étrangère, fût-ce celle du christianisme et de la révélation ? Introduire en histoire le procédé mathématique, et réciproquement, brouille tout. De même en philosophie, l'intervention d'une autre méthode.

La discussion n'intéresse pas les seuls techniciens de la métaphysique. Si le réel est un système où tout se tient, le devoir de la pensée sera de s'en apercevoir et de le montrer. Un problème n'est donc jamais qu'une expression, sous un angle donné, de questions plus vastes, qu'on retrouve inévitablement partout. Dans le cas présent, ce problème fondamental est celui des rapports de la raison et de la foi. Ni plus, ni moins. Y a-t-il pour l'une et l'autre une ou deux vérités ? Qu'il n'y en ait qu'une, et vous ne discernerez plus leurs domaines respectifs. En tenez-vous deux, à vous d'accorder l'une à l'autre et d'unir, si possible, ce que vous avez distingué, peut-être séparé. La noblesse de la raison est de se conduire et de se vérifier

consciemment, car elle se juge : cela différencie l'homme de l'animal. Elle ne reconnaît que ce qu'elle a démontré d'après ses principes, au point que sur toute chose elle exerce son contrôle, sur Dieu par conséquent et la révélation. Or faire subir à celle-ci un tel examen avant de lui donner sa foi, est-ce encore la croire sur parole? N'est-ce pas situer l'acte de foi en conclusion d'un raisonnement ordinaire? L'exemptez-vous au contraire de cette justification, que lui reste-t-il de raisonnable et de vraiment humain?

A se poursuivre, la controverse s'aggrave donc et s'élargit de la philosophie à l'apologétique et à la théologie. La destinée intellectuelle et morale de l'homme en est devenue l'enjeu. Grâce et nature sont-elles compatibles? Il était donc normal que les théologiens prissent part à la conversation des philosophes. Aux uns et aux autres la Société Thomiste a voulu fournir, dans une Journée d'Études, l'occasion d'une amicale rencontre. Le 11 septembre dernier, aux Éditions du Cerf, à Juvisy, ils ont répondu nombreux à son appel. On se propose ici de dégager les directions principales de leurs entretiens, qui s'amorcèrent à deux rapports, présentés l'un du point de vue historique par M. Aimé Forest, de l'Université de Poitiers, l'autre du point de vue doctrinal par le R. P. Motte, O. P., du collège du Saulchoir. Des deux points de vue le premier devait naturellement amener le second. Ainsi le problème de la philosophie chrétienne serait traité à fond.

Il y a en effet, en face du sujet qui nous occupe, diverses attitudes. Une attitude de séparation d'abord. Qu'on méprise la raison au profit de la religion, ou qu'on l'exalte aux dépens de la foi, on conclut qu'entre elles « il ne peut y avoir que conflit, ou du moins exclusion de l'une par l'autre ». On rejettera donc, au nom de la foi, la philosophie comme culture intellectuelle ou profane. Ou bien avec le rationalisme moderne, la raison prétendant se suffire, on reléguera la religion dans le mythe et le Dieu des

chrétiens dans la légende, car la critique historique et philosophique en ruine la réalité aussi bien que l'idée. Puis attitude de réduction. Peu à peu la raison amène à elle la foi. Elle en absorbe l'objet dans les raisonnements par où elle finit par le prouver. Il n'est donc pas en dehors de ses prises. « La foi n'est qu'un symbole provisoire de la vraie philosophie. » Enfin attitude d'union et de distinction. La philosophie relève de la raison, et la révélation de la foi. Mais en réfléchissant sur sa nature et son état, la raison y décèle certaines insuffisances ou inachèvements significatifs de reprises ultérieures et gratuites. Là s'insère une possibilité pour le surnaturel. La nature et la raison ne sont pas closes en soi mais ouvertes sur un au-delà. Une philosophie qui ménage ces possibilités s'appellera légitimement chrétienne. Quelle est donc dans la raison la nature de ces inachèvements? Quelle est par le fait même la possibilité logique d'une philosophie chrétienne?

Retenons deux principes certains. Le réel intégral est constitué de fait par l'union de la grâce et de la nature. « La grâce qui se présente comme un surcroît par rapport à la nature humaine, est un élément intégrant de son dynamisme réel. » La raison de plus a barre sur toutes choses. Qui a pour objet propre le réel comme tel, a droit à connaître de tout.

Mais de telles prémisses semblent interdire une solution orthodoxe. Puisque le réel est un, comment peut-on légitimement le morceler? « Sera-t-il possible de tailler à la raison un domaine sans mutiler le réel? » La raison est ouverte sur tout l'être; égale ou égalable à sa totalité, elle se suffit donc. Nulle place en elle pour un genre de connaissance différente. Tantôt la philosophie qui n'a pas d'objet propre n'existe pas comme science distincte. Tantôt la possibilité de la foi n'apparaît plus dans une raison achevée, ou du moins achevable par elle-même. Ou la foi sans philosophie possible, ou la philosophie incompatible avec la foi.

L'issue du dilemme est dans une mesure exacte des capacités de notre intelligence. Son objet, sans doute, est l'idée de réalité. Non pas tel ou tel compartiment du réel comme une science particulière, mais l'être même en sa généralité. Aussi quand des sciences moins universelles laissent de côté quelque objet, la philosophie n'en omet aucun. Sous cet aspect du moins, rien n'est au-delà de ses prétentions. Mais les esprits sondent l'être à des niveaux divers de profondeur. De par son objet, la raison atteint toute chose avec vérité, elle ne l'atteint qu'imparfaitement à cause de la généralité même de son point de vue. Pour saisir avec l'être la condition fondamentale de tout, elle ne saisit pas encore distinctement de quelle façon particulière chacun la réalise à son compte. Cela reste à préciser. Or quand la raison s'y essaie, elle remarque qu'au-delà de l'expérience, à la source de toute réalité, se forme un centre de mystère, dont l'existence s'atteste en même temps que sa nature infinie se cache dans l'ombre. Elle le circonscrit sans le pénétrer. « Ouverture sur tout l'être, inadéquation au réel intégral, tels sont les caractères de la raison philosophique. » Le transcendant, dont on a deviné le nom divin, s'impose à elle. Comprenons bien aussi pourquoi il nous apparaît dans la nuit. Ce n'est pas qu'il soit en lui-même ténèbres. Il est tellement lumière que son éclat nous aveugle, tel le soleil devant des yeux débiles, avides de le fixer. Il reste toutefois qu'à son sujet notre intelligence, incapable de faire régner en elle le plein jour pour lequel elle est, tâtonne dans le crépuscule. Pourquoi cependant répugnerait-il que ce Dieu de lumière, s'il veut par grâce se communiquer à elle et la fortifier, dissipe lui-même en elle par sa clarté tous les nuages? Dans la gloire au ciel, et dans la foi sur terre, sa lumière, qui devient la nôtre, nous égale au réel. Certaines éventualités ne sont ainsi ni nécessaires, ni interdites. Une philosophie qui les discerne est digne du nom de chrétienne. Consciente des limites de notre raison dans son autonomie, elle est ouverte et non close dans un rationa-

lisme strict. Cette humilité se transforme en gain pour elle jusque dans son domaine. Certes elle y est souveraine. Mais au prix de quelles hésitations, de quelles difficultés, ses historiens le savent. De cela la révélation pourra la libérer par l'apport ou la clarification d'idées inaperçues ou indécises. Pourvu qu'une telle philosophie n'ait rien qui soit formellement étranger à son ordre, elle mérite encore le nom de chrétienne. La révélation aura été « génératrice de raison ». Tel est le sens du terme : philosophie chrétienne. « La philosophie se définit comme œuvre de raison indépendamment de toute considération de Christianisme, mais elle présente par son objet même une affinité naturelle avec la connaissance plus haute que livre la Révélation chrétienne. »

La discussion précisa encore cette doctrine. La tendance s'y affirma très catégorique de garder à la philosophie comme à la théologie l'originalité de leurs méthodes respectives. Si fécondée que soit la raison par la révélation, elle demeure chez elle libre de ses mouvements. De ce point de vue l'expression de philosophie chrétienne, loin de paraître heureuse, fut jugée impropre. Pareillement la foi a ses lumières à elle et se passe de philosophie. On ne craignit pas de rappeler à ce propos les paroles de saint Paul sur le Christ, « scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils ». Sans être évidemment un renoncement à toute lumière, la foi est pour nous un renoncement aux lumières douteuses de la chair et de l'esprit propre. Renoncement qui est suprême sagesse, s'il est entré dans une lumière supérieure, infaillible, où l'âme s'épanouit. Mais renoncement toujours, et donc sacrifice. Ces distinctions formulées et mises à part des chicanes de mots, on accepta cependant l'expression, bien qu'imprécise, à la seule condition de l'expliquer. Une réalité historique l'impose : l'influence de fait du christianisme sur la pensée philosophique.

Selon l'observation du R. P. Sertillanges, le philosophe peut, à son gré, prendre à titre d'hypothèses, qu'il sait

vérifiées par ailleurs, les données de sa foi, pour élaborer à partir d'elles sa conception du monde. Il peut aussi limiter l'autonomie naturelle de sa raison pour réserver d'autres éventualités. Pourquoi dans les deux cas ne pas le dire chrétien? Dans le premier sans doute la difficulté sera de bien ajuster la méthode. Sera-ce la méthode rigoureusement déductive, où tout est nécessaire à partir de principes rationnels, ou la méthode positive, historique, qui identifie le fait révélé, puis, cela établi, le reçoit tel quel? A moins encore que ce ne soit une combinaison délicate des deux? Comment alors en réussir le dosage?

La raison, dit-on, s'aperçoit par elle-même de ses limites. Mais si elle les avoue, à qui doit-elle de les avoir rigoureusement précisées? A elle seule, ou à la révélation? Le tracé de ses insuffisances a-t-il la même netteté, lorsqu'elle est abandonnée à soi ou fécondée, même dans son ordre, par la foi? Comment reconnaître ses insuffisances sans que germe aussitôt le désir de les surmonter? Qu'est donc exactement cette exigence de dépassement? Est-elle la même dans la raison seule et dans la raison travaillée par le ferment divin? A quoi l'homme doit-il de ne pas se contenter de son indigence?

La raison réconfortée par la révélation progresse dans son propre domaine et selon ses méthodes; c'est entendu. Cette influence est-elle extrinsèque, intrinsèque? Mgr Masnovo, de l'Université catholique de Milan, optait pour la première. La seconde avait les préférences de M. Gilson. Si elle est extrinsèque, comment en effet peut-il s'agir d'une fécondation de la raison? Si elle est intrinsèque, comment n'est-elle pas naturelle, nécessaire? Il faut enfin accorder que la raison progresse par ses seules forces. Qui spécifie alors les progrès accomplis? En quoi diffèrent-ils des autres? La question n'est pas si simple, puisque M. Gilson, à qui Mgr de Solages la posait, se confessait impuissant à y répondre. Le R. P. Festugière avait toutefois indiqué dans quel sens chercher la solution. On peut regretter que la discussion ne s'y soit pas engagée. Soit la

conception philosophique du monde, païenne et chrétienne. Devant l'univers le philosophe païen se sent devant un ordre. L'absolu qu'il y découvre est celui d'un ordre. Les fautes qu'il y commet contrarient un ordre. Le philosophe chrétien, lui, se voit en face d'une personne. L'absolu qu'il discerne vient d'une personne. Les péchés dont il se rend coupable offensent une personne. M. Forest rappelait, en citant M. Gilson, que la philosophie chrétienne a poussé la philosophie grecque « en approfondissant le problème du réel jusqu'à celui de l'existence et en faisant, pour la première fois, rendre son sens plein à la notion d'actualité ». Comment et pourquoi cet approfondissement du réel et de l'existence est-il lié à la découverte de l'être comme personne? Sur quelles autres notions constaterait-on une métamorphose pareille? Pour certaines M. Gilson l'a montré dans ses *Gifford Lectures*. Il eût été intéressant de le chercher pour d'autres.

Que, au soir de cette journée, quelques points d'interrogation soient épinglés dans l'esprit, cela n'est dû qu'à sa brièveté. Le temps manqua pour tout dire. Il est déjà important qu'ils aient été formulés et l'obstacle clairement situé. Plus que dans les discussions, le charme fut dans les conversations particulières, et dans l'atmosphère de la réunion, que le R. P. Chenu caractérisait dans son toast une atmosphère de chrétienté.

André Marc, S. J.

La loi contre le droit

Contre le droit naturel et même contre le droit positif constitutionnel et révolutionnaire, la loi dite « Loi des confessions et congrégations » se dresse, en Espagne, comme le symbole de l'esprit mesquin qui anime la lutte contre le catholicisme. Loi qui heurte la conscience nationale, qui empêche la pacification spirituelle du pays et qui a été faite contre le droit, *in fraudem juris*.

Il semble que toute la raison d'être du gouvernement qui l'a établie et de sa majorité parlementaire ait été de maintenir un regrettable malentendu destiné à renforcer la position des hommes au pouvoir, mais dont les conséquences doivent être bien dommageables pour les institutions que l'on prétend servir : c'est l'équivoque qui consiste à identifier la République et le gouvernement — le gouvernement, chose de nature éphémère et qui ne peut marquer, tout au plus, qu'une étape de la République ; cette étape, il faut maintenant la dépasser si l'on veut sauver le régime qui risque de s'enliser.

Cette odieuse loi d'exception votée dans le tumulte par une Chambre que fascinait le sectarisme anticatholique sort des limites de la constitution.

Le recours pour « inconstitutionnalité » établi à l'article 121 du code fondamental permettrait de la faire abroger s'il n'avait été prévu par le gouvernement et sa cohorte parlementaire que la loi créant le tribunal des garanties constitutionnelles, votée après la loi d'exception, n'aurait pas d'effet rétroactif : ainsi étaient protégées les lois persécutrices, en dépit des exigences de la morale politique et, nous pouvons ajouter, des règles du *fair play*.

Dans la nouvelle terminologie créée par la Révolution abondent les qualificatifs d'aspect injurieux et grossiers lancés par l'un ou l'autre parti pour définir la position de leurs adversaires et que ceux-ci arborent à leur tour comme un titre de gloire. A gauche, on est fier de s'entendre nommer, de se nommer soi-même des *sangliers*, marquant par là la sauvagerie de son attitude politique et la férocité de ses attaques. A droite, ceux qui se targuent d'intransigeance s'enorgueillissent d'être appelés *cavanicoles*. Terme qui symbolise leur esprit de réaction. Ce cynisme affiché dans les camps extrémistes manifeste bien la violence des luttes politiques du jour.

L'esprit et les desseins des partis qui inspirent la politique maladroite, actuellement suivie en Espagne, se révélaient de manière frappante dans les affiches, d'un rouge haineux, que, par un beau jour de juillet, on colla sur les murs et particulièrement sur les couvents de Madrid, pour annoncer un meeting radical-socialiste. Un homme, coiffé d'un bonnet phrygien, à la mine congestionnée, aux yeux exorbités, levant une main crispée, en clamant le titre du discours que devait prononcer le Ministre de la Justice (!) sur ce qu'on appelle « la politique religieuse de la République ». Amas de confusions : un parti qui s'arroge la possession du régime tout entier s'identifie avec lui, — un État laïque qui adopte une « politique religieuse » (ou anti-religieuse) — l'équivoque perpétuelle de l'équation République = Gouvernement.

Là-dedans une seule vérité, une vérité plastique : le portrait de l'énergumène qui croit faire de la « politique » en clamant sa haine.

A chacun, toutefois, sa responsabilité. Il serait très injuste de faire peser sur tous la faute d'un petit nombre, — ce petit nombre fît-il beaucoup plus de bruit que le reste, — il ne serait pas équitable aussi de cacher la maladresse des catholiques qui indirectement ont fourni des prétextes aux persécuteurs : ils se bornent aujourd'hui à battre le *mea culpa* sur la poitrine de leurs adversaires.

Nous ne céderons pas à l'équivoque que nous aurons dénoncée, nous ne confondrons pas la République avec certains Républicains prétendus, nous montrerons plutôt une bonne volonté qui s'efforce d'écarter de la route les obstacles disposés par le sectarisme.

Si nous comparons successivement l'avant-projet de *Statut du régime public de l'Église Catholique en Espagne*, proposé par la Section des relations entre l'Église et l'État à la Commission juridique consultative — le texte voté ensuite par cette Commission, — le projet de *loi sur les confessions et congrégations* proposé par le Gouvernement à la Chambre, — les modifications introduites par la Commission parlementaire, — enfin la loi définitivement approuvée, nous constatons une progression continue de l'esprit de persécution qu'envenime de plus en plus l'attitude des pouvoirs publics envers l'Église et les Ordres religieux, jusqu'à ce qu'on arrive à leur rendre la vie presque impossible.

*
* *

Les positions du premier Avant-projet et celles de la loi issue des Cortès diffèrent du tout au tout. La différence se montre déjà dans les titres des deux documents : le premier visait à reconnaître la situation prééminente et en vérité unique de l'Église Catholique en Espagne, tandis que le second se rapporte en général aux confessions et congrégations. Le premier texte est empreint de bienveillance et d'un esprit strictement libéral. Il énonce des principes aussi favorables à l'Église que ceux-ci :

Art. 10 : L'État reconnaît au mariage canonique des effets juridiques et établira dans une loi spéciale les formalités simplement civiles, nécessaires à constater l'acte.

Art. 11 : L'Église catholique aura la situation d'une *corporation de droit public* (les autres confessions pourront l'acquérir sur leur demande pourvu qu'elles offrent des garanties de subsistance résultant de leur constitution et du nombre de leurs fidèles).

Selon l'article 12, les fonctions ecclésiastiques auraient un caractère public; en revanche leurs titulaires devaient préalablement jurer d'accepter loyalement la République. — L'État, d'après l'article 15,

> assure à tous les membres de la hiérarchie ecclésiastique le libre exercice de leurs fonctions dans les limites du présent statut, de la Constitution et des lois;

il offre de les aider, quand ils lui demanderont son appui. Cette collaboration de l'État, restant à sa place, mais s'intéressant au développement normal de la vie de l'Église dans la Nation, allait jusqu'à autoriser l'Église à percevoir

> un impôt que l'État établira ou recouvrera comme une contribution publique, exigible seulement des fidèles qui déclareront aux autorités ecclésiastiques leur volonté de se soumettre à un tel impôt (art. 15).

La bonne volonté des rédacteurs de l'Avant-projet s'étendait au domaine de l'enseignement. Selon l'article 40, « les personnes morales ecclésiastiques, ainsi que les Ordres et Congrégations religieuses, pourront *fonder et diriger des établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur,* pourvu que leur organisation et leur régime pédagogique soient en accord avec la législation commune ». — Selon l'article 41, « l'écolier *a droit à l'enseignement religieux*, mais l'instituteur ne peut être obligé à le donner contre sa conscience ».

Ce qui vaut mieux, pense-t-on avec raison du côté catholique, que d'imposer à des incroyants l'obligation d'enseigner une doctrine dont ils présenteraient la contrefaçon. D'ailleurs le même article facilite à l'Église l'accès des établissements officiels de tous ordres, pour y donner l'enseignement religieux aux élèves qui le demanderaient, et l'article 42 reconnaît aux parents des enfants au-dessous de 16 ans le droit de demander pour eux cette instruction religieuse. Des dispositions également favora-

bles se constatent en ce qui concerne la séparation économique de l'Église et de l'État : bien qu'il s'agisse d'une mesure transitoire, notons que l'État s'engageait à payer les émoluments du clergé, selon les évaluations du dernier budget, à titre personnel, à tous les membres de la hiérarchie se trouvant en fonctions au moment de la promulgation de la loi et pendant toute la durée de leurs fonctions. C'était la seule manière de ne pas laisser à la belle étoile tout un clergé qui avait la charge d'un véritable service public, auquel la séparation mettait un terme, mais dont il n'était pas équitable de se débarrasser sans tenir compte des droits acquis, ce que, d'ailleurs, on ne faisait pour aucune catégorie de fonctionnaires congédiés.

Il y avait donc de la bonne volonté chez les hommes que la République chargeait de préparer sa législation. Malheureusement les mêmes dispositions n'existaient pas dans le Gouvernement qui avait commandé le travail ni dans le Parlement qui avait à dire là-dessus le dernier mot. Toute cette œuvre de modération, animée d'un véritable sens juridique et d'un réel esprit démocratique, se changeait en manifestation démagogique aussitôt qu'elle arrivait entre les mains des hommes au pouvoir : trahissant la volonté populaire, travestissant la République, faisant de la chose publique (*res publica*) leur chose propre (*res privata*) ; il n'était plus question de la loi égale pour tous, mais d'une loi faite pour nuire à ceux qu'on déteste, pour détruire ce qu'on ne peut remplacer.

***

Nous ne suivrons pas les progrès du sectarisme affichés dans les rédactions successives de la loi. Il suffit de constater qu'il ne reste rien, au terme de ce qu'on pouvait louer dans l'avant-projet. Malgré l'opposition des députés catholiques et des libéraux (*rara avis*), l'esprit de secte s'impose et aggrave singulièrement la portée d'une loi proposée « pour appliquer la Constitution » et qui, en

ST. ALBERTUS COLLEGE LIBRARY

beaucoup de cas, dépasse la Constitution. Il est vrai que cette Constitution elle-même offre un tissu de contradictions qu'il est difficile de débrouiller.

D'après la Constitution, l'Espagne est

« organisée sous le régime de la justice et de la liberté » (article 1er); « tous les Espagnols sont égaux devant la loi » (art. 2); « l'État espagnol respectera les règles universelles du Droit international, qu'il incorpore à son Droit positif » (art. 7); « ne pourront en aucun cas donner lieu à un privilège juridique : l'origine, la filiation, le sexe, la classe sociale, la richesse, les opinions politiques et les croyances religieuses » (art. 25); la « liberté de conscience et *le droit de professer et de pratiquer librement une religion quelconque* sont garantis sur le territoire espagnol, sauf le respect dû aux exigences de la morale publique. Nul ne pourra être contraint à déclarer officiellement ses croyances religieuses. *Le fait d'être religieux ne modifiera pas la personnalité civile ou politique...* » (art. 27); « tout Espagnol pourra circuler librement sur le territoire national et y élire sa résidence ou son domicile, sans qu'on puisse l'obliger à en changer, si ce n'est en vertu d'une sentence exécutoire » (art. 31); « toute personne est libre de choisir sa profession; la liberté est reconnue à l'industrie et au commerce, sauf les restrictions imposées par la loi pour des motifs d'ordre économique et social concernant l'intérêt général » (art. 33); « *les Espagnols pourront s'associer* ou se syndiquer librement... selon les lois de l'État » (article 39); « *en aucun cas la peine de confiscation des biens ne pourra être infligée* » (art. 44).

Mais toutes ces garanties établies dans la Constitution pour l'ensemble des citoyens n'existent plus pour toute une catégorie de citoyens, appartenant sans doute à une classe inférieure, qui sont les membres de l'Église catholique — car on prévoit dans le même texte constitutionnel des restrictions à leurs droits qui sont en évidente contradiction avec les principes de liberté que nous avons cités. Car l'article 26, méconnaissant le principe de la liberté d'association et de la liberté de conscience et des cultes, soumet aux dispositions rigoureuses d'une loi spéciale *toutes* les confessions religieuses (lesquelles? les Espagnols pratiquants sont catholiques ou indifférents ou

anti-catholiques, mais n'appartiennent guère à d'autres confessions) ; on confisque les biens de la Compagnie de Jésus et on décrète sa dissolution ; l'exercice d'activités comme le commerce, l'industrie et surtout l'enseignement, est permis à tous les Espagnols, mais interdit à ceux-là seulement qui se sont voués à la perfection évangélique (la profession la plus dangereuse, la plus sévèrement pourchassée) sans tenir compte de leur dévouement à l'éducation populaire et, mieux encore, pour cette raison... ; afin de leur rendre la vie impossible, on prononce contre eux l'incapacité d'acquérir et de posséder — soit par eux-mêmes, soit par personne interposée —, d'autres biens que ceux qui ont été reconnus nécessaires à leur logement et à l'exercice direct de leurs fonctions propres... ; après quoi subsiste, pour toutes les Congrégations, la menace de confiscation (appelée par euphémisme « normalisation ») de tous leurs biens..... si elles en possèdent encore.

Ainsi, à l'intérieur même de la Constitution, l'article 26 s'oppose à l'article 27 ; mais la loi sur les confessions et congrégations, — qui avait pour but d'appliquer cet article 26, — le dépasse singulièrement. On prétend justifier cette nouvelle attitude, contraire au droit et à la loi, dans l'exposé des motifs accompagnant le projet présenté aux Cortès :

Le besoin de liquider tout un passé, durant lequel l'Église catholique a vécu dans l'enceinte de l'État et avec l'appui et sous la protection du Pouvoir, *oblige d'incorporer au patrimoine national tous les biens affectés au culte et dont l'Église avait la jouissance et l'administration.* Ces biens resteront affectés au service religieux, mais ils sont déclarés inaliénables et imprescriptibles par suite de leur incorporation au dit patrimoine.

Voici une autre contradiction de l'État laïque et une autre inconséquence de l'État libéral, réservant la liberté à certaines classes de citoyens ; on lit dans la préface du projet :

Conformément au principe de liberté qui est l'âme de la Constitu-

tion, l'État donnera son appui à tout membre d'un Ordre ou Congrégation religieuse qui voudra les quitter, nonobstant tout vœu ou promesse contraire.

C'est dire que la seule liberté protégée sera celle qui consiste à trahir des devoirs religieux volontairement acceptés, au lieu que ceux qui, volontairement aussi, se consacrent à la vie religieuse trouveront la voie barrée par toute sorte d'obstacles. Liberté religieuse? Ou liberté contre la religion? En vérité, où est la liberté?

On sort des limites de la Constitution en édictant une loi qui règle, d'autorité, sans accord avec les intéressés, toute la vie non seulement des Ordres religieux, mais des Églises ou « Confessions ». La Constitution prévoyait seulement une loi spéciale se rapportant aux Congrégations déjà existantes. Néanmoins le Parlement, docile aux suggestions du Cabinet, se met à l'œuvre et porte une loi « sur les confessions et congrégations » et jamais l'État ne s'est davantage occupé ou préoccupé de l'Église que depuis qu'il a établi la « Séparation ». Pour nos politiciens soi-disant laïques, pas d'obsession plus forte que celle qui regarde la Religion et l'Église. C'est une véritable manie, et une manie persécutrice.

*
* *

Citons quelques passages de la loi nouvelle, qui nous semblent particulièrement caractéristiques. C'est d'abord une déclaration ouvertement libérale (que les articles suivants vont pratiquement détruire) :

Art. 2 : Aux termes de la Constitution, la liberté de conscience et la liberté de pratiquer ou de ne pas pratiquer une religion sont garanties en Espagne. Aucun privilège et, d'autre part, aucune restriction du droit des citoyens ne pourront se fonder sur l'état religieux ou sur les croyances religieuses.

Mais la contradiction éclate dès l'article 7 où l'État

devient régalien : après avoir reconnu aux « confessions » le pouvoir de nommer librement les titulaires de charges ou fonctions ecclésiastiques, on ajoute :

L'État se réserve le droit de ne pas reconnaître les nominations qui sembleront dangereuses à l'ordre public ou à la sûreté de l'État.

L'article 10, en accord avec un texte analogue de la Constitution, interdit à l'État, aux régions, aux provinces et aux municipalités de favoriser ou d'aider matériellement les Églises, Associations ou Institutions religieuses. Mais dans les articles suivants on dépasse la Constitution et on se porte à des abus de pouvoir, la Constitution décrétant la nationalisation des biens à l'égard seulement des religieux appartenant à la Congrégation de Jésus qu'on avait dissoute. Cet injuste dépouillement est maintenant étendu, avec des mines hypocrites, à l'Église entière :

Art. 11 : Les temples de toute espèce et les bâtiments annexes, les palais épiscopaux et les maisons paroissiales (presbytères) avec leurs jardins potagers (annexés ou non à ces maisons), les séminaires, monastères et leurs édifices destinés au culte catholique ou à l'entretien de ses ministres font partie de la *propriété publique nationale*. Il en va de même pour les meubles, ornements, statues, tableaux, vases, bijoux, étoffes et autres objets similaires qui se trouvent dans les lieux destinés explicitement et de façon permanente au culte catholique, à sa splendeur ou à des besoins directement en rapport avec le culte. Tous ces biens et les droits qui en découlent sont mis sous la sauvegarde de l'État, personnification juridique de la Nation à laquelle ils appartiennent, et ils sont soumis aux règles édictées par les articles suivants.

Art. 12 : Ces biens et ces droits garderont leur même destination religieuse qu'ils avaient précédemment; à cet effet ils resteront dans les mains de l'Église pour être conservés, administrés, utilisés conformément à leur nature et à leur destination. L'Église n'en aura pas la disposition, elle devra se borner à les employer selon leurs buts propres. *Mais l'État, pour des motifs justifiés de nécessité publique* et au moyen d'une loi spéciale *pourra donner à ces biens une autre destination.*

L'État méconnaît le droit de propriété de l'Église sur ce qui lui appartient ; l'Église, cependant, a constitué ses trésors grâce à la collaboration généreuse du peuple et parce que le peuple — la véritable nation — confiait des biens à l'Église en se méfiant de l'État. Et maintenant les hommes qui se sont emparés de l'État, confondant État et Nation (et se confondant eux-mêmes avec l'État), veulent livrer à cet État, — c'est-à-dire à eux-mêmes, qui le possèdent momentanément, — les trésors accumulés au cours des siècles par la Nation catholique et confiés à la sainte Mère Église, à laquelle on ne peut les arracher que par un acte de rapacité pure, sans aucun titre juridique. Il est tristement comique de voir un État laïque, dont les Gouvernants ont laissé détruire impunément des merveilles d'art en des milliers d'églises incendiées durant l'espace de quelques mois, confisquer pour le mieux sauvegarder le trésor artistique de l'Église espagnole, ne lui abandonnant que ce qui est « dépourvu de toute valeur, intérêt artistique ou importance historique » (article 16).

Une intervention constante, un contrôle gênant exercé sur la vie et l'administration de l'Église, tel est le sens des mesures d'exception prévues par l'article 19 :

L'Église ne pourra conserver de biens que jusqu'à concurrence de ce qui est nécessaire pour assurer le service religieux. Les biens en surplus seront aliénés et le produit sera converti en titres d'État. Il en va de même pour les biens meubles susceptibles de produire intérêts ou revenus ; on ajoute : l'État, au moyen d'une loi, pourra limiter l'acquisition, par les Confessions religieuses, de biens de toute catégorie, s'ils dépassent les besoins normaux du service religieux.

Une fois encore on voit ici l'État méconnaissant ou affectant d'ignorer le monde religieux, ses usages et son activité, — s'occupant lui-même de fixer ce qui doit suffire à l'exercice du culte, se faisant juge enfin de choses fort éloignées de sa compétence, jusqu'à régler l'emploi des ornements ou des objets liturgiques. Tout laïque qu'il

se déclare, l'État nous apparaît sous la figure d'un sacristain-profiteur.

Nul respect pour les volontés des fondateurs d'instituts charitables. L'article 21 autorise le Gouvernement à « les *adapter* aux nouvelles nécessités sociales, *en respectant, s'il est possible,* la volonté des fondateurs ». Mais si ce n'est pas possible?... Plus de sûreté : tout dépend d'une décision soudaine, tout est laissé au bon plaisir du pouvoir ; et ce pouvoir ne connaît pas de bornes à son autorité, pas même, bien souvent, celles qu'a marquées la Constitution.

Mais c'est dans le domaine de l'enseignement que la fureur laïcisante sévit avec le plus de brutalité. Il faut abolir l'enseignement religieux : telle a été la consigne des partis de gauche, qui ne conçoivent pas la République autrement que comme leur pouvoir personnel et, coûte que coûte, mis au service de leur sectarisme. L'œuvre anti-civilisatrice à laquelle ils se sont voués s'oriente vers la suppression totale de *l'enseignement congréganiste*, qui groupait *602.000 élèves*. Pour y parvenir, on aggrave les restrictions prévues par la Constitution : la vie est rendue presque impossible aux Congrégations. Interdiction des exploitations ou entreprises agricoles ; limitation des biens, qui ne peuvent dépasser la quantité nécessaire au logement, à la nourriture et à l'accomplissement des fins propres (articles 27 et 29). Or l'article 30 prévoit que

> Les Ordres et Congrégations religieuses ne pourront se consacrer à l'enseignement (sauf pour former les membres de leur propre Institut). L'inspection d'État devra veiller à ce que les Ordres et Congrégations ne fondent ou dirigent aucun collège privé, soit directement ou par personnes interposées.

On interdisait l'enseignement aux Congrégations, mais l'État devait se charger de les remplacer... tâche impossible! En régime de collaboration et en usant de la suppléance fournie par l'enseignement privé, l'État n'arrivait même pas à compléter les cadres enseignants. Et le voilà qui, les yeux volontairement fermés, marche audacieuse-

ment vers le monopole. L'entêtement des hommes au pouvoir dédaigne tous les raisonnements, parce qu'il est fondé sur la passion anti-religieuse.

Le 27 janvier 1933, le Ministre de l'Instruction Publique assurait au Parlement que la substitution de l'enseignement public à l'enseignement religieux offrait des difficultés presque insurmontables. Rien qu'à Madrid, « après que la République eut accompli un effort unique dans notre histoire, en créant, dans l'espace de neuf mois, 185 écoles, on comptait *37.000 élèves fréquentant les établissements* publics ; *44.000 allant aux écoles privées* (la plupart religieuses) ; *45.000 ne fréquentaient aucune école* ». A Barcelone le problème était encore plus difficile : selon les données du Ministre « *25.000* enfants seulement vont aux écoles publiques de l'État et de la Ville ; le reste, au nombre de *125.000*, vont aux écoles privées ou se passent absolument d'école ». D'après les calculs du même Ministre, la création de *8000* écoles eût exigé une dépense de *170 millions de pesetas* et le Budget ne pouvait supporter une dépense supérieure à 25 ou 30 millions. Pour calmer l'impatience de l'extrême gauche, il ajoutait : « Est-il possible qu'on exige sérieusement la substitution immédiate et complète de l'enseignement public à l'enseignement privé? » Quelques mois plus tard, le Ministre jugeait fort aisée cette substitution immédiate ; il déclarait, en effet, le 11 mai 1933, qu'il suffisait de fonder *7000 écoles...*, ce qui n'exigeait plus qu'une dépense de *45 millions* ! C'est grâce à des calculs d'une telle précision qu'on va, d'un coup de haine, supprimer tout l'enseignement catholique ; la loi nouvelle (article 31, § 6) marque les dates de la suppression : le 1er octobre pour l'enseignement secondaire, le 31 décembre pour le primaire.

Tout le monde est convaincu de l'impossibilité d'une telle « substitution » (même au point de vue matériel). Devant la fermeture imminente de 250 établissements religieux d'enseignement secondaire, comptant 2050 professeurs (dont 1150 possèdent des titres universitaires), le

Gouvernement prévoit la création possible — et problématique — (d'ailleurs obtiendra-t-on le concours des municipalités?) de 77 *établissements officiels* avec 611 professeurs de l'État. C'est ainsi que l'on commence à remplacer l'irremplaçable... Mais s'il est vrai qu'on ne détruit que ce qu'on remplace, les catholiques espagnols peuvent regarder l'avenir avec confiance, — pourvu qu'ils sachent remplir leur devoir présent ; il faut qu'en face de la prétention gouvernementale ils opèrent eux-mêmes la fameuse substitution. C'est-à-dire qu'ils doivent remplacer l'enseignement catholique... par un autre enseignement plus foncièrement catholique encore que l'ancien... Car celui-ci, apparemment, a permis que les lois persécutrices fussent adoptées grâce aux vœux d'anciens élèves des collèges catholiques — nourris en une époque de routine et d'engourdissement inconscient de la vie religieuse sous l'abri commode et rassurant d'un État confessionnel.

A. M.-V.

Le XIIIe Congrès de « Pax Romana »

L'Association internationale des Étudiants Catholiques fondée au lendemain de la guerre sous le nom significatif de « *Pax Romana* » a tenu à Luxembourg son XIIIe congrès annuel du 5 au 11 août. La pittoresque capitale du Grand Duché, qui a tant de traits communs avec la gracieuse ville de Fribourg où *Pax Romana* a son siège social, — et je ne parle pas seulement du site mais aussi de l'esprit des deux villes, — ne pouvait manquait d'accueillir avec la plus grande cordialité les 300 congressistes de l'Association venus de 10 nations différentes.

C'est une chose digne de remarque que dès le début des

réunions, et jusqu'au dernier jour, les congressistes se sont établis, sans jamais en dévier un seul instant, sur le terrain solide des directives pacifiques des Papes, affirmant hautement la double obligation du devoir patriotique, et du rapprochement amical entre les nations :

Nous, les jeunes d'aujourd'hui, nous ne voulons pas oublier que nous avons une patrie que nous aimons de tout notre cœur; nous savons que l'idée de Patrie est une réalité, une nécessité sacrée qu'il serait fou de méconnaître. Mais, en tant que catholiques, nous savons que nous devons aimer et respecter la patrie des autres; nous désirons que tous les pays du monde soient unis par des liens de cordiale fraternité pour que puisse se réaliser le bonheur des peuples.

La fraternité qui règne à *Pax Romana*, la paix qu'elle rêve de réaliser, il devait dans la même réunion être donné à M. Émile Reuter, ancien ministre d'État, actuellement président de la Chambre des députés de Luxembourg, d'en préciser la nature, dans un très beau discours :

Pax Romana! la paix universelle, la paix du Christ!... Tel est le cri de ralliement de la Jeunesse universitaire catholique, qui a le sentiment de sa responsabilité en face des graves problèmes de notre époque... Disciples du Christ, respectueux des enseignements et des recommandations de son Église, vous avez reconnu et accepté le devoir de collaboration qui vous incombe...

C'est encore à un homme politique, M. Pierre Dupong, Directeur général des Finances, qu'il appartenait de marquer l'importance du thème choisi pour le Congrès de *Pax Romana* : « L'action sociale de l'étudiant catholique et ses aspects professionnels ». Nous nous trouvons, dit l'orateur, en pleine faillite du capitalisme individualiste et du socialisme. Une doctrine émerge au-dessus de ces erreurs funestes : la doctrine sociale catholique. Les étudiants catholiques ont le devoir impérieux non seulement d'en apprendre les principes, mais aussi d'étudier la technique sociale qu'exige notre époque !

*
* *

Il nous a été particulièrement agréable, à la première séance de travail du lundi 7 août, d'entendre le Président,

Mgr Münch, secrétaire général de la Ligue des intellectuels catholiques d'Allemagne (Cologne), rendre hommage à la France dans le travail de rechristianisation de l'intelligence, et citer en exemples les noms de notre cher ami Jacques Maritain et de M. Étienne Gilson. Notre pays, qui était représenté par une importante délégation conduite par Mgr de la Serre, aumônier de la Fédération française des étudiants catholiques, devait faire applaudir, par la voix de l'éminent Pro-recteur de l'Institut Catholique de Paris, le grand modèle des étudiants catholiques que fut Frédéric Ozanam. Dans le très bel hommage qu'il en fait, Mgr de la Serre, après avoir tracé un tableau saisissant et nuancé de l'état des esprits et des sociétés au moment où parut Ozanam, rappela la double vocation, intellectuelle et sociale, que comprit et réalisa, dans la générosité totale et jusqu'au sacrifice final, l'étudiant en droit, le professeur, historien et littérateur, qui fut le fondateur des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Mgr de la Serre s'attacha surtout à montrer le caractère à la fois traditionnel et neuf de l'apologétique d'Ozanam : elle s'inspire de tout le passé de l'Église, mais elle tient compte des besoins actuels « dans le respect des âmes et l'amour de toutes les vérités » ; elle met à sa base la piété et l'étude, mais s'applique au concret et s'organise en équipe ; elle se maintient obstinément dans une surnaturelle confiance et tire toute sa force persévérante et persuasive de la charité. Il s'agit pour les étudiants d'aujourd'hui d'être les continuateurs d'Ozanam.

Parmi tant de questions qui furent agitées durant ces journées de rencontre, signalons d'abord le discours de M. le chanoine Mack de Luxembourg, qui succéda à la tribune à Mgr de la Serre. La mission sociale de l'étudiant catholique : tel était le sujet qui lui avait été assigné. Orateur de talent, le distingué directeur des œuvres de charité du Grand Duché traça à son auditoire un programme que tous les catholiques, étudiants ou non, pourraient faire leur. Il leur proposa comme modèle le Christ-Roi dans ses fonctions de docteur, de législateur, de bienfaiteur et de conquérant sur le terrain social ; aussi doivent-ils faire passer dans leur vie et dans les institutions les enseignements des deux Encycliques : *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, colonnes de l'ordre social chrétien. Les jeunes, les jeunes intellectuels surtout, doivent

être les « ouvriers sociaux » de cet ordre nouveau par les armes de la justice et de la charité, sous le signe du Christ-Roi.

M. l'abbé J. Leclercq, de Bruxelles, avait le même soir à examiner « les méthodes d'action sociale charitable des étudiants catholiques et ses aspects professionnels ». A vrai dire, il leur parla, plutôt que de méthodes, des problèmes qui s'imposent aujourd'hui, du fait des conditions nouvelles où ils se trouvent en raison de la déchristianisation d'un monde où règne, en face d'un atroce individualisme, tout un arsenal d'œuvres d'entr'aide officielles et laïques. Il signala notamment quatre de ces problèmes : celui de la pénétration des catholiques dans les œuvres officielles d'assistance sociale; celui de l'organisation des œuvres charitables catholiques; le problème de la formation technique de l'assistance sociale chez les catholiques, enfin le problème de la rechristianisation de la société par la profession et dans la profession. Sur ce dernier point l'orateur a très justement signalé que l'effort de l'Action catholique doit avoir pour but, non de faire vivre les âmes en dehors de leur milieu, mais au contraire de leur apprendre à y vivre chrétiennement, et de travailler ainsi à rechristianiser les différentes classes de la société. Mais on peut se demander s'il fut aussi heureux lorsque, fort de certains avis de sainte Catherine de Sienne, enjoignant à un de ses correspondants désireux de se sanctifier d'abandonner sa profession et son foyer, il en conclut que l'idée de la sanctification dans la profession et par la profession est dans l'Église une idée nouvelle. Que trop souvent cette idée ait été oubliée par des catholiques, ce n'est que trop vrai, mais il est vrai aussi qu'elle a toujours fait partie du patrimoine essentiel du christianisme. Nous pensons que le conférencier n'a pas voulu dire autre chose. C'est ce qu'a du reste compris l'auditoire, qui a très justement applaudi son exposé.

Parmi les congressistes, nul n'a pris part aux discussions avec une assiduité plus remarquable que le R.P. Riquet, aumônier de la Conférence Laënnec à Paris. Il devait même le mercredi matin, consacré à l'étude des « aspects professionnels de l'action sociale », donner la communication sur le médecin. Le « carabin », fit-il remarquer, est, parmi les étudiants, le seul qui, dès le début de ses études, entre en contact direct avec son milieu professionnel. Il montra

ensuite dans le détail toutes les occasions de véritable action sociale qui s'offrent à lui, soit sur ses camarades, soit sur les malades, soit sur toutes les personnes avec lesquelles sa profession le met en contact. Le rapporteur tint à souligner, en terminant, le caractère vécu de sa communication qui n'était, dit-il, que le reflet objectif de ce qui est pratiqué à Paris par des centaines de membres de la Conférence Laënnec.

A la même séance on entendit deux autres communications sur le rôle social du juriste et de l'ingénieur.

M. R. O'Sullivand, avocat à Londres, donna la première. Il releva toute la noblesse de la fonction du juriste et de l'avocat par son double service de la vérité et de la charité. Il souligna l'obligation qui leur incombe de travailler à faire pénétrer de plus en plus l'esprit chrétien dans les lois et les institutions modernes, et signala différentes œuvres qui, en Angleterre, aident les étudiants en Droit et leurs aînés à remplir ce devoir d'action sociale dans leur profession.

M. Lamirand, qui représentait l'U.S.I.C. et les *Équipes sociales*, parla des ingénieurs. Leur rôle social consiste à être les agents de liaison entre le capital et le travail. Ce rôle nécessite non seulement une science et une technique professionnelle incontestable, mais aussi le sens des hommes et des circonstances. Il insista beaucoup sur les dispositions d'esprit et d'âme qui font voir dans l'ouvrier l' « homme » et le « frère » et sur les services loyaux et désintéressés que l'ingénieur peut rendre à l'usine et jusque dans la cité ouvrière. Il recommanda les Équipes sociales comme excellent moyen d'initiation à la psychologie ouvrière et à l'action sociale de l'ingénieur.

*
* *

De la dernière journée du congrès, qui fut surtout une journée de travail pour le comité directeur et les principales Commissions de *Pax Romana*, nous ne voulons retenir que le rapport du Docteur de Vries, de Hollande, à la réunion des étudiants en médecine sur le sujet très important de la psychanalyse en face du Catholicisme. La plupart des catholiques adoptent, dit le rapporteur, une attitude hostile vis-à-vis de la psychanalyse. A son avis, cette attitude manque de

nuances. On doit distinguer entre la philosophie freudienne, sa psycho-pathologie et sa thérapeutique. La première est sans contredit à rejeter entièrement; la psycho-pathologie et la thérapeutique freudienne sont incontestablement très dangereuses et ne doivent être abordées qu'avec la plus extrême prudence. Sont-elles absolument condamnables? Le Dr de Vries ne le pense pas : les hypothèses émises par Freud valent la peine d'être examinées. Dans la mesure où elles seraient justifiées nous devons les accueillir sans appréhension, car la vérité ne craint pas la vérité. Ce rapport fut suivi d'une discussion où le Dr de Vries n'hésita pas à reconnaître à la confession générale une bienfaisance *psycho-pathologique* analogue à celle qu'on pouvait attendre de la psychanalyse. Cet aveu, sur la bouche d'un spécialiste, n'est-il pas à retenir?

***

Au banquet de clôture, S. Exc. M. Bech, Ministre d'État, célébra la force sociale et toujours moderne de l'Évangile et redit les espoirs qu'apportent les jeunes de *Pax Romana* pour l'organisation de notre monde actuel : il leur recommanda de poursuivre leur tâche de façon réaliste et en liaison avec leurs aînés.

F.-X. Maquart.

Impressions du Congrès catholique de Vienne

A l'occasion de 250e anniversaire de la délivrance de Vienne assiégée par les Turcs, il s'est tenu à Vienne du 7 au 12 septembre un grand congrès des catholiques de langue allemande. Par suite de la tension politique entre l'Autriche et l'Allemagne, les catholiques allemands, qui devaient fournir le plus gros contingent des congressistes du dehors, se sont abstenus. Leur absence, qui n'a pas empêché le succès du

Katholikentag, l'a rendu plus émouvant peut-être, dans ce pays d'Autriche qui semblait se recueillir devant Dieu à une heure grave de sa destinée.

Tant d'Autriche que de l'étranger ont afflué en quelques jours plusieurs centaines de milliers de congressistes. De France vint S. Ém. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, accompagné de son auxiliaire Mgr Chaptal, et de Mgr Grente, évêque du Mans.

Réunions, réceptions, discours et conférences, assemblées immenses, défilés, processions, messes solennelles, cérémonies religieuses dans les églises ou en plein air, manifestations musicales et artistiques, pèlerinage, rien n'a manqué à l'éclat de ce congrès admirablement organisé.

Pour essayer de traduire ici dans leur vérité les impressions d'un visiteur français, disons que quand on fait le voyage par la Suisse et l'Arlberg, on est gagné, de longues heures avant d'arriver à Vienne, par la séduction des paysages de l'Autriche alpestre. Ce voyage est un enchantement, et l'on ne peut se lasser de regarder le déroulement si varié des paysages grandioses et pittoresques du Vorarlberg, du Tyrol, des vallées de l'Inn et de la Salzach, jusqu'à Salzbourg... Pays de tourisme, célèbre dans le monde entier, où il faut souhaiter, pour l'Europe et pour la paix, que les voyageurs de toutes nationalités puissent continuer librement d'aller passer d'heureuses vacances d'été ou d'hiver, sans avoir à craindre ou à subir les vexations et les brutalités du régime hitlérien...

Quant à la ville de Vienne, énorme capitale d'un petit pays de sept millions d'habitants, elle garde l'empreinte de sa grandeur passée. Ses monuments, ses palais somptueux parmi la verdure des parcs, lui donnent grande allure, et plus d'un endroit peut se comparer aux beautés de Paris, mais ce qui plaît davantage encore au visiteur venu de France, c'est l'atmosphère de cette ville, c'est la cordialité autrichienne, c'est le mouvement de la rue, la démarche et la physionomie des passants, ce sont les magasins et les terrasses des cafés, un je ne sais quoi de gai, de spirituel et d'accueillant qui rappelle Paris. Le visiteur qui craignait le dépaysement se sent très vite à l'aise et en sympathie.

Dans cette belle cité, qu'on imagine le mouvement et l'animation du *Katholikentag*, la foule se promenant sur le *Ring*, grand boulevard circulaire beaucoup plus large, plus aéré et

plus verdoyant que nos « grands boulevards », les fidèles visitant les églises et les musées, tout Vienne rassemblé sur le passage des processions, des défilés et des fanfares, acclamant le Légat pontifical ou le Chancelier Dollffuss.

En ces inoubliables journées, qui furent presque toutes baignées de soleil, nous avons eu tour à tour ou tout ensemble la joie des yeux, le plaisir des oreilles, le réconfort du cœur et de l'âme. Nous avons assisté à l'élan d'un peuple vibrant dans une émouvante profession de foi. Si beaux que fussent les offices dans la cathédrale Saint-Étienne, nous avons trouvé plus impressionnantes les assemblées et les cérémonies en plein air, où frémissait l'âme d'une foule immense. Beaucoup d'assistants déclaraient n'avoir jamais rien vu d'aussi grandiose que la messe célébrée le dimanche 10 septembre devant le château de Schœnbrunn.

Dans le parc du château, décor prestigieux, sous la splendeur du soleil qui semblait retrouver comme par une intention du Ciel son éclat et son ardeur d'été, deux cent mille personnes recueillies, face au perron impérial richement drapé de pourpre, au sommet duquel le Cardinal-Légat, entouré de cardinaux, archevêques et évêques, officiait. L'atmosphère lumineuse et chaude vibrait de la ferveur des cantiques. Au bas et à l'entour du château, en un vaste hémicycle, se déployaient les uniformes aux vives couleurs, les étudiants en grande tenue, les miliciens d'Autriche, les costumes bigarrés des Tyroliens aux chapeaux fleuris ornés de plumes blanches, les innombrables bannières d'une infinie variété, et quel inoubliable spectacle quand cette immense foule s'agenouilla à l'élévation, et sous la bénédiction finale du Cardinal-Légat ! J'ai ouï dire que, pendant cette messe, le cardinal Lafontaine, étreint par l'émotion, avait dû s'arrêter à plusieurs reprises et s'essuyer les yeux.

*
* *

Si ce Congrès catholique a déroulé de beaux spectacles et des scènes émouvantes, il invitait aussi à maintes réflexions graves. Ce congrès catholique allemand d'où l'Allemagne — par la volonté hitlérienne — s'est elle-même exclue, prenait involontairement une signification profonde. Sur ces magnifiques assemblées planait pour ainsi dire l'ombre du catholi-

cisme allemand, dont l'absence symbolisait la tyrannie hitlérienne, avec son emprise jusque sur les âmes et les consciences. Sans qu'un mot en fût prononcé, plus d'un assistant éprouvait la sensation d'une Europe catholique proclamant la liberté de conscience, face au néo-paganisme hitlérien intolérant et oppresseur. Certes, aucune germanophobie n'inspirait ces catholiques rassemblés à Vienne, et pourtant ce congrès prenait involontairement la valeur d'une protestation et d'un désaveu, d'un réflexe de défense, il semblait tisser une maille du grand réseau d'isolement moral qui se forme spontanément autour de l'hitlérisme.

Le *Katholikentag* a siégé à Vienne dans un petit pays menacé dans son indépendance nationale par un voisin puissant, un proche parent devenu ennemi. Ceux qui ont eu la faveur d'approcher le Chancelier Dollffuss et ses collaborateurs, et de s'entretenir avec eux, les ont vus, en ces jours d'un labeur écrasant, partager leur temps et leurs soins entre les réunions du Congrès et leur tâche de gouvernants, défenseurs de l'ordre intérieur et de la liberté nationale.

Si le calme et l'ordre règnent sur tout le territoire autrichien, si le *Katholikentag* a pu se dérouler sans incident, c'est que le Chancelier Dollfuss est vigilant et ferme. Il réprime tous les agissements des propagandistes de la croix gammée, et sanctionne des défaillances coupables ; mais tout en menant la lutte qui lui est imposée, il accomplit aussi une œuvre positive de réorganisation dans tous les domaines. La conviction forte et la clarté d'esprit, la franchise, la simplicité et le courage tranquille sont des qualités éclatantes du jeune Chancelier fédéral, qui lui conquièrent très vite la sympathie. Il n'ignore aucune des difficultés de l'œuvre entreprise, mais il est résolu à ne ménager aucun effort pour la mener à bien. Il est obligé de faire face à une situation exceptionnelle par des mesures exceptionnelles, et de combattre le nazisme par des moyens efficaces. Ainsi s'explique toute la réorganisation intérieure du pays : armée, milice, formations diverses du « Front patriotique » ; ainsi s'explique l'éviction du parlement et le régime d'autorité. Il faut garder la frontière austro-allemande — combien propice aux coups de main —, il faut assurer l'ordre dans le pays contre les menées hitlériennes, lutter contre le chômage et la crise économique. Or cette dernière tâche est d'autant plus rude que l'Autriche

d'après-guerre n'a pas encore trouvé un régime économique normal et sain, qu'elle souffre de la crise mondiale et qu'en plus elle est atteinte par les mesures de boycottage décrétées par le Reich hitlérien. Deux ressources principales du pays : l'industrie touristique et surtout l'exportation du bois, sont taries, l'une partiellement, l'autre presque complètement, par la volonté allemande.

Dans une pareille situation, il n'est pas étonnant que le Chancelier ait profité de cette grande semaine pour rassembler et haranguer au Prater 60.000 hommes du « Front patriotique ». Négligeant ici la politique intérieure, retenons de lui ces nobles paroles : « Nous ne souhaitons que de pouvoir cultiver notre propre champ dans le calme et la paix... En bons Allemands conscients, nous repoussons le faux nationalisme excessif. En cette soirée solennelle, nous faisons à nouveau le serment de mettre tout en jeu — et comme chef nous donnerons nous-même avec abnégation le bon exemple — afin de ranimer l'amour de notre pays, et afin que cette Autriche demeure notre patrie et celle de nos enfants. »

En rapprochant de ces paroles celles que le même Chancelier a prononcées depuis lors à Genève devant la S.D.N., en se rappelant aussi ses discours au *Katholikentag*, ses vibrantes professions de foi d'Autrichien et de catholique, on voit se dessiner la physionomie morale du Chancelier Dollfuss, et en le voyant à l'œuvre, on comprend la sympathie qu'il inspire et l'ascendant qu'il exerce sur ses compatriotes, dont beaucoup, même parmi ses adversaires politiques d'hier, se rallient à lui comme au sauveur de l'Autriche.

Il ne s'agit pas d'une politique anti-allemande : le Chancelier Dollfuss lui-même déclare solennellement : « Nous avons toujours eu conscience d'être des Allemands ! » Mais il repousse l'hitlérisme et veut sauver les destinées de l'Autriche indépendante. Nous aussi sommes pour une collaboration avec l'Allemagne, mais une Allemagne pacifique et raisonnable. Nous sommes inquiets et méfiants devant une Allemagne prussienne, ivre de brutalité, de racisme et de mégalomanie...

Pour la justice et pour la paix, il faut que l'Autriche vive et que Vienne vive. Pour cela, une coopération économique danubienne paraît indispensable. Vienne, hier encore capitale d'un grand empire, grande cité placée au milieu de l'Europe

et à mi chemin entre l'Orient et l'Occident, sur la grande artère fluviale trans-européenne, doit vivre et prospérer comme grand centre international, surtout économique, dans une Europe pacifiée.

Tous les hommes politiques autrichiens ou étrangers avec qui j'ai pu m'entretenir durant ces grandes journées s'accordaient à dire qu'au sort de l'Autriche s'attachent actuellement, d'une manière presque inéluctable, la question de la paix et les destinées de l'Europe. Dans les grandes salles du Ballplatz, où planent des souvenirs historiques, nous avons retrouvé des souvenirs du traité de Vienne... 1815, 1866, 1914, 1933... l'Autriche, depuis cinq quarts de siècle, aura marqué souvent dans l'histoire de l'Europe. A Vienne ont régné longtemps des maîtres parfois oppresseurs, mais aujourd'hui c'est la capitale d'un petit pays pacifique qui ne veut pas se laisser opprimer. Est-il besoin de souligner quels périls courraient l'indépendance des peuples et la paix européenne si la croix gammée triomphait en Autriche?

Voilà pourquoi le Chancelier Dollfuss a été acclamé à Genève, voilà pourquoi l'Autriche mérite non seulement la sympathie, mais l'aide économique, prompte et efficace, de toutes les nations qui veulent l'organisation de la paix dans la liberté des peuples. Voilà pourquoi, pendant le *Katholikentag*, cette grande manifestation religieuse, venaient forcément à l'esprit de graves pensées politiques.

HENRI SIMONDET,
Professeur à l'école des Sciences politiques.

A TRAVERS LES REVUES

La Liberté humaine

Sans admettre la théorie de Lequier, ni faire de la liberté la première vérité philosophique, on sera cependant intéressé par les notes publiées dans la **Revue de Métaphysique et de Morale** d'avril juin 1933, *Prescience et Liberté*. Lequier a-t-il vu la seule réponse, celle qui s'arrête devant le mystère, et se contente de répéter (vérité trop souvent oubliée) que l'action divine est totalement différente de la nôtre et que la juger d'après cette dernière est proprement une absurdité? Pour nous, nous devons tenir les deux bouts de la chaîne et affirmer tout à la fois que l'homme est libre et qu'il ne peut rien faire sans la causalité divine, qui prévoit notre action de toute éternité. Nier l'une ou l'autre de ces affirmations, c'est poser la contradiction au sein de notre pensée. Mais comment ces deux actions s'accordent-elles? Comment Dieu nous meut-il en respectant la liberté de sa créature? Nous ne le savons pas plus que nous ne savons *ce qu'est* Dieu.

Lequier, s'il ne s'est pas élevé à ce point de vue métaphysique, fait une excellente critique des positions de Jansénius et de Pascal.

Comment se fait-il que l'auteur de cet *Augustinus* où se trouve répété presque à chaque page que *notre volonté, entre deux objets qui l'attirent ne peut choisir que celui dont l'attrait est le plus fort*, s'attribue le droit de dire en même temps « qu'on a toujours le pouvoir de résister à la grâce »...

Accepter un tel principe est en effet détruire la nature de la volonté et notre liberté.

Également critique de Hegel et retour à la position d'Aris

tote sur la portée du principe de non contradiction dans le cas des futurs contingents.

Pour Hegel, ce sophiste qui avait tant de mépris pour les enfants de huit ans qu'il trouvait les dogmes de l'Église assez bons pour eux, il a nié à la fois le principe de contradiction et le principe du libre arbitre, au lieu qu'Aristote a eu la gloire de poser l'un et l'autre.

L'explication de ceci est qu'énoncé sous cette forme : les contradictoires ne coexistent pas, ou sous celle-ci : de deux propositions contradictoires l'une est vraie l'autre est fausse, le principe de contradiction, entendu sans restriction et pris dans un sens absolu, n'est pas vraie... La distinction de l'être et de la puissance qu'implique essentiellement le libre arbitre est indispensable pour établir le sens du principe de contradiction...

Cette position reste juste même si Lequier en a déduit des conséquences non admissibles.

Sur ce même sujet, une très intéressante étude de M. Maritain dans **Nova et Vetera**, revue catholique pour la Suisse romande, de juillet-septembre 1933 : *Une philosophie de la liberté.*

Comment selon saint Thomas, l'ordre de la liberté suppose l'ordre de la nature :

... la volonté est fondée dans la nature et elle est elle-même une certaine nature. Et parce qu'elle est une nature, elle a une détermination nécessaire, il y a quelque chose qu'elle veut *en vertu même de ce qu'elle est* : c'est le bien comme tel... Si elle est nécessairement déterminée à vouloir un bien sans bornes, il s'ensuit que tout ce qui n'est pas un bien sans bornes ne peut pas la déterminer nécessairement... Si donc elle se décide à vouloir un tel bien (un bien partiel), c'est avec le pouvoir de ne pas le vouloir, autrement dit en se le rendant à elle-même décidément aimable.

On voit en conséquence l'importance que la métaphysique peut avoir dans une vie morale, dans la vie sociale, et combien son ignorance est à la source des malheurs de notre civilisation. Mais le monde de la morale n'en reste pas moins distinct de celui de la spéculation.

Et saint Thomas dira à ce point de vue que savoir la métaphysique (si nécessaire que cela soit par ailleurs) ne suffit en rien à agir comme il faut et que savoir la morale (si nécessaire que cela soit

aussi) y suffit très peu. Un autre organisme spirituel est requis ici, prudence dans l'intelligence, — et, dans les puissances affectives, dispositions stables qui préparent et fortifient pour le bien l'usage même de la liberté.

Mais cette *liberté de choix* procédant de notre libre arbitre ne nous est donnée que pour nous permettre de nous réaliser davantage :

... nous devons nous rendre par notre propre effort une personne maîtresse d'elle-même et qui soit à elle-même un tout. Voilà donc une autre liberté, une liberté que nous devons chèrement gagner : liberté terminale.

Nous l'appelerons *liberté d'autonomie*. Elle ne pourra être atteinte que si nous devenons des dieux. Or telle est bien la solution de saint Thomas, puisque c'est la solution chrétienne. Jésus-Christ nous a donné sa grâce, et par elle, et non pas par nous seuls, nous sommes capables d'achever notre personnalité. Mais ce travail ne se fait pas sans nous et la liberté de choix nous a été donnée pour que nous réalisions notre liberté d'autonomie.

Mais des nombreuses erreurs (et combien préjudiciables puisqu'elles atteignent le cœur même de notre vie!) peuvent naître au sujet de ces deux libertés. Certains héritiers de Kant les confondent toutes deux.

Le libre arbitre devient sa fin à lui-même, et l'homme, condamné à choisir toujours sans jamais s'engager, est précipité dans une dialectique de la liberté qui détruit la liberté.

D'autres — et l'erreur n'est pas moins grave! — savent les distinguer, mais ils pensent

que l'homme est appelé à se donner à lui-même et par lui-même cette souveraine liberté, liberté de connaissance et d'intellectualité pure comme celle du sage de Spinoza, ou liberté de puissance et de création comme celle du surhomme de Nietzsche.

A cette double erreur de morale correspond une double erreur dans l'ordre social. Et de même la doctrine de saint Thomas a ses conséquences dans une théorie de la cité. Il faut lire ces pages ou M. Maritain expose comment la philosophie politique doit être à la fois communautaire et person-

naliste. Il faut lire aussi les hypothèses qu'il propose, une fois les principes solidement établis... Mais nous ne pouvons tout citer de ces pages riches de pensée métaphysique et toutes pleines de suggestions vitales. Espérons que M. Maritain continuera l'étude de ces questions d'importance capitale pour notre époque angoissée et auxquelles seule une pensée chrétienne peut répondre.

Memento

Revue de Métaphysique et de Morale, avril-juin. — *La personnalité de Kierkegaard,* conférences faites par M. Edouard Geismar, professeur de théologie à l'université de Copenhague, à l'Institut des Études scandinaves de la Faculté des Lettres de Paris, les 2 et 4 février 1933.

La nouvelle Revue Française, 1er septembre. — *Quelques aspects de la mentalité primitive,* par L. Lévy-Bruhl.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *L'avènement de l'homme au fouet.*

Réforme des mœurs politiques ou dictature ?

X.X.X. *Préparation à Hitler.*

Comment Hitler a été rendu possible. Un curieux article — fruit d'une longue enquête menée en Allemagne — nous l'apprend. Rien n'y parle expressément du Chancelier, et pourtant tout l'annonce. Cet exposé des griefs accumulés contre la France depuis des années est la meilleure explication psychologique de la révolution allemande.

PIERRE MESNARD. *Dollfuss.*

L'homme qui veut refaire une culture allemande et catholique.

X*** *Le massacre des Assyriens.*

Une précision à un précédent article.

DOCUMENTS

Christianisme et capitalisme.

Le manifeste d'une Église protestante.

A travers les revues.

Marxisme et Religion.

Billet de Civis

L'avènement de l'homme au fouet

Il faut savoir ce que nous voulons et choisir décidément.

Comment! Tout le monde envie notre mine fleurie et jette un regard de convoitise sur le bon aloi de nos écus. Nous-mêmes devons convenir que nous sommes les moins maltraités par la crise. Mais en même temps nos lamentations couvrent chez nous les gémissements des peuples les plus éprouvés, et l'on entend formuler des vœux pour la brutale médication à laquelle nos voisins, pris de désespoir, ont fini par avoir recours. On voit avec étonnement un pays, qui garde malgré tout un air de santé, prêt à se jeter sur les remèdes administrés aux moribonds.

La santé, je le sais, est un état latent de maladie, et plus d'un signe nous avertit que nous aurions tort de négliger notre hygiène en prolongeant des habitudes déplorables. Il n'y a rien là cependant dont ne puisse triompher un effort personnel, réfléchi et délibéré. Ce n'est vraiment pas la peine d'appeler le chirurgien et de nous précipiter, avec une hâte panique, vers la table d'opération.

— Mais vous verrez qu'on finira par nous y porter! — Je dirai alors que c'est bien notre faute, et si le chirurgien est en blouse rouge, ou rougeoyante, nous ne l'aurons pas volé.

Dans tous les pays où la dictature s'établit, j'aperçois la démission du chef ou du citoyen, et parfois des deux.

L'histoire nous avait accoutumés aux démissions, rudement imposées, des princes inférieurs à leur tâche. La révolution française et plus récemment celle de Moscou en offrent

le type de forme classique. Aujourd'hui nous sommes les témoins étonnés d'une autre forme de démission chez les détenteurs de l'autorité. Reproduite à plusieurs exemplaires, elle apparaîtra un jour comme un des phénomènes les plus singuliers de notre temps. Cette fois le sceptre n'est pas arraché, mais lâché de bon gré dans un aveu de lassitude et d'impuissance. Des souverains, sans quitter la couronne héritée, font de bon gré l'abandon de leur fonction en faveur d'un simple sujet, dénué d'éducation politique, mais doué du sens de l'autorité et de l'énergie qu'ils n'ont plus. Songez à l'Italie de Mussolini, à l'Espagne de Primo de Riveira, à la Yougoslavie de Jiwkowitch.

Il y a encore une autre forme de prise du pouvoir dictatorial. Elle ne manque pas non plus de nouveauté. En Pologne, en Turquie, en Allemagne, il ne s'agit plus de la démission, volontaire ou forcée, du chef de l'État, mais de celle des citoyens. Au lieu d'une défaillance de l'autorité, nous sommes devant une défaillance de la liberté, usée par ses excès, incapable de trouver et d'accepter la règle qui lui convient. Après avoir rejeté toute espèce de frein, on en arrive à souhaiter la chaîne.

Voilà qui nous regarde. Il s'agit en effet de savoir si nous aurons l'énergie de mener à bien la réforme de nos mœurs politiques.

La vie en société, condition de la vie humaine, a pour fondement chez les citoyens un minimum de vertus sociales, qui sont leur part de bonne volonté et mesurent leur responsabilité dans le gouvernement de la chose publique. Que ces vertus sociales fassent défaut, il ne peut plus être question de laisser jouer la responsabilité. Le citoyen consent à sa dégradation et passe la main. C'est l'heure de la poigne.

Il appartient aux régimes d'opinion de faire à ce sujet des réflexions suivies de ferme propos. A dire vrai, comme le montrait à Reims Marcel Prélot, tous les régimes, jusqu'aux plus despotiques, mériteraient le titre de régimes d'opinion, car il n'en est pas qui ne laisse paraître un souci tenace de conquérir et de garder l'opinion. Cependant ceux-là seuls en sont dignes où l'opinion jouit du droit de s'exprimer et de participer au pouvoir. A ce droit correspond le devoir de pratiquer les vertus sociales. Est-il besoin de nommer les plus élémentaires ? Un bon manuel du citoyen mettrait au premier

rang le respect de l'autorité, l'acceptation d'une liberté réglée, le souci de l'intérêt général, la moralité de la rue.

Comme il faut prêcher aux régimes d'autorité les risques de l'arbitraire, ainsi les régimes d'opinion doivent être avertis que la liberté ne s'épanouit pleinement que dans une limitation consentie. C'est l'honneur de l'homme que le pouvoir de se borner soit confié à sa raison. La soumission aux exigences de la vie en commun se traduit par une résolution de renoncement, d'acceptation, de volonté harmonieuse dont l'heureux équilibre fait la qualité des mœurs publiques. L'Encyclique Quadragesimo anno *insiste sur la nécessité de réformer les mœurs publiques si l'on veut assurer la bonne marche de l'ordre économique. Leur réforme n'est pas moins nécessaire à l'ordre politique.*

Pour être gouverné, l'homme doit être gouvernable. Faute de quoi l'anarchie rétablira spontanément les conditions de la vie sociale en suscitant l'autorité de fortune qui prend à sa charge la tâche refusée par la liberté rétive au bien commun. Mais pour se maintenir et rendre acceptable une dure ascèse civique, la dictature est condamnée à multiplier les œuvres de magnificence et à nourrir l'exaltation vaniteuse de la nation. Contrainte de flatter l'instinct de la multitude, elle crée un ordre de qualité assez basse, mélange de tyrannie, de démagogie et de prestige, lequel est cependant préférable à l'anarchie.

Je le répète, il faut savoir ce que nous voulons.

Ce n'est pas tout de gémir sur le malaise politique et de rêver aux remèdes qui sont sans proportion avec le mal.

Voulons-nous remettre en honneur l'enseignement et la pratique des vertus sociales ?

Où est l'école qui les enseigne ? Où s'exerce-t-on à leur pratique ? N'attendons pas l'heure de la gangrène, où il n'y a plus d'opérant que la scie et le couteau.

A nous de voir si nous voulons faire l'économie de l'homme au fouet.

CIVIS.

Préparation à Hitler

Dialogue franco-allemand

Ce dialogue n'est pas une fiction. Il a été réellement tenu entre l'auteur et un certain nombre de personnalités allemandes : industriels, hommes d'État, journalistes, etc..., dont les réponses sont reproduites avec le plus d'exactitude possible. Le rôle de l'interlocuteur français, dans ce dialogue, n'était pas de représenter le point de vue de son pays, ni les griefs que celui-ci peut avoir vis-à-vis de l'Allemagne : son but était seulement de se renseigner pour renseigner ses compatriotes. Il n'a présenté les thèses françaises que dans la mesure où elles contredisaient directement les assertions allemandes.

On voudra donc bien considérer cette conversation comme un pur document. Elle ne poursuit d'autre but que d'amener les Français à mieux connaître la mentalité allemande. Se connaître est la première condition à réaliser pour se comprendre, se respecter, et — nous le souhaitons ardemment — s'entendre.

Le Français. — Il faudrait tout de même en finir une bonne fois avec cette légende de la responsabilité française. Depuis quelques années vous avez pris en Allemagne l'habitude d'expliquer tout ce qui vous arrive de désagréable — et ce n'est pas peu — par la faute de la France. On dit « la France » en Allemagne, comme en d'autres milieux on dit : « la franc-maçonnerie », les « Juifs », « les Jésuites » ou « Moscou ». Quand on a

lâché cela, tout est dit, inutile d'aller chercher d'autres explications, on hoche la tête d'un air entendu et l'on opine : « Évidemment... » Je ne vous cache pas que cela me semble infiniment dangereux et que cette propagande est grosse de responsabilités. Quand le général von Schleicher a déclaré sans ambages au peuple allemand, le 26 juillet 1932, que la France « par les réparations et autres *diktats* sur le plan économique, a déterminé chez vous un énorme chômage », toute l'Allemagne a laissé passer cela comme étant l'évidence même. Pourtant une accusation aussi énorme — et aussi grosse de conséquences — mériterait qu'on la regarde de plus près. Or je n'ai encore trouvé aucun Allemand qui me précise de façon satisfaisante la culpabilité française. Seriez-vous disposé à m'exposer clairement et franchement vos griefs sur ce point ?

L'Allemand. — « Clairement et franchement » ? La chose mérite réflexion et je suis à votre service. Mais... Mais, voyez-vous, je connais trop bien mon Harpagon pour vouloir jouer les Maître Jacques. J'en ai tellement vu de ces journalistes français qui viennent nous trouver avec des protestations d'amitié sur les lèvres, qui nous supplient de parler « clairement et franchement », de dire tout ce que nous avons sur le cœur... Quelques jours après nous trouvons dans vos grands quotidiens nos paroles défigurées, encadrées de commentaires haineux où l'on chauffe encore contre nous l'opinion publique. Au fond, vous ne venez chercher chez nous que la confirmation des thèses que vous avez toutes faites. Vous nous jugez avec vos cerveaux français en fonction de vos systèmes français. Avouez-le : votre article est déjà écrit, n'est-ce pas, il n'y manque plus que les citations et une photographie ?

Le Français. — Pour une fois, vous tombez mal. Je ne suis pas membre de la presse. Je suis au contraire convaincu du rôle néfaste qu'elle joue dans les relations internationales, et stupéfait de voir combien le progrès des communications de toutes sortes n'a été utilisé que pour moins bien se connaître et pour mieux mentir.

L'Allemand. — Ah ! vous pensez comme moi là-dessus ? Mais vous rendez-vous compte aussi de l'influence de cette presse sur la politique internationale elle-même ? Vous avez à Berlin une ambassade hors pair, où des cerveaux éminents jugent les choses d'Allemagne avec une objectivité que j'admire. Je suis sûr que votre gouvernement est mis au courant de nos affaires avec une impartialité vraiment scientifique, et que les rapports qu'il reçoit lui permettent de juger la situation telle qu'elle est. Mais à quoi bon ? Le jour où M. Paul-Boncour — ou un autre — voudra prendre une décision quelconque, il lui faudra compter avec son opinion publique, demander un vote du Parlement, ménager l'opposition menaçante. Or cette opinion publique, et pour une bonne part cette opposition toute-puissante, ignorent les rapports de l'ambassade. Leur ambassade à elles, c'est la presse. C'est si vrai que maintenant, lorsqu'un chef de gouvernement étranger a quelque chose à faire savoir, il n'appelle plus l'ambassadeur, il se fait simplement interviewer par un journaliste : le « rendement » est bien meilleur. D'où une responsabilité considérable pour les correspondants de presse à l'étranger. Ils devraient être aussi éminents que vos attachés d'ambassade. Et certes il y en a d'admirables... mais, hélas ! je n'ai pas à vous apprendre que tel correspondant d'un grand quotidien parisien est un alcoolique notoire qu'on dut récemment hospitaliser, que le

représentant d'un de vos meilleurs journaux jouit d'une réputation assez douteuse. Et ce sont là les maîtres de l'heure. Ce sont eux qui, dans la transmission de leurs dépêches, enverront un texte savamment interprété, eux qui choisiront en Allemagne le fait-divers le plus anodin pour le monter en épingle, le souffler, lui donner une portée mondiale. Qu'un obscur général harangue quelques poilus à Pirmasens, pas un grand journal allemand ne relèvera le fait : vos journalistes l'imprimeront en lettres capitales et compareront son discours à celui du Président Lebrun... : mieux que cela : pour corser l'affaire, on mettra « Alsace-Lorraine » là où il n'était question que de la Sarre, etc., etc... Et le pire, c'est que les honnêtes gens qui chez vous « savent » n'ont pas le courage — ou pas la liberté — de parler.

Le Français. — N'exagérons rien : on peut parler encore en France, même contre la presse. Et W. d'Ormesson l'a cinglée d'épithètes sévères. Mais au fait, croyez-vous que votre presse à vous soit si blanche? Je vous assure qu'à part quelques louables exceptions, comme celle de M. Sieburg, il ne fait pas bon pour un Français lire les dépêches de vos correspondants de Paris. Là aussi les faits sont systématiquement défigurés, même par les journaux les plus catholiques. Ne lisais-je pas dernièrement que tous ceux qui n'étaient pas « Action Française » dans la jeunesse de chez nous « vénéraient sur leur cheminée (!) un buste de Voltaire »? N'êtes-vous pas allés dénicher dans la « France militaire » un projet obscur pour annoncer l'imminence du service de cinq ans? N'épaulez-vous pas l'Italie pour demander le retrait par le Pape du protectorat français des catholiques d'Orient? Et que d'exemples je pourrais citer!... Je crois malheureusement que sur ce point nous n'avons rien à

nous envier ni les uns ni les autres. Mais laissons cela. Nous ne sommes pas journalistes et je tâcherai de n'être pas Harpagon. Comment pouvez-vous dire que la France est responsable du chômage allemand?

L'Allemand. — Puisque vous insistez, je vais vous dire sans ambages les choses comme je les pense. Oui, je crois à une responsabilité de la France dans le chômage allemand. Entendez bien : je ne dis pas *la* responsabilité, mais *une* responsabilité de la France, il y en a bien d'autres, et il y a bien entendu aussi une responsabilité de l'Allemagne. Mais qu'il soit convenu que pour l'instant nous mettons celle-ci hors de cause.

Je distinguerai d'abord deux sortes de responsabilités : la responsabilité économique, directe, l'influence de la France sur la crise mondiale, et la responsabilité politique, indirecte, l'attitude de la France vis-à-vis de la politique franco-allemande. Parlons d'abord du point de vue économique.

Est-il nécessaire de vous parler encore du traité de Versailles?

Le Français. — Non, inutile de remonter au déluge. Si vous voulez me dire que le traité de Versailles n'a pas assez tenu compte des réalités économiques, je vous l'accorde sans peine. Il fut avant tout un traité juridique et politique. Que les clauses économiques du traité aient paralysé votre industrie et empêché pendant cinq ans votre commerce de reprendre son activité normale, c'est une chose que personne ne niera. Y a-t-il là responsabilité? Je crois qu'il y a surtout inconscience non coupable. On ne peut pas reprocher aux négociateurs de Versailles de n'avoir pas prévu la crise économique : personne ne la prévoyait alors, vous pas plus que nous. Si le

traité a nui à votre relèvement, il l'a fait simplement en tirant les conclusions de la victoire des alliés. Il est inséparable de la guerre qui l'a occasionné, il a liquidé cette guerre comme tous les traités de tous les temps ont liquidé toutes les guerres, et la France n'est pas plus responsable du traité que les autres signataires, y compris les vôtres. Ce qui la sépare seulement des autres alliés est que ceux-ci ont prétendu s'en laver les mains aussitôt leur signature donnée — et librement donnée, celle-là — tandis qu'elle, tout en admettant que le traité ne valait pas cher, considère cependant qu'il a une valeur puisqu'on l'a signé.

L'Allemand. — Vous ne voulez pas qu'on remonte au déluge, mais vos remarques m'obligent pourtant bien à en reparler, de ce fameux traité. Ce que nous lui reprochons surtout, voyez-vous, ce n'est pas d'exister — il fallait bien qu'il y eût un traité, — mais c'est de perpétuer les maux dont nous souffrons. Il est tout entier fondé sur la culpabilité de l'Allemagne, et ce fondement nous paraît faux. Cette culpabilité, d'ailleurs, veut s'adresser à l'Allemagne en tant que nation, et c'est cela qui nous accable. Vous aviez déclaré, d'abord, que la responsabilité incombait au gouvernement allemand. Cela, nous l'aurions encore admis. Mais, ce gouvernement disparu, la responsabilité tombait. N'étant plus soumis à l'influence des castes militaires, le peuple allemand républicain, celui de Weimar, répudiait la guerre en même temps que ce passé. Vous autres Français, vous n'avez pas voulu comprendre cela, vous avez eu peur qu'on vous joue, et vous n'avez pas traité l'Allemagne autrement que si elle était restée wilhelminienne. Pis encore, vous avez voulu reporter les charges de guerre sur les générations parfaitement innocentes : jusqu'en 1982 ! Vous n'avez plus voulu voir en

face de vous qu'un adversaire : l'Allemagne, et le traité de Versailles n'a pas distingué dans ses clauses entre la propriété privée et la propriété d'État. C'est tout cela qui nous solidarise aujourd'hui contre votre traité. Vous nous avez tous mis dans le même sac, les généraux, les républicains, les catholiques, la jeunesse, etc... Rien d'étonnant à ce que nous ayons fini par nous entendre pour tâcher d'en sortir. C'est votre faute.

Le Français. — Oui, c'est vrai, mais nous n'avons pas cru à la sincérité de votre démocratisme en 1919, et nous sommes aujourd'hui tentés de trouver dans vos revirements la preuve de cette insincérité. C'est que pour nous, au fond, votre culpabilité dans le déclenchement de la guerre et votre unanimité dans sa poursuite étaient de telles évidences que nous ne pouvions pas croire à une inégale répartition des responsabilités ni à une conversion aussi rapide. Et la chose ne nous paraît encore pas si claire aujourd'hui. Vous êtes allés joliment vite en répandant en Allemagne le dogme de votre non-culpabilité. Vos compatriotes ont accepté cela sans critique, parce qu'ils n'avaient ni les moyens ni le désir d'examiner les considérants, et ce dogme est aujourd'hui une évidence sur laquelle tout le monde s'entend. Pour nous, les plus bienveillants de nos historiens mettent seulement un point d'interrogation au bout de leur solution, et pour ma part je suis convaincu que le problème est insoluble et malfaisant. Insoluble, parce que les documents n'en sont pas encore tous publiés, insoluble parce que nous avons tous été placés pendant quatre ans dans une situation d'intoxication psychologique telle, par suite de la censure et de l'opinion publique dirigée, que nous ne pouvons pas nous déprendre de ces habitudes de pensée. Insoluble donc pour vous comme pour nous. Et malfai-

sant aussi, car ces discussions inutiles risquent de nous ancrer dans des positions antagonistes sans issue. A quoi bon discuter cela? Si par hasard vous arriviez à convaincre un Français de votre non-culpabilité dans le déclenchement de la guerre, il vous répondrait probablement qu'après tout cette question l'intéresse peu, et qu'il vous en veut beaucoup plus d'avoir traversé la Belgique que d'avoir déclaré la guerre. Or sur ce point il faut avouer que vos justifications sont faibles. Laissons donc cela, la misère actuelle est un motif suffisant d'ajuster le traité, sans que nous ayons besoin d'aller chercher de douteux arguments juridiques dont l'inefficacité est sûre. Revenons donc sur le terrain économique : nous avons plus de chances de nous y entendre.

L'Allemand. — J'y reviens, et je laisse Versailles. Pourtant il faut bien que je vous parle encore des réparations qui sont liées à ce traité, car elles sont un de nos principaux griefs. Le principe des réparations : culpabilité de l'Allemagne, est pour nous injuste, je n'y reviens pas, je prends simplement le fait. Le montant de ces réparations nous a paru monstrueux. C'est lui qui, par le jeu non protégé des transferts de devises, a occasionné notre inflation en 1923, c'est lui qui nous obligeait à vous livrer notre or pendant que votre politique douanière nous empêchait d'exporter nos marchandises et de reconstituer ainsi notre capital. Vous avez voulu nous faire payer, sans nous permettre de nous procurer les moyens de paiement. Comment vouliez-vous que nous en sortions? Et par un étrange paradoxe, parce que nous ne payions pas, vous êtes venus dans la Ruhr arrêter pendant un an notre industrie et lui occasionner ainsi de nombreuses pertes de débouchés, ce qui nous rendait encore plus incapables qu'auparavant de vous payer nos dettes.

Votre politique des réparations a eu une influence directe sur notre crise économique.

Le Français. — Permettez ! Nous n'avons jamais eu l'intention de vous faire payer plus que vous ne pouviez payer. Voyez donc dans quelles conditions ont été établis les plans Dawes et Young. Ils ont toujours été accompagnés d'une réunion d'experts, d'une étude de votre situation économique, pour ajuster à celle-ci les paiements demandés. Ce n'est qu'après examen et discussion que l'on a signé — que vous-même avez signé, sans crier à ce moment-là au *diktat* ! — Après tout, les réparations ne représentaient guère qu'un douzième de votre budget. Qu'est-ce que cela ?

L'Allemand. — Un douzième de notre budget, par les temps où nous vivons et dans la situation où se trouvent nos finances, c'est considérable. Quant à l'ajustement des paiements de réparations à notre situation économique, on peut bien dire qu'il n'a jamais été réalisé. Étant donné cette situation, et sans parler des considérations politiques, le seul ajustement possible, c'était la suppression. Du moment que nous ne pouvions pas exporter, nous ne pouvions pas payer.

Le Français. — Pourquoi donc alors avez-vous signé le plan Dawes et le plan Young... et même le traité de Lausanne ?

L'Allemand. — Eh ! Que voulez-vous que nous fissions ? Je vous vois venir : vous allez encore invoquer les signatures « librement données », les liquidations « définitives » de la guerre, les traités « intangibles ». En réalité nous savions bien en signant que ces accords seraient

inapplicables, mais nous ne pouvions pas ne pas signer.

Nous ne pouvions pas ne pas signer, d'abord, parce qu'il y avait l'exemple de la Ruhr, et que vous trouverez encore partout en Allemagne l'effet de cette menace : on a toujours peur que ça revienne.

Nous ne pouvions pas ne pas signer, ensuite, parce que notre signature avait un effet politique et par là même un contre-coup économique. Ne pas signer, c'était prolonger notre crise, rester sous le coup du précédent accord toujours plus sévère que l'actuel. C'était accentuer la crise de défiance, d'insécurité, et par là même paralyser les affaires.

Signer, au contraire, c'était un geste de bonne volonté qui ramenait la confiance, qui nous rapprochait, facilitait les accords commerciaux et risquait par là même de rendre l'accord proposé moins inapplicable qu'il ne l'était en réalité. Alors que faire? Nous avons signé, et comme les accords n'ont pas eu les effets que nous attendions, vous avez crié à la mauvaise foi, et nous avons crié au *diktat* : c'est logique.

Et puis il y avait la question des livraisons en nature, qui faisait marcher notre industrie. Or vous savez qu'un bon nombre de nos industriels n'étaient pas fâchés de cette activité, si factice qu'elle soit, qui avait l'avantage de les substituer à l'État et de leur donner sur celui-ci une influence prépondérante. Les accords de Spa ont été conclus sous la pression de Stinnes, et cette pression a toujours influencé notre politique de réparations.

Voilà toutes les raisons pour lesquelles nous avons signé, et pour lesquelles nous ne pouvions pas, hélas! faire honneur à notre signature.

Le Français. — En tout cas la question est aujourd'hui liquidée. Mais vous avez la preuve, maintenant,

que la suppression des réparations était bien insuffisante à vous tirer d'affaire, preuve que vous avait d'ailleurs déjà administrée le moratoire Hoover. Et vous l'avez si bien compris que vous avez crié immédiatement contre Lausanne autant et plus encore que vous ne l'aviez fait contre le plan Dawes et le plan Young.

L'ALLEMAND. — Si nous avons crié si fort, c'était en grande partie pour des raisons de politique intérieure. Le traité de Lausanne a été signé au moment le plus aigu d'une période électorale, par un gouvernement attaqué à ce moment par tous les grands partis. Je ne nie pas que ces appréciations aient été stupides et ne nous aient causé le plus grand tort, mais qu'y faire? Les mêmes réactions se seraient produites dans les mêmes circonstances pour n'importe quel pays du monde.

Quant aux effets de Lausanne sur la crise, j'avoue qu'ils nous ont déçus. Peut-être attendions-nous trop de miracles de la fin des réparations. C'est que pour nous cet événement était moins encore une question de gros sous qu'une question de confiance. Tout le monde savait que nous ne pouvions plus payer. Mais nous comptions que devant notre détresse la France ferait un beau geste, et que cette marque de confiance serait le signal d'une remontée de la « Konjunktur », d'un départ optimiste pour le travail en commun. Au lieu de cela vous avez lésiné, discuté, gratté trois milliards. Vous avez prolongé des pourparlers pénibles et vous avez ainsi enlevé à l'accord de Lausanne sa valeur de geste. Vous avez, en somme, fait là-bas ce que vous aviez déjà fait pour le moratoire Hoover. Pendant dix-sept jours vous aviez discuté, épluché les textes, demandé des garanties, et pourquoi, grand Dieu? Pouvez-vous dire que ces lésineries vous aient servi à quelque chose? Or pendant ce

temps-là le geste perdant de sa valeur, la défiance revenait et le moratoire n'avait plus d'effet. C'est là un des gros reproches que nous faisons à la France, un des principaux points où nous lui attribuons une responsabilité dans notre crise économique.

Le Français. — Vous êtes bon, vous! Vous vous êtes toujours obstinés en Allemagne à considérer cette question des réparations comme une question uniquement franco-allemande, ou même simplement comme une question allemande, et vous n'avez jamais eu l'air de vous douter que le plus clair de vos paiements ne faisait que traverser la France pour s'en aller en Amérique, et qu'une partie insignifiante restait chez nous. Votre seul créancier, disiez-vous, était la France, et le reste ne vous regardait pas.

C'est là une conception assez étroite du problème, et un peu de réalisme vous aurait fait apercevoir que les réparations étaient un problème économique international et non un problème national. La question qui se posait pour nous n'était pas : Allons-nous renoncer aux paiements de l'Allemagne? mais bien : Allons-nous payer l'Amérique *à la place* de l'Allemagne? Allons-nous payer nos dettes alors que l'Allemagne ne les paie plus? Et parce que nous hésitions — cela se conçoit sans peine — nous avons tâché d'obtenir des garanties, non vis-à-vis de l'Allemagne, mais vis-à-vis des États-Unis. Il nous semblait assez paradoxal d'être les seuls à payer les pots cassés d'une guerre que nous croyions avoir gagnée, et cela parce que nous étions moins que les autres en déconfiture. C'est pour cela qu'il nous fallait des précisions nettes sur le moratoire Hoover, qu'il nous fallait à Lausanne quelque chose pour pouvoir dire à l'Amérique : Si vous ne nous lâchez pas nos dettes, nous ne lâchons pas les derniers trois milliards de l'Allemagne.

Me permettez-vous de vous dire qu'avec vous autres Allemands c'est toujours la même chose. Le monde n'existe pas pour vous et il n'y a pas d'autres problèmes que les vôtres. Vous ne savez pas penser internationalement. De là vos déceptions, de là vos incompréhensions, vos échecs, vos colères devant des événements qui aujourd'hui ne se traitent que par la médecine générale et non par des remèdes allemands ou français. Ah ! si vous vous étiez décidés un bon coup, après la guerre, à collaborer avec nous pour une réorganisation mondiale, économique et politique : que de belles choses nous aurions faites ensemble ! Mais non, vous n'avez jamais regardé par-dessus le mur de votre jardin que pour découvrir des débouchés allemands, ou pour excommunier des ennemis de l'Allemagne. Comment voulez-vous faire travail utile dans ces conditions-là ?

L'ALLEMAND. — Que vous voilà bien Français authentique ! Si j'insiste, je suis sûr que vous allez me sortir de votre poche un plan — encore un plan — de reconstruction mondiale ou quelque chose de ce genre. Et si j'ai le malheur de me moquer de vos élucubrations *a priori*, vous allez dire que je ne suis pas « réaliste ». C'est vrai, nous n'y croyons pas, à vos systèmes, mais je crois bien que c'est parce que nous sommes plus réalistes que vous. L'économique, comme la politique, ne sont pas des abstractions à organiser pour elles-mêmes. Elles reposent en fin de compte sur des individus en chair et en os qu'il s'agit de faire vivre. Et ces individus ne sont pas maniables à volonté, ils ont des exigences, des aspirations, des goûts, des caractères. Ils parlent, ils s'agitent, ils forment des partis politiques, ils votent, ils approuvent ou condamnent. Ils organisent — ou désorganisent — l'économie et la politique intérieures d'une nation, et c'est sur ces don-

nées que se basent l'économie et la politique extérieures de cette même nation. D'où la vanité de toute politique extérieure *a priori*. Vous n'avez pas l'air de vous douter de cela, vous autres Français, et je pourrais vous retourner le reproche d'étroitesse de vues que vous nous faisiez à propos des réparations. Combien de fois n'avez-vous pas écrit : « Faites taire Hitler, et l'on s'embrassera !... Quand vous aurez dissous vos Stahlhelm, on pourra s'entendre... etc., etc. » Comme si nous n'avions qu'à lever le petit doigt pour vous faire plaisir? Que diriez-vous si un beau jour nous nous mettions à exiger la dissolution de vos Camelots du Roi? Ce serait un beau tapage chez vous — et du coup les Camelots du Roi doubleraient le nombre de leurs adhérents. C'est exactement ce qui se passe chez nous depuis quelques années, et là encore nous voyons une responsabilité française, mais ici c'est une responsabilité politique.

Le Français. — Il y aurait beaucoup à dire sur ce chapitre. Mais ne nous y embarquons pas avant d'avoir vidé la question économique. Notons seulement cette conclusion que l'organisation internationale demande une connaissance *exacte* et *complète* des situations nationales. C'est une vérité dont vous et nous avons à faire notre profit.

Et revenons à la crise, à laquelle les réparations nous avaient déjà conduits. Là aussi, voyez-vous encore les traces d'une responsabilité française?

L'Allemand. — J'en vois, hélas! et de nombreuses. Vous aurez beau plaider non coupable, je ne peux pas arriver à croire que cette accumulation d'or en France ne soit pas l'effet d'une politique voulue, qui a appauvri le reste du monde et décroché toutes les monnaies de leur

étalon normal. Rien qu'en un an, de juillet 1931 à juillet 1932, la Banque de France a rapatrié des fonds pour une valeur de 3,3 milliards. Vous imaginez-vous la succion que cela représente? Ce sont ces rapatriements de crédits qui ont, sinon déclenché, du moins fortement accéléré la chute de la *Credit Anstalt* autrichienne, et après elle la cascade des dégringolades monétaires et bancaires. Ces arrivées constantes d'or, par avion, par bateau, qui donnent à votre monnaie une couverture exceptionnelle, près de 90 o/o, ne sont pourtant pas l'effet du hasard. Et comme vous gardez cet or pour vous, comme vous ne faites pas bénéficier l'étranger de votre puissance de crédit, nous sommes bien fondés à dire que, là encore, vous êtes responsables de notre crise.

Le Français. — Je conviens que les apparences sont contre nous, mais je ne pense pas que vous puissiez prouver cette assertion que l'afflux d'or en France est voulu. S'il y avait là une économie dirigée, elle devrait au moins nous servir à quelque chose, et nous ne serions pas obligés de réduire les traitements des fonctionnaires et de créer de nouveaux impôts pour soutenir un budget en déficit. Nous ne nous débattrions pas actuellement avec de grosses difficultés industrielles, commerciales, agricoles, qui se traduisent par une augmentation rapide du nombre des faillites : indice 170 pour 1932, contre 100 en 1929. Nous avons même positivement réagi contre cet afflux d'or, et vous vous rappelez peut-être la constance avec laquelle la Banque de France a maintenu un taux d'escompte très bas pendant que la Banque d'Angleterre en difficultés élevait le sien. Les capitaux français investis en Autriche comme en Allemagne étaient extrêmement réduits, et ce n'est pas leur fuite, mais bien celle des capitaux anglais et américains, qui a favorisé les paniques.

Nous savons très bien que cet or actuellement en France ne nous appartient pas, il est l'effet normal de notre crédit, et s'en ira dès que notre politique n'inspirera plus confiance. C'est pour cela que nous ne voulons pas risquer cet or en crédits étrangers. Les politiques étrangères ne nous inspirent malheureusement pas suffisamment confiance pour que nous hasardions des crédits basés sur une couverture qui ne nous appartient pas. Au fond, cet or, il est à vous, il est aux Anglais, à tous ceux qui se plaignent. Assainissez votre situation, faites honneur à votre signature, inspirez confiance, et vos capitaux reviendront automatiquement chez vous, avec d'autres qu'ils attireront avec eux.

L'Allemand. — « Inspirez confiance... Faites honneur à votre signature... » Excusez-moi, mais rien ne nous horripile comme ces prêches continuels avec lesquels vous nous encouragez à nous tirer d'affaire. L'éternelle et stupide fable de la cigale et de la fourmi. Le monde serait mortellement ennuyeux s'il n'y avait plus de cigales! Et croyez-vous que le « dansez maintenant » de la fourmi soit un idéal bien généreux, une morale digne d'être recommandée? Vous avez beau jeu, vraiment, à être raisonnables et à vous flatter d'avoir réussi, alors que des conditions géographiques naturelles dont vous n'êtes pas responsables vous ont permis de vous suffire à vous-mêmes et de vous enfermer, au détriment du voisin, dans un réseau infranchissable de barrières douanières.

Le Français. — N'avons-nous pas tout fait pour favoriser l'organisation économique internationale?

L'Allemand. — Parlons franc : Vous avez tout fait pour la désorganiser. Oui, bien sûr, il y a eu de beaux

discours, des parlottes à Genève et à Londres, et il vous arrive de vous prendre à votre propre jeu et de croire vous-même à votre sincérité. Comédie que tout cela. Rappelez-vous les conférences économiques de Genève en 1927 et 1929. Vous y avez fait les bons apôtres, et pendant que M. Flandin vantait à la S. D. N. le désarmement douanier, M. Tardieu à Paris, comme ministre tout-puissant de l'agriculture, se lançait dans une politique protectionniste de grand style qui contingentait les blés d'Europe Centrale : allez donc croire après cela à vos plans internationaux ! Lorsque M. Laval, traînant un Briand déjà déliquescent, est venu à Berlin rendre visite à Bruning, alors que tous les regards étaient tournés vers lui dans l'espoir d'un geste sauveur : qu'a-t-il fait ? Il a créé une commission économique franco-allemande, qui n'a pas été autre chose qu'un instrument de guerre économique par l'organisation des contingentements au profit des industriels français. C'est tout cela, vos plans ? Lorsqu'on a été déçu dans des circonstances aussi solennelles, il est bien permis, n'est-ce pas ? de dire que vous n'êtes pas sincères et que vous jouez la comédie du désintéressement.

Le Français. — Mais si, nous sommes sincères. Seulement vous êtes toujours portés à mal interpréter nos intentions. Ce n'est pas forcément notre faute si telle tentative échoue, et nous ne pouvons tout de même pas sacrifier de gaîté de cœur notre agriculture ou notre industrie pour vous fournir une aide qui ne suffirait pas à vous tirer d'affaire, et dont vous ne nous seriez, pardessus le marché, jamais reconnaissants.

L'Allemand. — Nous ne pouvons pas vous être reconnaissants, parce que si parfois vous nous accordez quelque chose en chantant sur tous les tons la générosité française

en réalité c'est parce que vous ne pouviez pas faire autrement : l'Angleterre faisait pression, ou l'Amérique, et vous avez toujours rechigné, marchandé jusqu'à la dernière minute. Vous avez mis un an à évacuer la Rhénanie, par paliers, en geignant tous les jours dans vos journaux et en traitant Briand de traître. Après quoi vous avez baptisé cela « le geste le plus généreux de l'histoire de « France ». N'y a-t-il pas de quoi rire? Les Anglais, eux, sont partis tout de suite, en nous serrant la main. Du don, voyez-vous — si don il y a —, on pourrait encore, peut-être, à la rigueur, être reconnaissants, mais il y a la manière de donner! Et nous avons toujours mille raisons de suspecter vos intentions soi-disant généreuses.

Le Français. — Est-ce là une allusion à ce que vous appelez en Allemagne l'impérialisme français?

L'Allemand. — Nous passons ici sur le terrain politique, mais oui, c'est bien cela : impérialisme. Vous avez à nos yeux cet immense tort de ne jamais séparer l'économique de la politique. C'est peut-être en soi un avantage, mais pour nous c'est une source continuelle de difficultés, parce que nos économistes parlent uniquement affaires, tandis que les vôtres ont constamment une idée derrière la tête. Le plan François-Poncet d'Union Européenne avait-il un autre but que celui d'empêcher l'Anschluss? Le plan Tardieu d'Union Danubienne ne cherchait-il pas uniquement à assurer votre hégémonie en Europe Centrale?

Le Français. — Où voyez-vous cela? Demandions-nous quelque chose en contre-partie?

L'Allemand. — Bien sûr, vous affichiez votre parfait désintéressement. Mais dites-moi : pourquoi ce plan

danubien incluait-il la Tchécoslovaquie et excluait-il l'Allemagne? La Tchécoslovaquie souffre relativement peu de la crise, elle n'avait pas besoin de profiter de tarifs préférentiels, tandis que l'Allemagne... Alors pourquoi cette exclusive, sinon pour raisons politiques? Vous disiez bien que vous ne demandiez pour vous aucune préférence, aucun avantage, et votre presse a désigné l'Allemagne comme le grand gêneur, l'obstacle au salut de l'Europe Centrale. Ce qu'elle n'a pas dit, c'est que le plan nous coûtait à nous, par an, 1 milliard d'exportations supprimées, et que nous ne sommes pas en état de faire de pareils cadeaux. Ce qu'elle n'a pas dit non plus, c'est que cette reconstruction de l'Europe Centrale ne pouvait pas se faire sans crédits, que ces crédits, la France était seule à pouvoir les fournir, et qu'alors seraient venues, sous couleur de garanties, de « sécurités », les conditions établissant sur le Danube l'hégémonie française.

Le Français. — Vous figurez-vous par hasard que nous allons vous donner des crédits sans aucune garantie? Au fond c'est ce que vous voudriez. Vous réclamez l'argent, mais rien qui vous oblige à le rendre. Comment voulez-vous que nous acceptions des arrangements pareils? Ces crédits que nous vous donnerions sont basés sur le crédit de la France à l'étranger, sur l'épargne de nos populations. Si par hasard nous acceptions quelque placement aventureux sans garanties suffisantes, c'est le crédit de la France qui diminuerait, la sécurité de nos épargnants qui s'affaiblirait. Par le fait même nous perdrions toute possibilité de prêter, et nos crédits perdraient de leur valeur. Vous nous reprochez notre politique de prudence et vous demandez nos crédits. Je vous réponds : Si nous lâchons la première, nous perdons du même coup les seconds.

L'Allemand. — Prudence, garanties des crédits, soit ! mais ce qui nous exaspère, c'est que ces garanties sont d'ordre politique, c'est que vous vous servez de prétextes économiques pour vous ingérer dans la politique intérieure des États et leur dicter vos volontés. C'est cela qui nous fait crier au chantage et traiter vos accords de « diktats ».

Le Français. — Vous exagérez. Vous ne pouvez pas prouver cela.

L'Allemand. — Mais si, je le prouve. Avez-vous bonne mémoire ? Vous vous souvenez qu'en février 1932, lorsqu'il s'agit de réunir pour la première fois la conférence de Lausanne, un journaliste — toujours les journalistes — attribua à Bruning une déclaration disant qu'il ne *voulait* plus payer ?

Le Français. — Je m'en souviens parfaitement.

L'Allemand. — Vous souvenez-vous qu'à cette nouvelle il y a eut un beau tapage dans la presse française, et que — là est le point capital — la Banque de France dénonça le crédit de 100 millions de francs précédemment accordé à l'Allemagne par l'entremise de la Banque des Règlements Internationaux, et jusqu'ici renouvelé de terme en terme. Vous savez ce que représentait le retrait de ce crédit dans les conditions où se trouvait alors la Reichsbank : c'était la couverture du mark tombant à 8 o/o, l'Allemagne acculée à la faillite ou à l'inflation. Concevez-vous Bruning se rendant à Lausanne sous le coup de cette menace ? On a ajourné la conférence, et c'est ce que l'on avait de mieux à faire, mais comment qualifier la manœuvre ? Comprenez-vous que nous parlons de chantage ?

Et sans aller bien loin, comment qualifier les conditions du dernier emprunt accordé à l'Autriche ? Ce pays est dans la misère, il a un besoin urgent de crédits, ne peut plus payer ses fonctionnaires. Vous arrivez avec le sourire : « Des crédits, en voilà ; seulement vous allez me signer la promesse de renoncer à toute tentative d'Anschluss avec l'Allemagne. » Et l'Autriche signe, après de pénibles scènes au Parlement pour mendier une majorité d'une voix. Quelle valeur, dites-moi, attribuez-vous à un pareil traité ? Parlerez-vous, là aussi, de « signature librement donnée » ? Et comprenez-vous que nous disions : « diktat » ?

Le Français. — Je ne nie pas les faits, mais ils prouvent simplement une chose, à mon avis, c'est précisément que les questions politiques sont inséparables des questions économiques. Toutes les garanties techniques usuelles ne serviront de rien si le pays débiteur s'amuse tout d'un coup à se mettre en révolution ou à se lancer dans des aventures politiques. L'exemple de la Russie est là pour en témoigner. De sorte que nous sommes bien obligés de demander quelque engagement officiel. Ce n'est pas là impérialisme, mais sécurité simplement. Nous ne demandons pas mieux que de prêter notre crédit aux nations en détresse, et nous ne leur demandons pas même de reconnaissance, nous leur demandons seulement la promesse qu'avec cet argent-là elles ne vont pas construire des canons et des mitrailleuses pour nous tirer dessus. Avouez que c'est élémentaire. Et remarquez bien que ce que nous faisons pour l'Autriche ou pour d'autres, nous sommes prêts à le faire pour vous, sans aucune intention d'en profiter pour vous influencer en aucune façon. Seulement il faudrait nous prouver au minimum que vous êtes d'honnêtes gens. Rappelez-vous la visite de Bruning

à Paris, dans les heures tragiques de 1931. Tout craque en Allemagne, et les banques sont à la veille de fermer leurs guichets. Bruning vient trouver Laval : « L'Allemagne est au bord de l'abîme. Vous seul pouvez nous tirer de là. Aidez-nous. » Laval est secoué. La dignité et la droiture de Bruning l'impressionnent. Cette démarche l'émeut : il est décidé à faire quelque chose, un grand geste, à avancer un crédit de 2 milliards s'il le faut, tout ce que l'on demandera pour renflouer l'Allemagne... Mais le Parlement? L'opinion publique? Alors Laval : « Pouvez-vous seulement me signer un papier promettant de ne pas susciter de troubles politiques d'ici dix ans, à propos de votre frontière orientale, du corridor de Dantzig ou de quelque autre aventure? » Et Bruning a chancelé. De cette heure dépendait la situation non seulement de l'Allemagne, mais de l'Europe. Il s'est assis, la tête dans ses mains, a réfléchi longuement pendant 10 minutes et probablement prié. Puis il s'est levé lentement, il a secoué la tête tristement : « Je ne peux pas! »

C'était fini.

Comprenez-vous que nous ne pouvions pas non plus?

L'Allemand. — Je vous comprends, mais Bruning, mais aucun Allemand ne pouvait accepter cela; nous aurions immédiatement crié au « diktat ». Et ce n'est pas du tout que nous ayons l'intention de provoquer quelque chose à la frontière orientale, Bruning moins que personne aurait eu de telles intentions. Mais c'est le principe qui nous choque, c'est cette ingérence dans notre autonomie, cette pression qui nous place vis-à-vis de vous dans la situation d'une nation en quelque sorte vassale, d'une nation de second rang. Si vous aviez donné les crédits sans conditions, vous auriez eu sans traité la sécurité pendant 10 ans, de même que si vous aviez soutenu l'Autriche sans con-

ditions politiques, l'Anschluss n'aurait pas plus été à craindre que maintenant. Mais vous voulez le contrat signé, vous exigez un lien, une corde sur laquelle vous pourrez tirer à l'occasion pour nous rappeler au respect de notre signature, c'est-à-dire de votre politique : cela, nous n'en voulons à aucun prix.

Le Français. — Nous voilà dans un cercle vicieux : vous réclamez, que dis-je ? vous exigez notre aide, mais vous ne voulez rien nous garantir. Vous parlez sans cesse de vos difficultés, de vos souffrances, et vous cherchez à nous apitoyer sur votre sort. Mais quand nous arrivons la main tendue, décidés à vous tirer d'affaire, vous changez soudain d'attitude et vous mettez à parler haut : « Nous ne sommes pas des mendiants. » Cette double politique nous déconcerte.

L'Allemand. — Mais oui, c'est cela, vous y êtes. Nous ne voulons pas être considérés comme des mendiants. En d'autres termes : nous ne voulons pas que l'on profite de nos difficultés pour tirer sur nous une hypothèque quelconque, et notre susceptibilité sur ce point nous remet à chaque instant sur la défensive. Au fond, voyez-vous, nous ne voulons pas être traités en vaincus. Nous ne contestons pas votre victoire, mais il aurait fallu savoir nous la faire oublier : rappelez-vous notre poignée de main à l'Autriche après Sadowa. Il aurait fallu que Versailles — on en revient toujours là — tire les conséquences de la victoire une bonne fois, et que ce soit fini. Au lieu de cela, vous avez institué une sorte d'état de victoire permanente, vous trouvez moyen de nous rappeler à chaque instant que nous sommes vaincus : Échelonnage des réparations, clauses militaires, questions des minorités, frontières orientales, tout nous le redit à chaque instant, et notre

entrée à la S. D. N., qui devait nous mettre sur un pied d'égalité avec les autres nations, n'a pas supprimé la tutelle. A force de nous heurter depuis treize ans à cette victoire éternelle, nous en avons par-dessus la tête, voyez-vous. Nous voudrions un peu de ce *fair play* avec lequel nous traitent les Anglais si sportivement : on s'empoigne un bon coup, on liquide l'affaire, et puis on se serre la main : c'est fini, on n'en parlera plus.

Le Français. — Si vous aviez carrément accepté les conséquences de la guerre, ce serait fini, on n'en parlerait plus.

L'Allemand. — Mais non, ce ne serait pas fini. Nous aurions la facture annuelle à payer, et les autres clauses de Versailles nous lieraient de la même façon. Votre grand tort a été de faire de Versailles un instrument de pression, qui ne peut tenir qu'appuyé sur la force, sur une force permanente. D'où les difficultés du désarmement, d'où votre désir de conserver au moins une armée au service de la S. D. N. Il faut un gendarme, dites-vous. Bien sûr, puisqu'il y a un « diktat ». Versailles n'a tenu aucun compte de notre tempérament national, de notre histoire, de nos traditions, de notre psychologie. On ne transforme pas en un tournemain une nation pétrie de patriotisme et de militarisme comme nous le sommes. Je dis bien : militarisme, je n'ai pas peur du mot, parce que j'estime que le militarisme n'est pas forcément dangereux. Il fallait nous laisser au moins jouer au soldat, comme vous dites avec un dédain supérieur. Au lieu de cela vous avez *décidé* que nous serions un peuple pacifiste. Et si encore vous nous aviez aidés à le devenir ! Il y avait chez nous des forces considérables qui pouvaient travailler dans ce sens, éduquer peu à peu — il faut du

temps — une Allemagne républicaine et démocratique. Or qu'avez-vous fait pour favoriser ces tendances? Encore une fois vous nous avez tous mis dans le même sac. De temps en temps il y a bien eu des essais timides : Briand et Stresemann. Mais vous vous repreniez tout de suite. Vous avez, vous aussi, une clique qui n'est pas comme chez nous composée uniquement de généraux, mais qui raisonne elle aussi à coups de sabre : « Ces gens-là, dites-vous en parlant des Allemands, sont tous les mêmes. Au fond ils ne comprennent que la force : cognez dessus, vous les trouverez dociles. » C'est avec ce principe assez rudimentaire que vous êtes entrés dans la Ruhr, et vous ne vous doutez pas à quel point ce coup de force a fait impression chez nous, et combien l'on y songe encore.

Le Français. — Il fallait bien que nous entrions dans la Ruhr, puisque que vous étiez en train de saboter le traité. Nous ne pouvions pas tout de même accepter d'être ainsi joués par vous cinq ans seulement après l'armistice.

L'Allemand. — La faute en est à votre traité. Mais vous avez aggravé le cas en envahissant la Ruhr. Promenade militaire, avez-vous dit. Comme en Palatinat, vous avez prétendu que les populations vous accueillaient à bras ouverts. Allons donc ! On vous a caché en France la brutalité de ce coup de main. On ne vous a pas dit qu'il s'est accompagné du cortège usuel de ces actions de force : expulsions de journalistes, emprisonnements d'ingénieurs, conseils de guerre, interdictions de circuler, réquisitions, exécutions, etc... Vous appeliez cela : rétablir l'ordre. Et je ne parle que des brutalités officielles : il y avait les autres. Je me rappelle Markx, le doux Markx, alors chancelier, intervenant auprès des autorités fran-

çaises, parce que la bonne d'un curé de là-bas venait d'être violentée par trois noirs dans des circonstances particulièrement atroces. C'est tout cela, voyez-vous, qui chez nous a réveillé le nationalisme. Lisez *Das dritte Reich,* l'évangile du national-socialiste, vous y verrez que l'origine du mouvement nazi part de l'envahissement de la Ruhr. Si votre occupation avait été aussi pacifique que vous le dites, comment expliqueriez-vous alors que vos derniers soldats aient été accompagnés à coups de pierre, que votre départ ait été suivi de désordres, voire de massacres, comme à Pirmasens ?

Le Français. — Je connais ces faits, ils sont pour la plupart inévitables, et je ne connais guère d'occupation qui soit acceptée de gaîté de cœur par les populations. Mais puis-je vous dire que vous allez tout de même un peu fort en déclarant ces souvenirs « inoubliables » ? Voyons : nous sommes restés quelques mois dans la Ruhr, et vous combien de temps en France ? et les villages incendiés ? et les otages fusillés ? et les déportations de main-d'œuvre ? et la bibliothèque de Louvain ? et le reste de vos « atrocités » ? Je m'excuse de remuer cette vase dont nous n'aimons pas parler. Mais vous m'y obligez avec vos griefs. Nous oublions, nous voulons oublier tout cela, nous autres, et nous sommes les premiers à vous tendre la main. Pourquoi vous attachez-vous, de votre côté, à vos souvenirs de la Ruhr, qui sont tout de même de moindre envergure ? Vous parliez de « fair play » tout à l'heure. Que ne le pratiquez-vous vous-même ?

L'Allemand. — J'attendais cette objection. Et j'y réponds sans difficulté que ces ordres de faits ne sont pas comparables. Fin 1914 il y avait la guerre, et en 1924 il y avait la paix. Je dis « il y avait la guerre » non pas pour

excuser des faits indiscutablement regrettables, mais pour dire que ces faits sont compris dans la guerre, ils en sont inséparables comme les lance-flammes, les gaz asphyxiants et les autres horreurs. En 1924 au contraire, c'était fini, vous aviez à la S.D.N. fait des déclarations solennelles et vous nous demandiez d'y adhérer. C'est ce moment que vous avez choisi pour entrer chez nous avec canons et mitrailleuses, alors que nous ne pouvions pas nous défendre, pour nous imposer par la force l'exécution de vos volontés. Encore une fois la guerre est-elle finie, oui ou non? Si oui, il faudrait être logique et tirer un trait définitif au bas de son bilan.

Le Français. — Elle est finie, elle est finie. Mais il faudrait alors que vous aussi vous tiriez les conséquences de cette fin, et que vous acceptiez la situation établie. Or vous ne cessez de vous agiter, de réclamer, de menacer, de demander une « révision ». Si vous voulez que la guerre soit finie, ne faites donc pas tout ce qu'il faut pour la recommencer! Pourquoi découragez-vous systématiquement tout ce qu'il y a chez nous d'éléments pacifistes, car il y en a!

L'Allemand. — Eh! mais nous ne pouvons pas l'accepter, la situation établie, parce qu'elle signifie pour nous 6 millions de chômeurs et l'économie ruinée. Vous voudriez, vous autres, une réconciliation platonique qui ne touche à rien et n'ait aucune conséquence politique. Une telle embrassade générale n'a pas de sens pour nous, et c'est là ce qui sépare totalement nos pacifistes des vôtres.

Le Français. — Ce qui les sépare surtout, c'est que, chaque fois que nous nous rencontrons, nous nous trou-

vons en face de cette sorte de « pacifisme nationaliste » si fréquent chez vous. Et cette conception hybride est difficile à comprendre. Votre pacifisme n'existe jamais à l'état pur. Il est toujours intéressé. Il est pour vous un moyen d'obtenir quelque chose. Il est ce qu'était le pacifisme de Stresemann : une politique. Et certes le moyen est bon, et la politique nous plaît. Seulement nous avons toujours peur que le pacifisme ne soit qu'un moyen, un opportunisme, et que le nationalisme ne soit le but et le ressort caché. Nous nous méfions du « finassieren ».

L'Allemand. — Je ne tiens pas outre mesure à défendre Stresemann. Puis-je cependant vous faire observer que vous vous êtes un peu pressés en France de salir sa mémoire, vraisemblablement pour salir à travers lui celle de Briand, car vous avez la spécialité de couvrir de boue ceux d'entre vous qu'on admire le plus à l'étranger. N'oubliez pas que chez nous Stresemann jouissait d'une impopularité considérable, et que nous aussi nous l'avons traité et le traitons encore de traitre. Le premier soin de la municipalité de Berlin fut de débaptiser la rue qui porte son nom : il faut donc croire que Stresemann n'était pas si nationaliste que vous le dites. Et c'est pour répondre à ces accusations qu'il a préparé un dossier destiné à le réhabiliter aux yeux de ses compatriotes. Il est mort sans avoir le temps de mener à bien ce travail, et un éditeur peu scrupuleux a choisi dans les documents laissés tout ce qui pourrait le mieux servir à créer du scandale, à faire une « affaire ». Il n'a que trop bien réussi. Et certes il est vrai que Stresemann était allemand, vrai qu'il travaillait pour l'Allemagne : et qui donc l'en blâmerait ? Mais il est un de nos rares hommes d'État qui aient eu le sens de l'organisation européenne. Il voulait reconstruire l'Allemagne à travers et par l'Europe, commencer par celle-ci

et collaborer avec Briand pour présenter ensuite ses revendications nationales. En quoi cette politique est-elle condamnable ?

Voyez-vous, notre misère est trop grande pour que nous puissions pratiquer ce que vous appelez le pacifisme à l'état pur. Nous sommes un peu dans la situation de ce pauvre diable qui meurt de faim et auquel on parle du royaume de Dieu. Donnez-lui plutôt à manger, et puis vous prêcherez ensuite. Mais si l'on tient à tout prix à prêcher d'abord, on risque en effet que le pauvre diable ne fasse le bon apôtre, et ne prenne l'eau bénite pour avoir le morceau de pain. Je ne veux pas dire que les Allemands en soient là ; je dis seulement qu'il y a danger, et que la responsabilité, là encore, en est à la France.

Le Français. — Vous lui en voulez, à cette malheureuse France. Mais c'est que le pauvre à secourir est, avouez-le, un drôle de paroissien. Il passe son temps à nous accabler d'injures. Il crie, il s'agite, il menace. Il se met en uniforme et réclame des fusils, des sous-marins, des tanks, des avions de chasse. Il ne se contente plus de protester contre Versailles : en réclamant contre la démilitarisation de la rive droite du Rhin, ce n'est plus Versailles qu'il attaque, c'est Locarno. Il signe des papiers dont il se moque trois jours après, et dont il n'attend même pas la ratification pour en tirer les conséquences concrètes qui lui sont favorables : voyez Lausanne ! Et c'est cet Allemand-là que vous me demandez de tirer d'affaire ? Nous ne vous demandons pas de prendre de l'eau bénite, mais seulement de garder un peu de calme. Revision, dites-vous ? Vous allez vite ! Songez un peu que Versailles est un pâle *diktat* à côté de Brest-Litovsk, et que nous avons tout de même mis plus de formes à faire plébisciter le Sleswig ou la Silésie que vous n'en

mettez aujourd'hui à liquider les Juifs ou à prussianiser les Autrichiens. Mais admettons qu'une revision soit souhaitable : elle ne se fera certainement pas en un tournemain, ni en criant et en donnant des coups de poing sur la table. Elle est prévue dans le pacte de la S.D.N. : travaillons de ce côté-là, causons tranquillement, il n'est pas si impossible de nous entendre.

L'Allemand. — Je n'ai pas la prétention de tout justifier dans notre manière d'agir, pas plus — ne l'oubliez pas — que je ne prétends charger la France de toute la responsabilité de nos malheurs. Nous avons au début de notre conversation bien délimité le problème et vous m'avez demandé nos griefs : je vous les expose sans chercher même à éviter la partialité inévitable qui s'attache à tout point de vue national, c'est-à-dire unilatéral. Ne faites donc pas dévier le débat en l'élargissant : je parle des responsabilités françaises et non des nôtres que je ne nie pas. Et puisque vous admettez qu'une revision est souhaitable, laissez-moi vous répondre que c'est se moquer de nous que de nous renvoyer à la S.D.N. Paroles que tout cela ! La revision, vous ne l'admettez que dans le principe. Dès que nous voulons parler concret, vous regimbez. Dès que Mussolini propose d'en venir au fait, vous poussez des cris d'effroi et invoquez vos traités. C'est qu'il y a des réalités plus fortes que vos traités, des événements qui vont plus vite que votre juridisme. Voyez donc vos réactions devant la question des dettes franco-américaines. Là aussi il y avait des contrats, des signatures, et vous pouviez payer. Mais les réalités ont été plus fortes que tout cela, et vous avez, sous la pression de la crise, tout envoyé promener pour dire : Nous ne paierons pas.

Le Français. — Je pourrais vous répondre facilement

que les Américains en nous poussant à Lausanne devaient logiquement accepter l'annulation de leurs dettes. Mais ce n'est pas leur procès que j'entends faire ici. Je veux seulement vous montrer que votre comparaison est inexacte. C'est que, dans la question des dettes interalliées, les contrats étaient injustes et que les Américains nous ont toujours refusé la revision des dettes par la procédure normale. Ils nous ont éternellement renvoyés au tout-puissant Congrès. Or nous sommes payés pour savoir ce que cela veut dire. Le Congrès ignore systématiquement tout ce qui n'est pas politique américaine, et il nous laissera tomber avec nos dettes, comme il a laissé tomber Wilson, son traité et sa S.D.N.

L'Allemand. — Eh ! c'est cela, vous y êtes. Appliquez à la S.D.N. tout ce que vous venez de dire du Congrès américain, et vous comprendrez exactement notre point de vue. Nous n'avons pas plus confiance dans celle-là que vous n'avez confiance dans celui-ci. La S.D.N., voyez-vous, n'est pas un organisme international, mais franco-anglais. Elle nous est, à nous, totalement étrangère. On n'y parle même pas notre langue. On y ignore nos fonctionnaires, qu'on a savamment chambrés en d'honorifiques et inoffensifs postes : Coopération intellectuelle, prophylaxie internationale, etc... La S.D.N. est une institution démocratique, dont la règle sacro-sainte est le principe d'unanimité. Or que voulez-vous faire avec un tel principe? Voyez son impuissance foncière dans le conflit sino-japonais. Que voulez-vous que nous espérions d'une machinerie si démodée?

Le Français. — Le principe d'unanimité est incommode, je ne le nie pas, mais nous tenons, nous autres, à considérer les petites nations comme aussi souveraines et

aussi respectables que les autres. Vous êtes comme toujours pour la politique de force. Nous sommes, nous autres, pour la politique du droit et pour la protection des faibles.

L'Allemand. — Protection des faibles ? Êtes-vous bien sûrs d'être désintéressés dans cette politique et de ne pas vous piper de mots? Vous êtes, vous autres Français, héréditairement démocrates, et vous considérez les principes égalitaires de 89 comme des vérités intangibles. Et pourtant, êtes-vous si sûrs de les respecter? Êtes-vous égalitaires dans le gouvernement même de votre pays? Voyez : vous n'avez ni représentation proportionnelle, ni vote des femmes. Vos ministres gouvernent en s'appuyant sur des majorités homogènes ou sur des cartels qui ne tiennent absolument aucun compte de l'avis de la minorité. Pourquoi donc, je vous le demande, voulez-vous gouverner l'Europe autrement que vous ne vous gouvernez vous-mêmes? Nous sommes plus réalistes, nous autres, et peut-être plus francs quand nous disons : Aucune organisation n'est possible avec le principe d'égalité. Et nous proposons d'y substituer le Directoire. N'oublions pas que cette question d'organisation n'est qu'un moyen, et que le but est la paix. Supposez un instant que vous réalisiez, vous autres, ce Directoire avec les États-Unis et l'Angleterre, Directoire prévu, d'ailleurs, dans l'annexe non ratifiée du traité de Versailles. Supposez-le résolu : ne serait-ce pas une garantie efficace de la paix? et ne l'accepteriez-vous pas de bon cœur? Eh bien! ce Directoire, nous vous le proposons, nous, pour assurer la paix en Europe. Nous vous disons : Si nous nous entendons pour unifier nos politiques, aucun État en Europe et au monde n'osera s'opposer à nous et violer la paix. Pourquoi refusez-vous? Pourquoi, sinon parce que notre pro-

jet ne porte pas l'estampille française? Encore un coup vos conceptions égalitaires ont échoué et échouent tous les jours dans vos essais d'organisation internationale : pourquoi ne voulez-vous pas essayer autre chose?

Le Français. — Parce que, derrière vos conceptions, nous reconnaissons trop bien une vieillerie qui déjà amoncela des ruines dans le monde : votre hégémonie européenne est un camouflage du pangermanisme.

L'Allemand. — Eh oui, pourquoi le nier? Je n'ai pas peur de le reconnaître, mais j'insiste en vous disant : Prenez-nous comme nous sommes. Nous sommes pangermains comme vous êtes chauvins, c'est notre forme, à nous, de patriotisme. Acceptez-la et servez-vous d'elle pour faire dévier ce dynamisme dangereux. Convertissez ce pangermanisme en paneuropéanisme, en panpacifisme. Pourquoi pas? Votre Europe cartésienne est impossible : pourquoi pas essayer une Europe hégélienne?

Le Français. — C'est un saut dans l'inconnu que vous nous demandez là, une aventure affreusement dangereuse et dont nous pouvons revenir mutilés et meurtris... si nous en revenons. Pourquoi vouloir nous entraîner dans votre sarabande infernale? pourquoi nous fasciner ainsi? La France est saine encore, elle n'est pas comme vous rongée de cancers politiques et sociaux. Vous voulez que nous risquions pour vous non seulement notre avoir, mais notre vie même, tout ce patrimoine de culture équilibrée, d'harmonieuse splendeur dont nous vivons. Pourquoi nous empêcher de cultiver en paix notre jardin?

L'Allemand. — Pourquoi? Parce qu'il y a six millions de chômeurs chez nous, et 30 millions de par le monde.

Parce que des problèmes vitaux sont posés qui ne se résoudront pas sans vous. Parce que devant ces souffrances atroces vous n'avez pas le droit de fermer les yeux et de vous détourner en disant : Débrouillez-vous ! Pas le droit de hocher la tête et de retourner à votre brouette. Cultiver votre jardin : est-ce cela, dites-moi, que vous appelez être français ?...

Et si vous hésitez encore, est-ce cela que vous appelez être chrétien ?

Le Français. — Vous êtes terrible avec vos réponses. Mais soyons concrets : que voulez-vous ? Vous ne le savez pas vous-même : vous n'avez même pas de programme à nous proposer, rien que des revendications sans limite et sans fond. Et si nous savions seulement à qui nous avons affaire ? Mais ce gouvernement sans programme précis si différent de nos conceptions politiques traditionnelles, mais cette actuelle malléabilité du peuple allemand qui veut à tout prix quelque chose et qui ne sait pas au juste quoi, tout cela nous déroute et nous paralyse. Il ne manque pas de gens chez nous qui ont pitié de l'Allemagne et voudraient l'aider. Mais que tenter ? que faire ? sinon attendre, attendre avec sang-froid que vos ébullitions se stabilisent ?

L'Allemand. — Attendre ?... attendre ?
Mais la maison brûle !

X. X. X.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Dollfuss

Un petit pays, un petit homme. L'Europe inquiète où rôdent les désirs de revanche, les rêves d'impérialisme. Une grande marée humaine poussée par la révolution triomphante et l'amour de l'aventure : elle a conquis la Prusse, supprimé la Bavière, dispersé le socialisme, écrasé les communistes. La voici rendue au seuil de cette Autriche minuscule où déjà s'agitent des tourbillons précurseurs : l'opinion française attend avec angoisse la marche sur Vienne, l'annexion. Et cependant l'Autriche tient, sous la main de ce petit homme. Son nom? Dollfuss.

***

Pour mieux comprendre le miracle, il faut se souvenir du plus récent passé de ce pays. Un Empire — le plus grand et le plus peuplé d'Europe après la Russie — de 60 millions d'hommes s'est effondré. Sa dynastie séculaire n'est plus. L'Autriche, qui était essentiellement une Couronne, un État conquérant et assimilateur, est devenue, entre des voisins hostiles, un petit État national de 6 millions d'habitants, dont 3 pour la capitale. Ce n'est plus une amputation, c'est un changement complet d'orientation et de perspective. Comment se réadapter au nouvel ordre de choses? Deux solutions.

La première germe spontanément dans la Vienne populeuse qui a fait la Révolution. Sauver la capitale par une organisation socialiste ultramoderne, et lui sacrifier le pays : c'est l'heure des fondations somptueuses, des

magnifiques cités populaires où l'ouvrier, le juif de la capitale, trouve un gîte opulent et gratuit, où boire et fumer en paix son allocation de chômage. Cependant les impôts écrasent la bourgeoisie urbaine et l'agriculture provinciale. Les états de montagne ne veulent plus de cet ordre marxiste, dont l'excès porte au pouvoir le parti chrétien social.

Celui-ci se trouve alors devant une autre solution : redonner la vie à l'Autriche en l'incorporant au grand État voisin, le Reich allemand, qui lui assurera la protection politique, l'équilibre économique dont seuls sont capables les fortes nations. C'est l'*Anschluss*, dont l'idée gagne dans le pays, surtout dans les parties voisines de la Bavière, si bien qu'en 1924 un plébiscite organisé dans le Tyrol recueille pour l'annexion 92 % des voix.

A la tête du gouvernement, Mgr Seipel suit une voie prudente et politique : l'Allemagne ne peut renflouer les finances de l'État, compromises par la gabegie socialiste ; la France, puissante militairement et économiquement, ne doit pas être heurtée de front. On prépare cependant l'assimilation pour une date indéterminée du futur, par l'abaissement progressif des frontières : argent allemand reçu comme monnaie courante, correspondance au tarif intérieur, adoption systématique par l'Autriche des lois et décrets du Reich. Que l'Allemagne garde dix ans une politique nationale et modérée à la fois, que le catholicisme s'y épanouisse et y triomphe, que les États du sud y soient bien traités, l'Autriche sera prête pour un nouveau Brüning.

Mais la carte des partis se complique et la situation internationale se modifie. Sur leur aile droite les chrétiens sociaux voient apparaître des grands-allemands plus radicaux, tandis que sur leur gauche les socialistes se maintiennent ou progressent. Contre ces derniers, une association patriotique, les *Heimwehren*, se développe et devient vite une puissance importante. Cependant la misère s'accroît, et le désarroi moral. A la frontière l'Allemagne con-

naît la fièvre naziste : les élections de 1932 ont leur contre-coup en Autriche. L'hitlérisme s'implante dans l'Université, dans les diverses administrations, et conquiert la jeunesse. Mais le clergé autrichien, avec son sens aigu des réalités spirituelles, devine tout de suite le fond païen et sanguinaire du mouvement. En outre l'opinion italienne s'émeut, Mussolini prend position contre l'Anschluss : du fait de l'hitlérisme, l'Autriche est désormais le point sensible de l'Europe.

*
* *

Sur ces entrefaites, Seipel, la dernière ressource de l'Autriche, son seul homme de gouvernement, décline et meurt. Mais avant de mourir il a su désigner son successeur, le chancelier qui doit faire face à tant de difficultés nouvelles, et c'est Dollfuss.

C'est un homme encore très jeune, qui est entré dans la vie par la dure école du front. Officier valeureux et distingué, la paix l'a rendu à ses occupations rurales. C'est un agriculteur éclairé et convaincu. Il crée des organismes de production, suscite des syndicats prospères, devient le secrétaire actif et le véritable chef de leur fédération. C'est là que le prennent Seipel et le président Miklas pour lui offrir le second poste de l'État. Dollfuss réserve sa réponse, et après une journée de réflexion et de prière, accepte.

Le Parlement accueille avec un sourire cet homme de petite taille et de petite renommée. Et cependant, dès son premier discours, le nouveau chancelier s'impose. Une éloquence magnifique, une voix chaude et d'une puissance anormale, une conviction émouvante et forte, le geste sobre, le regard juvénile, doux et appuyé à la fois. C'est un décidé, un charmeur et un saint.

Très vite néanmoins les difficultés s'amoncellent. A l'extérieur tout d'abord. C'est la ridicule et inquiétante affaire des armes d'Hirtenberg, où l'Autriche est com-

promise dans les louches manœuvres italo-hongroises. La France et l'Angleterre se fâchent et envoient à Ballplatz un ultimatum agressif. On vit alors ce spectacle inattendu, le chancelier de la petite Autriche déclarer à la tribune : « Les termes de cette note sont inconcevables. L'Autriche ne répond pas à des notes de ce genre-là. » Et l'affaire fut enterrée.

Ce succès tout personnel n'améliore guère sa situation parlementaire. Il gouverne six mois avec *une voix* de majorité, devant à tout moment regrouper ses partisans par son éloquence enflammée et persuasive. Et cependant la vague hitlérienne déferle. L'ennemi est à la fois au dehors et au dedans. A Vienne, la minorité naziste se croit déjà en pays conquis : les juifs, les prêtres, sont insultés, les adversaires politiques molestés, voire assommés, les monuments, les sites les plus pittoresques affublés de croix gammées, bref une insurrection quasi permanente. Cette agitation est conduite et entretenue par l'ambassade d'Allemagne : il y a là un certain Habicht, commissaire national-socialiste pour l'Autriche promue au rang de « *Südmark* ». L'effort de propagande est immense, on édite des affiches, des tracts, des cartes postales (1) injurieuses pour l'Autriche, le chancelier, pour la France, etc...

Mais Dollfuss n'est pas décidé à se laisser déborder. Le « commissaire » est renvoyé dans son pays, un ministre bavarois trop excité reconduit à la frontière, le parti national-socialiste mis en interdit sur le territoire autrichien. Alors c'est la grande fureur germanique. Hitler lui-même s'en mêle et menace « les frères séparés ». Il vient à la frontière tonner contre la dictature autrichienne, comme son ministre Von Neurath proteste aujourd'hui contre l'interdiction du nazisme « comme contraire aux principes d'une saine démocratie ». Des avions hitlériens laissent tomber sur Salzburg, en attendant mieux, des

(1) Nous avons le n° 2708 de cette série !

proclamations menaçantes ; un poste de radio spécial est installé à Munich qui vomit chaque jour les pires insultes contre le gouvernement autrichien, engage à la désertion, à l'insoumission, à l'assassinat. Le long de la frontière du Tyrol et de l'état de Salzburg on équipe une « *légion autrichienne* » dont l'effectif est peu à peu porté à 7000 hommes. Contre cette troupe cohérente et fanatisée, que pourrait la faible armée du chancelier, 20.000 hommes peu sûrs et disséminés dans tout le pays? Et déjà les recrues nazistes s'exercent dans la montagne sur tout uniforme autrichien qui se montre à l'horizon (1).

Mais le chancelier accepte la lutte. Derrière lui se lève une équipe vigoureuse et décidée, animée du patriotisme le plus ardent. C'est d'abord le prince Stahrenberg, généreux et romantique, qui lui apporte le concours des Heimwehren. C'est ensuite le général Vaugoin, soldat probe et loyal qui épure la petite armée, lui redonne confiance en son rôle et en son drapeau, en fait la force fidèle et dévouée sans laquelle ne peut vivre aucun pays. C'est Fey, le ministre de la Sûreté, un ancien combattant énergique et décidé, plein d'allant et de courage, qui saura rendre le régime populaire, rassurer les faibles, enthousiasmer les jeunes. C'est Seidle, le commissaire pour le Tyrol, que les nazis ont déjà abattu, et qui, sitôt convalescent, reprend son poste et l'honneur d'être cible. On crée une police auxiliaire qui se porte aux points menacés, on renforce la garde aux frontières, on obtient de l'étranger les effectifs prévus par les traités. Dès lors les nazis reculent et perdent du terrain : leur rage ne se fait plus sentir que par des actes de vandalisme (2000 vignes de l'abbaye de Melk taillées en croix gammées), quelques gendarmes attaqués, quelques démonstrations bruyantes dans les faubourgs de Vienne ou les montagnes du Tyrol. Alors le Reich change de tactique. On ne s'en prend plus

(1) Deux tués pendant notre séjour à Innsbrück, un pendant notre passage à Salzburg.

en face à celui qu'hier encore on appelait par dérision « *Millimetternich* ». L'obstacle s'est révélé trop ardu, on le tournera ; et des combinaisons s'échafaudent dans l'ombre pour renverser le chancelier à la rentrée parlementaire avec la complicité des socialistes.

*
* *

Mais là aussi les événements ont marché, le cabinet n'est point resté inactif. Le chancelier qui a gouverné six mois avec une voix de majorité — dans une assemblée où l'on a vu trois présidents démissionner en dix minutes — n'est point pressé de rouvrir le Parlement. C'est pourquoi les socialistes français ont lancé contre Dollfuss l'accusation de fascisme, autrement infamante, comme on sait, que celle d'hitlérisme. Ont-ils raison? personne ne peut encore le savoir aujourd'hui. Dollfuss, en fait de politique intérieure, nous apparaît fort sagement opportuniste : Puisqu'il est impossible de travailler pour l'Autriche dans l'obstruction perpétuelle, on la supprimera, et voilà tout. Au reste, n'étant point parlementaire d'origine, le chancelier est loin d'éprouver pour le régime représentatif cette indulgence excessive et ce vétilleux respect qui caractérise nos hommes d'État.

En attendant, pendant les vacances des Chambres, il constitue une vaste union nationale, *le Front Patriotique* (*Vaterländische Front*), qui remet en honneur les couleurs rouge-blanc-rouge, et qui lui servira de base pour se maintenir au pouvoir. Ce n'est pas un parti, ni une faction, mais une ligue qui réunit tous les hommes de bonne volonté autour du drapeau national. La grande affiche du Front patriotique, qui frappe les regards du visiteur étranger, représente le buste du chancelier émergeant d'une chaîne humaine formée par tous les éléments de la nation : savants, ouvriers, bûcherons, employés, commerçants et soldats ; en dessous les couleurs nationales, au

dessus la devise nouvelle : « *Osterreich über Alles !* » : « L'Autriche par dessus tout ! » En trois mois le Front National avait déjà recueilli plus d'un million de signatures. Le chancelier s'efforce maintenant de transformer cette masse d'adhérents en un système organique qui représentera l'Autriche régénérée.

Redonner aux Autrichiens la conscience de leur nationalité, recréer une fierté nationale, renouer avec un passé lourd de gloire le fil interrompu de la tradition, telle est la lourde tâche entreprise par le Front National. Il faut avoir suivi pendant la campagne d'été les membres du gouvernement pour pouvoir mesurer à la fois la difficulté de l'entreprise et la grandeur des résultats. Il faut avoir vu l'avion du chancelier voler de ville en ville le temps d'une revue, d'un défilé, d'une prière ; écouté Fey galvaniser les masses par sa mâle éloquence ; entendu sur un auditoire de jeunes, graves et convaincus, planer la « Marche des Chasseurs » pour se rendre compte que l'idée est en marche et que nous assistons à un complet réveil de la conscience nationale. Et pourtant, qu'elle était usée, cette âme autrichienne, par tant de déboires, par tant de misères, par un présent sans horizon où s'éteignaient une à une toutes les vertus de la race !

Dollfuss a secoué cette inertie, dissipé le mauvais rêve. Avec lui l'espoir est venu, espoir d'en sortir, de recommencer à être quelque chose, un pays qui compte par la force de sa culture et par la conscience de sa mission propre. Dollfuss ne veut ni d'une Autriche asservie à la Prusse, ni d'un État vassal de la Société des Nations, ni d'une marche frontière sous le protectorat de l'Italie. Son rêve est de restituer sur le sol de son pays l'authentique culture allemande, celle qui ne date ni de l'avènement d'Hitler, ni de Bismark, ni même du grand Frédéric, mais qui, posée au centre de l'Europe par Charlemagne et par le Saint-Siège, a été longtemps le centre de la civilisation catholique. Allemande, oui, mais catholique, offrant même aux catholiques du Reich persécutés à nou-

veau par Berlin le seul point de ralliement possible, indépendante et pacifique, telle est l'Autriche qui s'éveille à l'heure où nous écrivons.

C'est le mérite de Dollfuss d'avoir compris qu'on ne pouvait construire que sur ce sol fondamental de la nation. Des manifestations comme le *Katholikentag*, la grande assemblée des catholiques de langue allemande, qui vient de se tenir à Vienne, montrent combien cette conception répond aux besoins du moment. Les deux cent mille participants ont pu voir aux côtés du Cardinal-Légat les primats d'Autriche, de Hongrie, de Pologne, l'Archevêque de Paris prier avec eux pour leur pays. Ils ont pu aussi entendre ces paroles émouvantes du chancelier : « *Je veux reconstituer l'Autriche sur la base de l'Encyclique Quadragesimo Anno* ». C'est désormais vers un État chrétien de type nettement corporatif que s'oriente le Front National.

***

Qu'un tel mouvement, qu'un tel homme aient droit à toute notre sympathie, c'est évident. La France, qui n'a jamais eu d'autre politique extérieure que d'aider les nations naissantes à dégager leur propre personnalité, se doit d'encourager la nouvelle Autriche sur la voie glorieuse où elle s'engage. Nous avons là-bas un diplomate de grande classe, une ambassade, des consulats où l'on travaille, un groupe remarquable de professeurs et de journalistes bien renseignés : faisons-leur donc crédit quand ils nous demandent d'aider l'Autriche par quelque mesure opportune — comme un tarif avantageux pour ses bois — et craignons de faire trop peu ou trop tard. Aider Dollfuss, c'est servir la paix, mieux que par des banquets ou par des discours.

Quant à nous autres, catholiques, c'est une forte leçon de confiance et d'énergie que nous apporte l'Autriche. Si, dans un pays vaincu et sans ressort, la foi chrétienne

peut opérer un tel redressement, que ne pouvons-nous pas espérer et tenter dans le nôtre? On a souvent, ces temps derniers, discuté autour des rapports du catholicisme et du nationalisme. Méditons l'exemple de cet homme, tout dévoué à son pays et qui, lui appliquant les enseignements du Saint-Siège, a su, sans haine et sans excitation guerrière, reconstruire une patrie.

PIERRE MESNARD.

Le massacre des Assyriens

Dans le dernier numéro de *La Vie Intellectuelle*, nous donnions une relation du conflit entre le Gouvernement de Bagdad et la minorité assyrienne, en résumant les renseignements alors en notre possession.

Depuis, nous avons eu la bonne fortune de rencontrer un témoin des événements, particulièrement autorisé. Ayant pris note de ses déclarations, et suivi ses explications sur la carte, nous sommes en mesure de fournir une mise au point définitive, et d'en garantir l'exactitude rigoureuse :

Le « massacre » des Assyriens s'analyse en deux événements :

1°) Un *combat*, véritable opération de guerre, entre les Assyriens et les troupes irakiennes.

Ce combat eut lieu le 4 août dernier, dans l'après-midi. Désespérant de pouvoir entrer en Syrie, dont le territoire leur était interdit par des troupes sous commandement français, les Assyriens en armes refluèrent vers l'est, en vue de rejoindre leurs familles laissées dans la partie nord du vilayet de Mossoul. Ils tombèrent alors sous le feu des troupes irakiennes, furent décimés et rejetés vers le Tigre. Les survivants traversèrent la frontière syrienne, par petits groupes, les 5 et 6 août. *Ils furent aussitôt désarmés et reconduits en Irak.*

2°) Après le combat, les Assyriens pouvant porter les armes étant mis hors de cause, eut lieu un véritable *massacre* :

Les troupes irakiennes, commandées par le kurde Bekir Samy bey, et encadrées par plusieurs autres officiers kurdes, tous renommés pour leurs exploits contre les Arméniens pendant la grande guerre (il semble que l'histoire, en Orient, n'ait pas fini de se répéter), les troupes irakiennes, dis-je, aidées par une grande affluence de nomades — entre autres les Chammars de Méchaal pacha —, se portèrent rapidement vers le sud-est, et attaquèrent à l'improviste les villages sans défense habités par les familles des combattants assyriens. Du 7 au 12 août, 325 femmes, enfants et vieillards ont été massacrés à Semel; 590 environ ont été égorgés dans les villages d'Askriezdu, Segari, Sechouri et Guigihan. Tels sont les chiffres officiels — et qui ne tiennent pas compte des disparus. Il ne paraît aucunement excessif d'estimer à plus d'un millier le nombre total des personnes sans défense massacrées.

Circonstance aggravante, que nous aimerions n'avoir pas à enregistrer : les appels à la Guerre Sainte contre les Assyriens, qui furent lancés jusqu'en Syrie, parmi les Bédouins campés entre le Khabour et le Tigre, étaient libellés au nom de l'Emir Ghazi, héritier présomptif, aujourd'hui roi de l'Irak.

*
* *

Cette lumière nouvelle sur les événements qui ont ensanglanté l'Irak au mois d'août 1933 met en relief plus accentué les conclusions de notre dernier article : dans le monde arabe, les minorités ne peuvent compter sur aucune bienveillance du Gouvernement, ni même aucun esprit de justice. Les engagements les plus solennels à cet égard ne sont que chiffons de papier. D'autre part, les promesses verbales de telle grande puissance, contradictoires à sa politique toujours réaliste et parfois peu scrupuleuse, ne peuvent que faire illusion. Prises au sérieux, elles constitueraient une cause supplémentaire d'insécurité.

C'est à la France — et à elle seule — que doit revenir le soin de protéger ces minorités chrétiennes, auxquelles il faudra bien assurer quelque jour un Foyer national sur les côtes de la Méditerranée.

X***

DOCUMENTS

Christianisme et Capitalisme

L'Église catholique a pris position en face du capitalisme. Tout en proclamant qu'il n'est pas condamnable en lui-même, elle s'élève cependant en termes extrêmement rigoureux contre la cupidité qui vicie le régime actuel et qui provoque un désordre et un déséquilibre dont l'injustice est criante.

Il convenait de rappeler ces expressions à la fois si sévères et si mesurées avant de signaler le manifeste qu'une importante Église protestante a publié au Canada et que la revue Le christianisme social *reproduit dans son n° d'août-septembre 1933. On pourra faire une comparaison instructive des deux points de vue.*

Tout d'abord, l'auteur souligne l'importance du document cité :

La résolution officielle que vient de voter à une grande majorité la Conférence de Toronto, de l'Église Unifiée canadienne, est profondément significative, même si, dans les termes employés, elle prête à certaines critiques. La portée de cette résolution est d'autant plus grande que Toronto, ville de 750.000 âmes, est le siège central de l'Église Unifiée du Canada, et que l'attitude prise par la Conférence de Toronto aura sa répercussion dans tout le pays. L'Église Unifiée compte dans son sein environ les 26 pour 100 de la population canadienne, mais son influence dans le pays dépasse de beaucoup ses forces numériques. Ce qui donne, au surplus, un intérêt particulier à la déclaration qu'on va lire, c'est qu'elle nous vient du Canada, ce pays essentiellement individualiste, capitaliste, doué d'une structure financière extrêmement forte qui domine sa vie économique et politique et qui exerce un grand prestige sur les masses ; un pays où le socialisme marxiste et le communisme subversif ont très peu pénétré et

où tous les mouvements progressistes sur le terrain social sont restés très retardataires jusqu'à présent.

Voici la traduction de la résolution :

« Nous pensons que le moment est venu de faire un déclaration décisive. Nous ne pouvons plus nous contenter des vagues affirmations qui font paraître l'Église timide et ultra-prudente, et qui attirent sur elle la dérision des gens du dehors.

« Tout d'abord, c'est notre conviction que, si l'on appliquait les principes de Jésus-Christ aux conditions économiques qui nous régissent, ce serait la fin du régime capitaliste.

« Par régime capitaliste, nous entendons l'ordre de choses dans lequel le capital, qui est un facteur vital de la production, est possédé et administré par des individus et par des groupements spéciaux pour leur propre avantage. Nous affirmons que le capital — surtout lorsqu'il est organisé dans de vastes institutions essentielles à la vie du peuple — devrait être possédé et employé, non pas en vue d'un gain privé, mais pour être mis au service du bien général.

« Nous considérons le système capitaliste comme contraire au christianisme (« un-christian »), pour les raisons suivantes :

« Il fait appel à des mobiles d'action que Jésus a condamnés, et incite continuellement l'individu à agir selon ces mêmes mobiles.

« Il détruit l'initiative, la liberté, la sécurité de vastes multitudes de gens.

« Il fausse l'échelle des valeurs telle qu'elle s'impose à une conscience chrétienne, en faisant passer l'intérêt pécuniaire avant l'intérêt humain.

« Il est injuste et inhumain dans sa distribution du fardeau ainsi que des bénéfices de l'effort économique.

« Il réduit constamment à néant les efforts que font les individus pour suivre les enseignements du Christ et pour les mettre en pratique.

« Pour ces raisons, nous croyons que la réalisation sociale du royaume de Dieu n'est pas compatible avec le maintien du régime capitaliste, et nous pensons que l'Église a maintenant le devoir de dénoncer hardiment la base antisociale et

antichrétienne de ce régime, et de lui déclarer une guerre sans merci.

« Mais l'Église ne doit pas se contenter de répudier le capitalisme : elle est appelée à recommander d'une manière décivive un régime social qui soit en harmonie avec le christianisme.

« Alors que la méthode du capitalisme a été la concurrence et l'acquisition privée du capital, la loi fondamentale d'un système chrétien sera la coopération.

« Et tandis que, en régime capitaliste, la propriété du capital, étant entre les mains privées, est employée à faire des bénéfices privés et à accumuler des fortunes privées, le contrôle sur le capital, dans un régime social chrétien, sera exercé en vue du bien-être général, et la production sera faite en vue de satisfaire les besoins de tous. Pour établir ce nouveau système de contrôle, il faudra procéder à la socialisation des banques, des ressources naturelles, des moyens de transport et autres services publics, ainsi que des industries qui, tant qu'elles sont propriété privée, ne peuvent fonctionner qu'en mettant entre les mains de groupes restreints un pouvoir injustifié sur les moyens d'existence d'autres gens.

« Bien que ce soit la tâche de l'Église d'inspirer dans le pays la volonté de réaliser ce nouvel état de choses, ce n'est pas elle-même qui peut à proprement parler l'accomplir; aussi nous réjouissons-nous de l'apparition d'autres mouvements, qui cherchent à établir un régime fondé sur la coopération par la voie de l'éducation et de l'action politique. Nous considérons ces mouvements comme une manifestation des aspirations profondes de beaucoup de nos compatriotes pour un changement social méthodique et pacifique vers plus de justice, aspiration qu'il est du devoir de l'Église de guider et de satisfaire dans sa propre sphère d'activité... »

A TRAVERS LES REVUES

Marxisme et Religion

La lutte qui met aux prises socialistes et communistes est généralement considérée comme une querelle de famille : Les frères ennemis se disputent. Quelle est donc la véritable et profonde parenté qui les unit et jusqu'où est allée la scission intellectuelle et morale qui s'est traduite par la scission politique?

Pour le comprendre, il faut remonter assez haut — jusqu'au principe commun qui leur a donné le jour : le marxisme. Envisagé sous cet angle, les articles que la revue *Demain?* a consacrés au marxisme prennent un sens d'actualité qui s'ajoute encore à la valeur proprement spéculative de leurs considérations. Nous tenions à les signaler aux lecteurs qui s'intéressent à ces questions.

Nous ne voudrions ici que retenir les précieux renseignements fournis sur l'attitude religieuse de K. Marx. Il est clair que les communistes, dans leur volonté de « sans-dieuisme », sont plus orthodoxes, et M. de Monbrison nous le prouve amplement. Il cite K. Marx qui écrivait (1) :

> C'est l'homme qui crée la religion, ce n'est pas la religion qui crée l'homme. La religion est la conscience et la mentalité de l'homme qui n'a pas encore trouvé son véritable « moi » ou qui l'a déjà perdu.
>
> ... La religion est la théorie générale de ce monde, son résumé encyclopédique, sa logique dans une forme vulgarisée, son point d'honneur spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale... son fondement général, qui le console et l'absout. Elle est l'incarnation fantastique de l'être humain, car l'être humain n'a pas d'existence réelle. Ainsi la lutte contre la religion est, indirectement, la lutte contre le monde dont la religion est l'aromate spirituel.

(1) Dans *A propos de la critique de la philosophie du droit de Hegel.*

On avouera que c'est au moins d'une admirable ingéniosité et que ce tour de passe-passe qui assimile la religion au monde est d'une subtilité savoureuse. Et voici encore le passage fameux sur l' « opium du peuple ». Il est curieux de le remettre dans son contexte, qu'on ignore généralement :

La pauvreté religieuse est simultanément l'expression de la misère réelle. La Religion est un soupir de l'être opprimé, l'âme d'un monde sans cœur (*Daniel-Rops reconnaîtra-t-il son fameux « monde sans âme »?*), l'esprit d'une époque sans âme. Elle est l'opium du peuple.

L'abolition de la religion, de ce mirage du bonheur du peuple, est nécessaire pour établir son véritable bonheur. Le désir de se débarrasser des illusions concernant sa position est le désir de se débarrasser d'une situation qui nécessite des illusions. Par conséquent la critique de la religion est en embryon la critique de la vie de pleurs, dont la religion ne forme qu'une auréole sacrée.

Critique erronée, mais dont on ne niera pas la beauté formelle et qui s'inspire encore de je ne sais quel sens religieux détourné, inverti. C'est qu'en effet le problème des rapports du marxisme et de la foi chrétienne n'est pas si simple qu'on l'expose parfois, et M. de Monbrison estime même que le marxisme, malgré tout son matérialisme, n'aurait pu surgir sans le Christianisme, et que ses origines elles-mêmes remontent à des doctrines religieuses. Il vaut d'y insister, et voici comment l'auteur envisage cette liaison profonde du marxisme avec la mentalité bourgeoise chrétienne, dont il n'est, pour lui, qu'un développement :

L'époque du Moyen-Age (schématiquement parlant) fut une période où l'élément spirituel dominait... Le sens le plus profond de la Renaissance réside dans la révolte de l'élément matériel... L'économie étant l'expression la plus concrète du principe matériel, nous la voyons occuper graduellement une position de plus en plus importante dans la vie de l'humanité. Ce processus prenait parallèlement la forme d'une *déspiritualisation graduelle* de la culture. Ce processus atteint son maximum d'intensité pratique dans la culture bourgeoise moderne. Le monde est aujourd'hui régi par des intérêts matériels. La religion n'est plus qu'un voile dissimulant les véritables motifs de l'action. Elle est reléguée dans un domaine complètement isolé de la vie quotidienne... On peut dire sans exagération que les préceptes reçus le dimanche à l'église ou

au temple (*l'auteur est protestant*) doivent être mis de côté le lundi matin dès que l'homme franchit le seuil de son bureau ou de son atelier.

Faisons la part de l'exagération. Qui niera la tragique vérité de ce dualisme d'une vie chrétienne? Et le pis, c'est qu' « il ne faut pas voir là uniquement une faute individuelle ou un manque de bonne volonté : les principes dirigeants de la vie se sont eux-mêmes écartés de toute conception religieuse ».

Il semble que cette analyse si fine et si exacte nous ait éloignés du marxisme? Non. Et voici la conclusion très juste :

Philosophiquement, le Marxisme suit la ligne générale de la culture bourgeoise. Mais il fait un pas en avant, il élève la *pratique* à la hauteur d'un *principe* et d'une théorie. Il sélectionne des éléments sans-Dieu de la culture bourgeoise, les groupe de façon à en former un monde sans-Dieu logique et monolithe.

Et reprenant une idée déjà développée par M. Berdiaeff, l'auteur insiste et il nous faut réfléchir à l'accusation qu'il ne lance pas à la légère :

Ainsi, il serait profondément inexact de se représenter la lutte engagée entre la culture bourgeoise et la culture marxiste comme une lutte entre principes chrétiens et anti-chrétiens. Le problème est bien plus tragique. L'intérêt primordial du marxisme réside dans le fait qu'il met à nu toutes les plaies de la culture moderne. Il est impossible de ne pas voir ici son rôle providentiel. Ses origines, ses évolutions, ses échecs et ses succès ont une profonde signification religieuse.

Il conviendrait sans doute de nuancer cette affirmation, la substance en reste cependant inattaquable, comme aussi la conclusion :

Nous sommes donc amenés à dire qu'un chrétien ne saurait ni accepter intégralement le Marxisme, ni le réfuter intégralement au nom de la défense d'une culture bourgeoise. Son aspiration devrait tendre vers la création d'une nouvelle culture qui contiendrait des éléments marxistes et bourgeois, mais qui serait transfigurée et pénétrée par un esprit chrétien la plaçant au-delà du Marxisme et du Capitalisme.

Il aurait fallu citer également l'article de N. Berdiaeff sur « la transformation du Marxisme : Marxisme et déterminisme » et celui de N. N. Alexeiev sur « la philosophie marxiste ». Ce dernier pose un problème très intéressant et qui mérite une étude particulière sur « l'unité de la théorie et de la pratique », ce qu'en langage chrétien nous appellerions les rapports de la contemplation et de l'action dans la philosophie de Marx. En voici du moins l'essentiel :

Le communisme qui construit son édifice sur la technique et l'industrialisation, en niant le christianisme, tue sa propre mère.

... La conscience chrétienne n'est aucunement hostile à l'égard de la transformation extérieure du monde; on ne peut en dire autant du marxisme à l'égard du problème de l'expérience intérieure mystique et spirituelle : il renie toute mystique et toute religion comme étant des moyens d'entraver l'édification extérieure.

Mais nous y reviendrons un jour plus longuement.

Memento

Revue d'Allemagne. — ***. *La politique sociale dans la nouvelle Allemagne.*

La destruction des vieilles puissances en Allemagne fut un événement que le monde étranger ne peut comprendre que lentement. Il ne le considérera comme justifié que quand il reconnaîtra que par ce bouleversement un *principe révolutionnaire et en même temps constructif* s'est fait jour et développe ces conséquences bienfaisantes. Ce principe, la nouvelle Allemagne le voit au point de vue de la politique sociale dans l'idée de collectivité... L'économie ne doit pas être considérée comme un but en soi, mais comme un moyen à la disposition des hommes.

L'Information sociale, 21 septembre. — Ch. Dulot, *Une « révolte des privilégiés » contre les libertés démocratiques.*

Les vrais démocrates... doivent unanimement et résolument dénoncer l'hypocrisie et la duplicité de M. de Monzie, qui voudrait laisser croire que sa circulaire contre les instituteurs syndicalistes est inspirée par l'intérêt du bien public, alors qu'elle lui est dictée uniquement par sa soumission aux féodalités économiques qui détiennent, encore maintenant, le pouvoir de faire et de défaire les ministres.

Le christianisme social, août-septembre. — JEAN CABANTOUS, *La morale capitaliste?*

Chronique sociale de France, août-septembre. — *La semaine sociale de Reims.*

Cruz y raya, juillet 1933. — A. MENDIZABAL, *Una mitologia politica* (Los principios anticristianos del racismo).

Études, 5 septembre. — Y. DE LA BRIÈRE, *Saint-Siège et Allemagne. Le dispositif du Concordat.* — H. DU PASSAGE, *La discorde est au camp d'Agramant* (La querelle socialiste).

L'Europe Nouvelle, 9 septembre. — *La législation hitlérienne : documents législatifs.* Voir notamment le texte de la loi de stérilisation. — R. N., *Efforts et difficultés du président Roosevelt.*

ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT

M.-C. BUCHET. *Réflexions sur l'éducation.*

Savoir aider la grâce du baptême...

P. HENRI SIMON. *L'École au service de l'homme.*

Un article précédent a dit ce que doit être la vraie culture. Nous en sommes loin, et ce programme ambitieux exige de sérieuses réformes à tous les étages de l'enseignement, primaire, secondaire et supérieur.

M.-H. LELONG, O.P. *Cathédrale rose et forêt bleue.*

Deux charmants livres d'éducation :
— *La cathédrale et les enfants.*
— *La cheftaine de Jeannettes* (Dans la forêt bleue).

DOCUMENTS

L'enseignement de l'histoire en Allemagne.

Nouvelles directives données par M. Frick, ministre de l'Intérieur du Reich.

Réflexions sur l'éducation

C'est un grand mot.

Et c'est une chose grave.

Mais il me semble que l'on complique beaucoup...

Je crois aussi que c'est une chose très simple.

Je ne dis pas facile; mais simple.

Et qu'est-ce que c'est ?

« *En ce temps-là on présenta à Jésus des petits enfants afin qu'Il les touchât. Or ses disciples les repoussaient. Jésus, voyant cela, en fut indigné et leur dit :* « *Laissez venir à moi* « *les petits enfants et ne les empêchez pas.* » (Marc, XIII.)

O parole de Dieu !...

C'est cela, c'est simplement cela : laisser les petits enfants aller à Jésus. Ne pas les empêcher *comme on le fait trop souvent. Car cette histoire-là recommence tous les jours. Et il y a toujours des gens tristes qui ont peur de dire la vérité aux petits enfants — aux grands aussi... — et à qui s'adresse le reproche indigné — en même temps que l'appel si tendre de Jésus.*

Jésus dit encore : « *Je suis la Voie, la Vérité et la Vie. Et nul ne vient au Père que par moi.* » (Joan., XIV.)

« *Je suis la Vérité.* »

Laisser venir les petits enfants à Jésus, c'est les conduire à cette seule vérité qu'est le Verbe de Dieu.

Il faut dire la vérité aux petits enfants.

Il faut la leur dire dans leur langue.

La Vérité est une : elle est exprimée dans toutes les langues.

Sans doute on ne peut la dire aux enfants tout d'un coup : ce qui importe c'est de ne leur dire que la vérité ; *ne jamais la défigurer.*

On ne peut pas non plus exiger des enfants ce qu'on exige des hommes, — et, des hommes, d'ailleurs, on ne peut pas toujours tout exiger... Tous ne peuvent être encore arrivés au terme. Mais que chacun sache au moins où est ce terme. Ce qui importe, c'est d'être dans la voie.

Et il n'y a qu'une Voie.

On a peur de dire la vérité aux petits enfants.

Et il est vrai que, pour nous-mêmes, la vérité est une chose terrible, et nous sommes parfois tentés de lui dire : Cache ton visage, de peur qu'en le voyant je meure.

Mais les petits enfants ont plus d'audace que nous. C'est la foi qui fait l'audace.

Si les éducateurs avaient plus de foi, s'ils croyaient vraiment que Dieu est Vérité et que la vérité est Dieu, s'ils croyaient en Dieu sans une ombre de doute, ils n'auraient pas peur de la vérité. C'est se méfier de Dieu que de penser que la vérité n'est pas bonne pour les petits, — pour tout le monde.

Les prudents font souvent cette objection (qui d'ailleurs ne vaut pas pour les enfants seulement), qu'il ne faut pas toujours montrer la vérité de crainte qu'elle ne soit mal comprise, ou que celui qui l'entend n'ait pas la force de la suivre...

« Il est venu chez lui, et les siens ne l'ont pas reçu. »

Jésus s'est montré au monde. Le monde l'a crucifié. Et le troisième jour Il est ressuscité des morts.

Sans doute, il faut savoir enseigner avec discrétion, c'est-à-dire avec discernement. Il faut savoir veiller, deviner les tendances, guetter les progrès.

Ce qui importe, encore une fois, c'est de ne rien dire qui ne soit la vérité; *ne* jamais *faire ou laisser consciemment* prendre pour la vérité ce qui ne l'est pas.

La discrétion est difficile. Et ce n'est pas seulement l'intelligence qui la donnera, ni la prudence humaine, ni une inquiète recherche, mais l'amour, la charité et tout ce qu'elle comporte de détachement, d'humilité, de patience.

Montrer sans restriction ; mais exiger, reprendre, corriger, avec modération, patience et douceur. « Soyez prudents comme des serpents et simples comme des colombes. » Et encore : « Soyez toujours joyeux » ; ne dites pas la vérité aux enfants avec un visage triste.

On pourrait s'étonner que ce manque de foi, cette timidité, cette méfiance de Dieu se trouvent chez des chrétiens de bonne volonté.

Notre-Seigneur a dit : « Si vous aviez seulement la foi gros comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Jette-toi dans la mer, et elle s'y jetterait. »

Est-il donc plus difficile de dire à un petit enfant : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toutes tes forces et par dessus toutes choses, et tous les hommes comme toi-même pour l'amour de Dieu » ?

Tel est cependant le commencement et la fin de cette Vérité que doit connaître toute âme — fût-elle dans le corps d'un petit enfant.

Les petits enfants sont beaucoup plus intelligents qu'on ne le croit généralement, — et je pense qu'il est plus facile d'apprendre cela à un enfant qui n'est pas encore pourri par les conventions du monde, qu'à un homme qui a vécu de leur erreur pendant des années.

En somme, on demande déjà à de très petits enfants des choses très difficiles : d'être obéissants, travailleurs, de résister à la colère, à la gourmandise,... de ne pas mentir,... et le reste; pour tout dire, d'être vertueux et de vaincre leurs passions. Tout cela exige du renoncement : on oublie seulement de leur parler de ce renoncement et de leur en donner le motif.

Je veux croire qu'on leur parle quelquefois de Dieu, même aux heures qui ne Lui sont pas réservées, un Dieu trop souvent lointain et accidentel, image poétique et mystérieuse qui ne pourra guère inspirer qu'un amour précaire... Il n'y a vraiment pas là de quoi se priver de ce qui est si tentant et faire ce qui répugne si fort. Au reste, ce n'est pas toujours en son nom qu'on exige ces sacrifices...

Où donc veut-on que ces faibles trouvent la force pour un ouvrage si difficile ?

On leur donne parfois ce mobile : l'amour pour leurs parents, et même pour le prochain en général. C'est très bien. Ce serait très bien si l'on procédait par ordre, et si là encore n'apparaissait pas cette défiguration si commune et dérisoire de la charité : l'amour des hommes non fondé sur l'amour de Dieu.

Et ce serait très bien si, restant dans son ordre, cela pouvait suffire.

On semble ignorer trop souvent que les enfants soient sujets aux passions, aux tentations violentes... Or le seul amour du prochain ne peut être un mobile suffisant, pour vaincre une tendance mauvaise, qu'en sortant de sa limite, devenant passion lui-même : Seule une passion peut vaincre une autre passion.

L'amour est un poids. C'est l'amour qui fait agir et triompher; non l'amour de goût et d'agrément, mais l'amour de préférence; et cet amour n'est dû qu'à Dieu. Ce n'est pas à lui pourtant que nous le donnons toujours. Et le plus souvent, nous le gardons pour nous.

Cet amour-propre, on a honte de le dire, ne manque pas d'être exploité même par des éducateurs qui se disent d'autre part chrétiens. C'est un levier puissant en effet, un moyen commode et sûr.

Et Satan se réjouit de ses succès.

L'erreur fondamentale vient de ce que, sans oser l'avouer pourtant, l'on ne croit presque pas, — pratiquement du moins, — à la réalité, à l'efficacité de la grâce qui a accès dans l'âme au baptême.

On ne croit pas que les dons du Saint-Esprit soient des réalités vivantes. Alors on reste timide; on n'ose pas enseigner des vérités qui semblent dépasser et dépassent en effet ces jeunes intelligences. On oublie que, par exemple, le Don d'Intelligence et le Don de Sagesse sont dans l'âme baptisée des organes aussi réels que l'intelligence naturelle. On cultive la nature. Mais on ne fait pas fructifier la grâce.

En somme, on se méfie, — comme toujours, — et on laisse ainsi s'amoindrir dans l'âme, jusqu'à l'extinction presque, l'effet des dons et des puissances que Dieu a mises en elle.

On tombe ainsi, — inconsciemment peut-être, — dans cette faute grave dont saint Paul nous avertit en disant : « Ne contristez pas l'Esprit. »

« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu... »

Cette parole est dure : épargnez-la du moins à ces petits, à ces faibles... Voilà ce que disent les sages de ce monde. Sans doute trouvent-ils qu'un petit enfant ne peut pas aimer Dieu ainsi...; qu'il n'a pas assez d'intelligence et de raison, ni assez de force...

Est-ce donc seulement avec l'intelligence et la raison et les forces naturelles qu'on aime Dieu ?

O hommes de peu de foi !

N'est-ce donc rien qu'avoir reçu le Baptême ?

Ce n'est pas nous qui commencons à aimer Dieu. « C'est Dieu qui nous aime le premier. Et nous recevons tous de Sa Plénitude, et grâce pour grâce. »

M.-C. BUCHET.

L'École au service de l'homme

(*suite*)

II. — Idée de la culture aux trois étages de l'École (1)

Cet enfant qui tombe, un beau matin d'octobre, avec les feuilles des marronniers dans une cour d'école ou de collège, que veut-il, que vient-il chercher? D'abord, les notions pratiques dont il aura besoin pour vivre et agir dans son milieu social : ses maîtres lui doivent *l'instruction.* Puis, au-dessus de l'instruction, mais, pratiquement, en simultanéité avec elle, ils doivent lui donner la *culture* — et il faut entendre ici, exclusivement, les exercices intellectuels, les principes esthétiques et moraux qui ne visent aucun but technique et pratique, mais l'élargissement de l'esprit et l'approfondissement de la conscience. L'instruction étant ce qui arme l'individu, la culture est ce qui délivre la personne. Rien n'est plus important, mais aussi rien n'est plus difficile à donner.

Quelle idée, en effet, se peut-on faire de la culture, qui ne soit en rapport avec une certaine conception de l'homme, c'est-à-dire, en termes plus clairs, avec une solution acceptée du problème religieux? Dans une nation unie de croyances, le problème de la culture se résout spontanément. Dans une France divisée, nous voici, chrétiens et Français, tenus par une double exigence : d'une part, pour ne point desceller l'âme de la patrie, concevoir une culture acceptable à toutes ses

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle* du 10 septembre.

familles, une communion des personnes françaises ; d'autre part, pour ne pas perdre l'essentiel, la concevoir compatible avec le sens chrétien de la vie.

Mesurons notre ambition au possible : l'accord ne peut évidemment se conclure que sur un plan moyen, dans un ordre, non de consentement philosophique, mais de pure discipline intellectuelle. Toute la question demeure que cette discipline fasse l'unité, non à la manière du *laïcisme* en étouffant toute foi, mais en prédisposant l'âme à recevoir, d'où qu'il vienne, le souffle de l'Esprit. Nous cherchons l'accord dans une culture intellectuelle ouverte à toutes les émanations du spirituel — c'est-à-dire dans un humanisme authentique, et virtuellement chrétien.

Le maître d'école humaniste.

Faisons d'abord une constatation très simple. Il existe en cette nation certaines traditions et disciplines d'esprit adaptées à notre tempérament de race, éprouvées par une expérience séculaire et constituant, pour les intelligences les plus diverses, une hygiène qui paraît bienfaisante. Ce sont les traditions et les disciplines de l'humanisme classique, fondées sur l'étude des chefs-d'œuvre du passé et tendant à développer, avec le sens de la beauté formelle, le goût des idées et la faculté critique. Or, s'il existe aujourd'hui une classe humiliée d'esprits à qui l'on inflige l'épithète désagréable de *primaires*, ils se reconnaissent justement au fait qu'aucune influence de cette culture ne les a touchés : dans leur goût comme dans leur jugement ils demeurent privés de ses bénéfices. Sans doute il ne peut être question d'introduire dans un enseignement des méthodes et des programmes qui ne sont pas de son ordre ; mais peut-être n'est-il pas chimérique de vouloir développer dans l'enseignement primaire — qu'il convien-

drait désormais d'appeler plus exactement « du premier degré » — un sentiment esthétique plus fin, une conscience plus nette de la continuité de l'homme et de la vieillesse des idées, et, par voie de conséquence, une vue plus large et plus nuancée de la vie.

On a fait, depuis quelques années une heureuse tentative pour entre-bâiller aux élèves-instituteurs les portes des Facultés, en admettant des équivalences du baccalauréat, en divisant la licence en certificats spéciaux. Mesure louable dans son intention, et qui risque pourtant de tourner court, ou de tourner mal, si elle n'est préparée et complétée par une réforme plus radicale : l'instituteur-bachelier. Qu'un jeune homme, que je suppose intelligent, otage jusqu'à dix-huit ans de l'enseignement primaire, s'échappe enfin de son école normale pour aller passer en Sorbonne un certificat de sociologie ou de géographie économique, cela est bien, mais à tort ou à raison, je n'y vois pas la garantie d'une culture générale. On peut même en un certain sens redouter plus une spécialisation sans fonds de culture qu'une inculture généralisée. Rien n'est plus important pour un maître que de savoir ce qu'il enseigne, si ce n'est d'avoir vu au-delà : mauvaise leçon que celle où nous ne savions pas plus que nous n'avons dit ! Il est bon que le maître soit allé plus haut que le sommet où il aide son élève à venir voir ; l'enseignement y gagne en force, lumière et humilité.

Quand on y songe, on ne voit pas comment un système d'École Unique pourrait ne pas aboutir à faire passer par le lycée et le baccalauréat les futurs instituteurs, à moins de supposer que ceux-ci, dont le rôle est si essentiel et si délicat, seraient choisis systématiquement parmi les naufragés de la sélection. Il est curieux, et même affligeant de constater le refus des milieux d'instituteurs dès qu'il est parlé d'abattre les cloisons entre l'école nor-

male et le lycée; on se trouve en présence d'un esprit très nettement particulariste, exclusif et fermé, et l'on n'y peut voir que beaucoup d'orgueil, soit que ces jeunes gens se jugent en possession d'une orthodoxie qu'ils ne doivent pas laisser corrompre, soit qu'ayant obscurément conscience d'une infériorité, ils préfèrent s'y barricader plutôt que de cesser d'être eux-mêmes. Rien ne serait plus propre à maintenir la division des esprits en castes hostiles que cette résistance d'une partie de l'élite enseignante à recevoir les effluves d'une culture commune, depuis plusieurs siècles, à toutes les élites. Précisons encore qu'il ne s'agit pas ici d'une philosophie, d'une conception arrêtée du monde, mais, plus modestement, d'une communauté d'expérience et de discipline, créant, à défaut d'accords plus profonds, une parenté des intelligences.

D'ailleurs, dire que les maîtres du premier degré auront été lycéens, bacheliers et même étudiants dans les Facultés n'implique aucune mauvaise pensée contre les écoles normales, qui ne doivent pas pour autant disparaître. Alors même qu'elles seraient en partie déchargées des enseignements de culture, elles auraient mille fois leur raison d'être comme instituts d'études pédagogiques. Si elle veut rattraper son retard, l'École française a en effet un sérieux effort à fournir pour mettre au point et généraliser l'application de quelques-uns des procédés didactiques de la pédagogie nouvelle; et ces procédés intéressent surtout les classes élémentaires. Il faudrait aussi, sans croire à la valeur d'une sélection exclusivement scientifique, garantir l'exactitude de la sélection par des épreuves de contrôle aussi minutieuses que possible tout au long de la course scolaire. Or, parmi les plus chauds partisans des nouvelles techniques d'enseignement et de discrimination des valeurs, nul ne le contestera : elles sont d'un

maniement difficile, et pourtant elles ne valent que très précisément appliquées. Il conviendrait donc de faire des écoles normales, d'abord, des instituts de techniquepédagogique. L'élève-maître y serait rompu à l'usage des instruments délicats dont il devra demain peser sur cette chose sensible et précieuse : un cerveau d'enfant (1).

En second lieu — dût cette idée paraître à quelques uns chimérique — je verrais dans chaque école normale un petit conservatoire des beaux arts. On ne saurait trop souligner le profit social et moral d'un large développement des goûts artistiques dans la masse de la nation. Un homme à qui la société donnerait sa suffisance de sécurité et de loisir, et qui d'ailleurs aurait la passion de la peinture ou de la musique, serait heureux et sage. Or, pour l'initiation esthétique de l'enfant, le maître peut beaucoup. Sur la valeur éducative et les étonnantes possibilités du dessin à l'école, je renvoie, par exemple, aux expériences et aux travaux de M. Lambry (2). Il y aurait aussi beaucoup à attendre de la musique à l'école : la radio et le phono seraient d'excellents instruments de vulgarisation des chefs-d'œuvre et d'ennoblissement de l'oreille. Et quel rôle ne jouerait pas le film parlant, si on le mettait au service de Corneille, de Racine, de Shakespeare, pour faire passer les mots ailés des poètes sur des têtes d'enfants! De cette croisade pour l'art, l'instituteur est naturellement le pionnier; il convient donc de le préparer à son rôle. Lui même y trouvera, contre l'ennui possi-

(1) Ce ne sont pas seulement les maîtres du premier degré qui auraient besoin d'un stage pédagogique sérieux. Il ne serait pas mauvais de créer, pour les futurs professeurs de collèges et de lycées, des centres d'initiation pédagogique, remplissant le rôle d'entraînement professionnel que l'Ecole Normale Supérieure, perdue dans ses hautes destinées, n'a plus le loisir d'assumer.

(2) Cf. notamment *Le dessin chez les petits*, ouvrage couronné par l'Académie Française, aux Éditions du Cerf, Juvisy.

ble de sa résidence et l'apparente humilité de sa tâche, une source de suavité — et sans doute aussi de cordialité. L'art peut créer d'utiles rencontres entre les hommes : ne versons pas dans l'idylle, mais plaisons-nous à imaginer ce jeune instituteur, communiste et musicien, arrivant dans une bourgade perdue et demandant au curé la permission de travailler l'*Appassionata* sur l'harmonium...

Une culture secondaire ; une forte initiation pédagogique et par surcroît une formation artistique : on objectera que c'est demander beaucoup à l'instituteur. Je voudrais que les maîtres du primaire qui liront ces pages y vissent une preuve d'estime. C'est la grande erreur scolaire de la Troisième République d'avoir contenté les informateurs du peuple d'une culture soldée à bas prix. Elle leur a infligé cette humiliation de les soumettre au choix et au contrôle de l'autorité préfectorale : elle a fait d'eux des agents électoraux, des secrétaires de mairie, bref des fonctionnaires dociles, d'ailleurs puissants et bien payés. Payés, ne disons pas qu'ils le soient trop, reconnaissons même qu'ils le devront être davantage dès lors qu'il sera exigé d'eux plus de titres et plus de science. L'essentiel n'est pas de faire des économies sur le budget de l'intelligence, mais de donner les meilleures armes à ceux qui la servent. Il importe surtout que les maîtres, tous les maîtres, instituteurs et professeurs, séparés par une hiérarchie de degrés et non par une distinction de nature, prennent conscience que leur mission est au dessus de la politique : un tel sentiment est rarement spontané ; il est rare aussi qu'une sérieuse culture ne le produise pas (1).

(1) Sur le point de créer un esprit de solidarité dans le corps enseignant, une réalisation urgente et facile serait de ménager organiquement, dans le cadre de chaque Université, les rencontres entre maîtres de tous les degrés, pour discuter les problèmes communs à tout l'enseignement, et surtout pour favoriser le décloison-

On dira que c'est réclamer, en somme, cent vingt mille grands intellectuels pour instruire le peuple, et voguer en pleine utopie. Hé, mon Dieu, non ! Les carrières libérales sont encombrées, c'est la cohue aux portes des écoles spéciales ; et l'on n'a pas tort de dire que la gratuité des études, même corrigée par une sélection qui ne sera jamais tout à fait impitoyable, va fatalement accroître le nombre des ouvriers du cerveau. Mais cette échéance, pour aussi lourde qu'elle soit, peut n'être que la rançon d'un grand bien, l'élévation du niveau de la culture. Que l'échéance soit certaine et le gain hypothétique, j'en conviens ; mais il dépend d'une bonne méthode qu'il se réalise. Un procédé utile, tant pour assurer l'avantage que pour corriger l'inconvénient, sera de revaloriser intellectuellement et matériellement la situation de l'instituteur, et d'en faire un but normal et honorable pour cent vingt mille jeunes et intelligentes ambitions.

D'autres vont dénoncer l'idée de derrière la tête : les écoles normales, telles qu'elles existent aujourd'hui, sont les séminaires du laïcisme, et c'est par intérêt de religion que l'on propose de les ouvrir à des influences supposées moins nocives. Je ne fais aucune difficulté à le reconnaître : outre les motifs d'intérêt général et de simple humanité, cette raison aussi est dans ma pensée. Pourquoi m'en cacherais-je ? On reconnaîtra peut-être que cette politique, s'il faut employer le mot, est sans détour tortueux : pour amener les esprits à ce que je tiens pour vrai, je ne

nage, les échanges d'air. L'exemple a été donné pour l'enseignement libre, où fonctionne depuis plusieurs années, autour des Facultés Catholiques de Lille, une Union des Trois Ordres (*U. T. O.*) réunissant dans un Congrès annuel et reliant par un bulletin périodique instituteurs, professeurs de collèges et professeurs de Facultés. Dans son cadre l'*U. T. O.* se propose de réaliser « *l'Ecole Unie* ». La formule n'est pas si mauvaise et mérite d'être retenue, généralisée.

demande point le monopole d'un dogmatisme, ou le couvercle de plomb de l'ignorance ; je demande au contraire que l'on ouvre des fenêtres et que l'on étende les disciplines critiques à tout l'enseignement. Car je crois la vérité, toute fuyante qu'elle soit à nos yeux nus, moins compromise en pleine lumière que dans une pénombre de mensonge.

Mission et mesure
de l'enseignement secondaire.

C'est donc principalement à une idée et à une organisation nouvelles de l'école primaire que l'on doit demander, ne disons pas l'élaboration d'une culture populaire (car, encore un coup, la culture n'a que faire des limites sociales) mais un élargissement de la culture dans le peuple. Œuvre utile en soi, mais vouée à une stérilité prochaine, si elle ne se lie à un effort simultané d'approfondissement, qui revient en bonne harmonie aux enseignements secondaire et supérieur.

En ce qui touche l'enseignement secondaire, ce qui a été avancé nous offre un biais pour aborder ici le problème du surmenage et pour énoncer le principe de sa solution. N'hésitons pas à dire que ce principe est dans une réaction, et il faut l'entendre au sens le plus honni du mot : dans un retour en arrière ; car cela aussi arrive, que la vérité soit en arrière, et ce jour-là, ce n'est point seulement sottise, c'est lâcheté de s'opiniâtrer dans le mauvais chemin. Quelle est en effet la cause du surmenage au lycée et de la ravageante médiocrité de culture qu'il engendre? Elle est double. D'une part la pression de la concurrence économique incline parents et maîtres à forcer l'enfant, à faire de lui, aussitôt que possible, une machine à produire et à gagner de l'argent. D'autre part les maîtres en chaque discipline ont eu le souci d'assurer

largement, ne disons pas, ce serait désobligeant, l'écoulement de leur marchandise, mais, pour transposer sur un plan de noblesse, la communication de leur trésor. Tout enseigner à tous en le moindre temps : telle fut la devise.

Constatons d'abord que les faits renversent la donnée de temps : quand les carrières intellectuelles sont encombrées, quand il faut restreindre ou supprimer l'admission aux postes administratifs, et avancer l'âge de la retraite des fonctionnaires, rien ne presse et tout au contraire devrait détourner de lancer trop vite dans la mêlée de l'argent de jeunes bêtes aux dents longues. S'il est une fleur naturelle à un climat de culture, et qu'il importe en ce siècle fiévreux et contracté de soigner dans les âmes, c'est le goût du loisir. Nous ne savons plus être paresseux ; nous avons peur, je ne sais de quoi, probablement de nous-mêmes, dès que nous ne roulons pas en auto ou en chemin de fer, dès que nous n'avons pas une entreprise à élargir, un livre à lancer, une politique à faire triompher. Je voudrais que l'enseignement secondaire fût, d'abord, une école de recueillement, qu'il eût pour maxime les vers du poète :

> Chaque atome de silence
> Est la chance d'un fruit mûr ;

que l'on y apprît que le mouvement n'est pas action, mais agitation, aussi longtemps qu'une idée clairement préconçue ne le dirige pas.

Quant à la formule prétentieuse du baccalauréat encyclopédique, il faut aussi en rabattre. Non que l'on doive en revenir à celle d'un enseignement purement littéraire et oratoire : formule, nous l'avons dit et répété, incomplète, dangereuse et bonne seulement à gonfler des vessies qui seront de plus en plus seules à se prendre pour des lanternes. Mais hâtons-nous de rallier pour nos bacheliers la notion de culture générale. Il ne s'agit de

déposséder ni les mathématiques, ni la physique, ni les langues étrangères, ni les lettres classiques, et la réforme doit être beaucoup moins de modifier les proportions de l'horaire que de changer l'esprit de l'enseignement. Il faudrait que chaque maître du secondaire fût persuadé que sa mission n'est pas de former des spécialistes, mais d'essayer des esprits à une spécialité. A mon élève je n'enseignerai pas toute l'histoire de la littérature française, je ne ferai pas lire tout Corneille, tout Chateaubriand, tout Victor Hugo — moi-même, est-ce que j'ai tout lu? — mais à l'occasion de quelques textes choisis, replacés dans leur milieu, je lui apprendrai à sentir, à critiquer, à réfléchir, à lire en un mot, et puis il lira ce qu'il pourra. Nul doute qu'il n'existe pareillement une manière d'enseigner les mathématiques, la physique ou les langues vivantes qui vise non tant à remplir l'esprit qu'à l'éprouver, à en découvrir les forces virtuelles, à y provoquer les développements propres à l'exercice de chaque discipline. *Plutôt la tête bien faite que bien pleine,* il faut en revenir à la règle dorée de Montaigne, et surtout en un temps où, comme au matin de la Renaissance, la pédagogie penche périlleusement vers le pôle encyclopédique : car, que sont nos programmes, sinon la fameuse lettre de Gargantua à son fils Pantagruel, indéfiniment allongée?

Je m'en voudrais de ne pas citer ici quelques lignes d'un excellent professseur, mort trop jeune pour avoir donné sa mesure, et qui a écrit, à l'occasion de deux discours de distribution de prix, ce que je connais de plus grave sur l'esprit de l'enseignement secondaire. « N'avez vous jamais éprouvé, disait Jules Lagneau (1), un senti-

(1) *Ecrits de Jules Lagneau*, réunis par les soins de ses disciples. Paris, MCMXXIV.

ment d'inquiétude en songeant à la rapidité avec laquelle l'homme avance de conquêtes en conquêtes, de créations en créations, dans toutes les voies qui s'ouvrent à son génie? Sans parler de la littérature et de l'art, dont nos bibliothèques et nos musées ne contiendront plus les chefs-d'œuvre, comment un homme pourrait-il encore, dans quelques siècles, être non pas un savant universel, possédant la totalité des vérités scientifiques établies, mais un savant spécial, à qui une science, une seule science est connue dans toute l'extension qu'elle a su conquérir? Ce problème redoutable ne peut être résolu que par l'éducation ; à mesure que le noble fardeau de vérité que les siècles se transmettent va grossissant, elle doit former des organismes de plus en plus robustes et déliés, qui sachent choisir dans ce fardeau le nécessaire et se l'adapter si bien qu'ils le portent sans gêne, car la vraie science allège l'esprit, et loin de l'arrêter, le porte en avant... La culture intellectuelle vraiment utile est celle qui, réduisant au minimum nécessaire le temps donné à l'acquisition du savoir apparent, porte au contraire au maximum celui qu'elle voue à la conquête du savoir réel, le *savoir-apprendre*, le *savoir-juger*, le *savoir-résoudre*... L'éducation pseudo-utilitaire et pseudo-scientifique renverse les termes et se croit bien habile en commençant la maison aux étages, parce qu'on les habitera, et qu'on n'habitera pas les fondations... Donner une base à l'esprit pour qu'il puisse tout porter et que rien ne l'emporte, tel est le but intellectuel de l'éducation libérale. »

Ainsi, ce qu'il faut demander à l'enseignement secondaire, ce n'est pas de tout offrir, mais de mettre en état de tout tenir, non de tout apprendre, mais de préparer à tout comprendre : formule qui corrige le préjugé encyclopédique en ce qu'il a de trop ambitieux, et le poncif de l'*honnête homme* en ce qu'il a de trop léger. Le bon

esprit traditionaliste, ce n'est pas de copier nos ancêtres dans ce qu'ils ont accompli d'imparfait, mais de les imiter dans ce qu'ils ont pensé de juste. Nul n'admire plus que moi l'*honnête homme* du siècle de Louis, mais je suis marri d'apprendre qu'il ne se lavait pas les pieds : sur ce point, nous sommes plus honnêtes gens. Soyons-le aussi en élargissant ce goût vénérable d'universalité intellectuelle qui fut pendant deux siècles la marque de l'esprit français, à des objets plus nombreux, à une conception plus vaste de la vie. Je veux que mon élève pense juste et dise bien : ce n'est pas après tout si méprisable ; je veux aussi qu'il se porte et comporte sainement, qu'il sache user de ses jambes pour courir, de ses mains pour fabriquer ; que, sans être potier, il sache au besoin user d'un tour ; que, sans être poète ou physicien, il sache aimer un vers ou s'intéresser à la technique d'une découverte ; bref, ne pouvant tout penser ni tout faire, qu'il ait pris vue et conscience de ce que pensent et font les hommes, et qu'ainsi, connaissant mieux leur peine et leur noblesse, il les respecte et les aime mieux.

Mission culturelle de l'Enseignement Supérieur.

Mais il faut remonter aux sources, et dire que cet humanisme vraiment humain ne répandra sa fraîcheur et sa vigueur sur l'enseignement secondaire que si, d'abord, l'enseignement supérieur se renouvelle en esprit. L'important serait ici, par l'analyse des fins poursuivies, de sortir d'une confusion de jour en jour plus fâcheuse.

Une nation attend de son enseignement supérieur un triple service. Il doit :

1° Conserver et promouvoir la science et les hautes spécialités techniques ;

2° Entretenir le foyer de la culture ;

3° Conférer les grades et former les maîtres.

Aussi longtemps qu'il ne s'adressa qu'à quelques centaines de personnes et n'opéra que sur des objets assez peu nombreux et assez simples, il n'y eut pas d'inconvénients à ce que fussent confondues ces diverses fonctions, scientifique et technique, intellectuelle et morale, pédagogique et administrative. Mais tandis que la science, la technique et la culture élargissent tous les jours leurs domaines, voici notre Sorbonne et toutes nos Universités en toutes leurs facultés submergées d'une avide clientèle; voici nos amphithéâtres pleins à craquer d'une jeune faune mâle et femelle, autochtone et barbare. Ne nous en plaignons pas; demandons-nous seulement ce qu'il fera devant son auditoire de meeting, ce savant professeur, cet excellent spécialiste, qui a consacré dix ou quinze années de sa vie à étudier tel canton restreint de sa discipline pour mériter cette chaire doctorale. Ce qu'il fera? Évidemment ce qu'il sait faire : de l'érudition. Il lira ses catalogues, il renversera son fichier sur la table, et à nous les petites dates, les petits livres et les petits faits! Cela sera plaisant, sans doute, et utile à quelques futurs ouvriers de la même tâche, à la troupe des éliacins consacrés au temple universitaire. Mais quel profit en vont retirer les autres, le plus grand nombre, ceux qui venaient chercher la culture, la rencontre des grandes idées, l'intimité des grands ouvrages?

Et encore, nous-mêmes qui nous préparons au métier de professeur, sommes-nous bien servis? Quand, frais émoulu de Sorbonne, j'arrivai devant ma première classe, j'étais fort savant sur les poésies bucoliques d'André Chénier; je connaissais toutes les sources, j'avais lu tous les brouillons, discuté toutes les variantes. Le malheur, c'est que je dus, ce jour-là, parler des *Pensées* de Pascal, que je n'avais jamais eues au programme et qu'on ne m'avait pas laissé le loisir de lire en entier. Et pourtant je n'avais

rien à reprocher à mes maîtres ; je répète qu'ils étaient habiles ; ils m'avaient enseigné de petites choses curieuses, et, ce qui valait mieux, des méthodes précises de travail. Ils me disaient ce qu'ils savaient, sans trop se soucier de ce que, moi, j'aurais à dire. Ils m'enseignaient comment on découvre, mais négligeaient de me dire comment on enseigne. Bref, j'allais devenir érudit avant d'être lettré, et ni moi ni mes professeurs ne savions clairement ce qu'il me convenait d'étudier, la bonne recette pour dresser des bibliographies de cent vingt pages, ou l'art de rendre une page de prose vivante et porteuse de vie pour quelques intelligences d'adolescents.

Contre l'envahissement des méthodes scientifiques dans les domaines de l'enseignement supérieur réservés à la culture de l'esprit, on a beaucoup parlé, à propos et hors de propos. Répétons encore qu'il faut craindre et répudier un enseignement gonflé de vent, et les synthèses de nuages, et la musique des phrases qui ne sont que phrases. L'esprit de précision scientifique appliqué aux lettres, à la philosophie ou à l'histoire ne nous vaut pas seulement d'heureuses et positives découvertes, il a une valeur spirituelle, il nous rattache à la terre, il combat en nous cette instabilité douloureuse, ce penchant aux généralités illusoires et aux à-peu-près élégants, qui sont notre partage et notre péché, à nous chasseurs des idées fuyantes. Cela dit, proclamons bien haut que l'érudition n'est pas la culture, qu'elle la couronne et ne la supplée pas, et réjouissons-nous de voir se dessiner, dans le haut enseignement des disciplines idéologiques, un courant de retour vers les méthodes de critique intuitive, créatrice et personnelle (1).

(1) On ne peut relater et commenter ici la polémique très suggestive qui s'est poursuivie il y a quelques années dans la *Romanic*

La solution du conflit et le remède à beaucoup de maux seraient de distinguer nettement les fonctions et d'y adapter les organes. Aux Facultés, instruments traditionnels du haut enseignement, devrait échoir au premier chef la mission de culture, avec la collation des grades honorifiques — baccalauréats, licences libres, doctorats d'honneur, c'est-à-dire les grades qui consacrent une culture générale, en quelque ordre que ce soit, littéraire, scientifique, juridique, médical, sans conférer encore le droit d'enseigner ou de pratiquer. Ici, l'esprit serait d'exposer les éléments de chaque discipline, d'en inculquer les principes, d'en déposer le schéma dans les intelligences, soit pour compléter leur formation si elles ne sont curieuses que de généralités, soit pour les préparer aux études spéciales et magistrales. Pour maîtres, on y admettrait des esprits agiles à manier les idées, ce qui ne veut pas dire, certes, des ignorants, mais des explorateurs au grand air, non des mineurs perdus dans les puits d'une spécialité ; et l'on n'exigerait d'eux ni d'énormes thèses, ni des cheveux gris.

Puis, dans la périphérie de chaque Faculté, se développeraient ces organismes que les conditions de la science moderne imposent et imposeront toujours en plus grand nombre : instituts scientifiques, techniques, pédagogiques, écoles spéciales, laboratoires, internats médicaux, etc... Là, pour quelques étudiants choisis, enseigneraient les maîtres chevronnés, ceux qui ne se contentent pas

Review et quelques autres périodiques sur la méthode des Études Littéraires. Les articles de M. Bernard Faÿ furent particulièrement caractéristiques d'un esprit nouveau, tendant à développer chez l'étudiant le sens de la qualité, la sympathie morale, le goût de la vie intérieure, bref à humaniser la culture. Cf. Van Tieghem, *Tendances nouvelles en histoire littéraire*, Les Belles-Lettres, Paris, 1030, et P. Henri Simon, *Un grand débat sur les Etudes Littéraires, science ou intuition*, Nouvelle Revue des Jeunes, 15 janvier 1931.

d'assimiler et de vulgariser la science, mais qui la font avancer. Là régneraient les méthodes sévères, les recherches minutieuses, le Fait et la Fiche, et cela, même dans l'ordre des études esthétiques et morales. Là enfin seraient acquis les *titres* qui, en s'ajoutant aux *grades* précédemment obtenus, les compléteraient et habiliteraient à la pratique et à l'enseignement. Ainsi, par exemple, un professeur de lycée arriverait à sa classe ayant reçu, par les cours de Faculté, une sérieuse culture générale, par des études spéciales une initiation aux méthodes de travail et de découverte, et par l'institut pédagogique une formation à la technique de l'enseignement. Ainsi, dans un autre domaine, un simple diplôme de docteur en médecine, qu'une franche buse, avec quelques années de patience, finira toujours par obtenir, ne lui donnerait pas droit de vie ou de mort sur ses frères humains sans la garantie complémentaire d'un stage d'hôpital et d'un concours un peu rigoureux.

On m'excusera de m'en tenir à des principes, ce qui semble toujours paresseux, sans entrer plus avant dans le détail des choses et l'embarras de l'application. Mais telles étaient les limites de cet essai. Il ne fallait ici qu'esquisser l'organisation de l'école nationale, à tous ses degrés, pour répondre à l'exigence d'une culture aussi largement commune, et cependant aussi authentiquement humaine que possible. Réponse qui suppose, selon nous : 1° l'enseignement primaire orienté vers une éducation critique et artistique ; 2° l'enseignement secondaire donnant, comme autrefois, la culture générale, mais en y mettant plus d'ampleur et de densité ; 3° l'enseignement supérieur assurant par des organes diversifiés le service de la haute culture et celui des spécialités.

P. Henri Simon.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Cathédrale rose et Forêt bleue

Comme André et Julien, les frères du *Tour de France par deux enfants* qui ont émerveillé nos dix ans, deux livres viennent de franchir les Vosges : un grand album rempli d'images et un mince livret qui n'a l'air de rien mais qui est un petit chef-d'œuvre, — heureusement ! que deviendrions-nous si tous les chefs-d'œuvre étaient grands ?

L'album est inspiré par le grand Ange rose dont parle Claudel, le grand Ange rose de Strasbourg, qui est debout entre les Vosges et le Rhin.

Mme Camille Mayran, on s'en souvient, avait fait, de cette cathédrale, une prière, une pensée, une grande chose spirituelle propre à susciter de subtiles réflexions (1). Avec Mme Anne-Marie Vix-Beulay la cathédrale devient le royaume enchanté des petits enfants : un joujou magique posé là pour notre joie, mieux encore : un être vivant, sorte de bon géant qui nous fera aller, si nous le voulons, de surprise en surprise, dont on peuple ses rêves et qu'on aime de tout son cœur (2).

Il est probable qu'on rira beaucoup, dans un demi-siècle, de nos prétentions à écrire pour les enfants : en fait, une enquête sur les dessous de la soi-disant littérature enfantine montrerait que, même de nos jours, où les efforts et les réussites à cet égard sont incontestables, rien n'est plus rare qu'un vrai livre écrit pour les vrais enfants. Il y faut tant de souplesse, de légèreté, et, en même temps, ce pouvoir de prolonger dans la féerie notre

(1) Camille Mayran, *Aspects de la Cathédrale de Strasbourg*. Grasset, édit.

(2) A.-M. Vix-Beulay, *La Cathédrale et les Enfants*. Istra édit., 15, rue des Juifs, Strasbourg (30 fr.).

monde figé et fermé : l'art et le métier ne suffisent pas, ce miracle exige une grâce tout à fait spéciale, la grâce qui a été départie à Mme Vix-Beulay.

Il est certain que de la portière du wagon qu'on a pris à la gare de l'Est toutes les Jeannettes et tous les François ont regardé la cathédrale *pousser*, il est certain qu'au-dessus des maisons alsaciennes à logettes et à encorbellements la tour rose vous surveille et vous suit à travers les rues et les ruelles dont les seuls noms vous remplissent d'aise : la rue du Renard-Prêchant-aux-Canards, la rue du Tonnelet-Rouge, la rue de l'Arc-en-Ciel — sans parler de la rue de la Balance-au-Foin, ou de la Cuillère-à-Pot, ou du Bain-aux-Roses, ou du Pied-de-Bœuf, du Pont-aux-Chats, de la Place des Cochons-de-Lait ou de l'Homme-de-Fer, de l'impasse des Trois-Gâteaux, bref, de quoi faire le bonheur d'une douzaine de Balzac. Oui, il faudrait ne pas connaître un mot d'alsacien pour ne pas s'apercevoir que la pharmacie du Cerf, qui a vu tant de choses par les lucarnes de son toit, et la maison Kammerzel, qui est une châsse ouvragée et rutilante, ne bavardent pas comme de vieilles gens qui savent, sur le bout de leurs cheminées, l'histoire ancienne de la ville. Il n'y a pas de doute, l'Enfant-Jésus doit s'amuser quelquefois à faire tourner la rosace verte et rouge du vitrail, et il est trop clair qu'il se tient des conciliabules palpitants entre le monde des prophètes de pierre et le peuple des pigeons blancs...

Après nous être extasié dans cette lecture interdite aux grandes personnes, nous songions au difficile problème qu'un professeur au Collège de France soulevait l'année dernière : Faut-il instruire ou bien charmer ? Moraliser ou, simplement, conter sans arrière-pensée ?

En réalité, les enfants se gardent bien de lire les livres que nous écrivons pour eux : à mesure qu'ils tournent les pages, ils en fabriquent un nouveau, merveilleux, avec les pires défroques que nous leur avions offertes.

Mais enfin, il est permis de rêver, avec M. Paul Hazard, de livres qui proposeraient aux enfants un mode de connaissance intuitif et direct, une beauté simple capable d'être immédiatement perçue, provoquant dans leurs âmes une vibration qui ne s'éteindra qu'avec la vie, des livres qui leur fourniraient des images comme ils les aiment, éveilleraient en eux non pas la sensiblerie mais la sensibilité, respecteraient la valeur et l'éminente dignité du jeu, des livres de savoir qui, au lieu de déverser sur une âme puérile tant et tant de matériaux qu'elle en demeure écrasée, jetteraient sur elle une semence qui se développera à l'intérieur... (1)

Nous ajouterons : nous voulons, pour les enfants, des livres où Dieu, le Christ, la Vierge, les Anges, soient des personnages mêlés à leur vie de chaque jour, aussi réels que leur maman et leurs compagnons de jeux, des livres où la religion se fasse aimer comme on aime, naturellement, ce qui fait plaisir à voir ou à manger.

Ce programme, l'auteur de *La Cathédrale et les Enfants* ne se l'est peut-être pas défini : elle l'a réalisé. Certes, elle veut instruire et faire aimer le bien, mais de telle sorte que son jeune lecteur n'aura point la tentation de séparer la fable de la moralité, car on ne sait pas où commence et quand s'arrête la fantaisie. Pour mieux dire, tout est vrai, et lorsque, dans la nuit du Grand Tumulte, les bêtes de la cathédrale descendent de la Galerie des Spectateurs, des frises des Gargouilles, — quel défilé, mes amis ! le Coq de l'horloge astronomique et les deux Lions qui portent les écussons de la Ville, les quatorze Lions de la façade, un Lion d'or et plusieurs autres, une mère Pélicane et ses Pélicaneaux, un Aigle escorté de deux Cigognes, d'un Phénix, d'une Autruche, et la gracieuse Licorne qui marche assez loin derrière, à cause de sa longue corne, une paire d'Ours et un autre Ours accompagnant le Bœuf, des

(1) Paul Hazard, *Les Livres, les Enfants et les Hommes*, pp. 69-73. Flammarion, édit.

Chevaux, des Anes, le Taureau, le Sanglier, des Chiens et le Chameau qui est un graffite d'un contrefort des bas-côtés Sud — eh bien, on songe à la fête des animaux de Nils Holgersson au mont Kullaberg, et je ne crois pas qu'on puisse faire de plus grand éloge d'un auteur de livres pour enfants que d'évoquer, à son propos, le nom de Selma Lagerlöf (1).

*
* *

Une autre Strasbourgeoise, amie des enfants, nous donne maintenant le plaisir énorme et délicat de fourrer cette cathédrale rose dans une forêt bleue, la Forêt Bleue de Kipling, la Forêt Bleue des Jeannettes, enfin, c'est-à-dire des Guides de France en herbe (2).

Attention! Mlle Anne-Marie Wenger-Charpentier, cheftaine à la 2e Strasbourg, nous prie de ne point confondre : la Jeannette n'est pas une Guide en miniature, c'est une petite fille qui habite la Forêt Bleue. La preuve en est que le moment de quitter la Ronde pour entrer à la Compagnie ne sera pas indiqué par l'âge, mais arrivera lorsque le sortilège de la Forêt Bleue n'agira plus.

Enfantillages? Non, et vous ne souririez plus si vous pouviez voir mes petites Jeannettes traverser la rivière — bandes d'étoffe bleue — qui s'ouvrent à mesure qu'elles énoncent les Lois : *Une Jeannette est toujours propre — Une Jeannette est toujours gaie — Une Jeannette est toujours active — Une Jeannette pense d'abord aux autres.* Si

(1) Mme Vix-Beulay a décoré son livre de nombreux dessins et pastels extrêmement savoureux, par exemple : un enfant de chœur en soutane rouge qui chante parmi d'étranges bonshommes de pierre musiciens, une main qui tend un paquet de cigarettes du même mouvement que le geste du Séducteur couronné de roses présentant la pomme de la tentation aux Vierges Folles, un inoubliable vol de pigeons au-dessus de la cathédrale, tant d'autres encore...

(2) Anne-Marie Wenger-Charpentier, *La Cheftaine de Jeannettes* (*Dans la Forêt Bleue*). Spes, édit., 4 francs.

vous pouviez voir avec quelle gravité elles reçoivent le Grand Secret avant d'entrer sous la voûte des feuilles de maronniers qui est la Forêt Bleue, vous comprendriez qu'il se passe alors quelque chose de sérieux.

Mlle Wenger-Charpentier a voulu écrire un traité de technique scoute à l'usage des cheftaines de Jeannettes, elle en a fait un petit livre délicieux qui fera la joie, non seulement des cheftaines, mais de tous ceux qui aiment à se pencher sur l'âme des enfants.

Il s'agit, non certes, de bêtifier, mais au contraire, de guider intelligemment des petites filles qui ont beaucoup de sensibilité et d'âme dans le domaine enchanté où l'on rencontre, — écoutez ce qu'on rencontre dans la Forêt Bleue : l'abeille, l'âne, l'eau du ruisseau, l'arbre, la fourmi, le Petit Poucet, la Belle au Bois Dormant, Jeanne dans son pré, Odile près de sa source, Arbogast et Florent (puisque nous sommes en Alsace) dans leur forêt, Robin des Bois et les Nibelungen, tous les héros de la Légende, des Chansons de gestes, des Mystères, de l'Histoire des Saints, et, tout à coup, le cœur bat plus vite, car une grande Ombre s'est approchée et une Voix nous a caressés, l'Ombre et la Voix de Celui qui captivait les grands et les petits enfants par sa Présence et ses histoires.

Mlle Wenger-Charpentier vous initiera dans l'art difficile de raconter alertement une histoire, sans digression, ce qui ne veut pas dire sans précisions : « Il est de tout intérêt, croyez-le bien, pour les Jeannettes, de savoir si la culotte du petit garçon était en velours vert, si la soupe de l'ours sentait la fleur d'oranger. » Vous saurez également comment on s'y prend pour organiser des saynètes follement amusantes parce qu'elles sont jaillies des choses vraies et des imaginations neuves. Et tout cela est loin, oh ! si loin, de ces grandes pièces pour patronages et collèges, ces nobles pièces à sentiments truqués, tout faits, et qui ne seront qu'un poids sur la mémoire mais, Dieu merci ! n'entreront jamais dans un cœur d'enfant.

Comment pouvez-vous comprendre ces choses si vous n'avez pas entendu un jour un louveteau, à qui venait d'être contée une aventure de Mowgli, s'enquérir anxieux : « Qu'est-ce qu'on va faire maintenant à la Meute si Shere Kan est mort? » ou bien, une petite Jeannette vous dire, suppliante, avant le jeu : « J'aimerais tant qu'un jour on soit des grenouilles... je ne l'ai encore jamais été, vous savez. » La cheftaine a vu, durant son récit, l'enfant se mettre à la place du petit perdreau poursuivi ou de la fourmi qui voit sa maison démolie, et elle ajoute : « Pour la première fois, peut-être, vibrant avec l'histoire, l'enfant sortira de lui-même. Bien des hommes ne se mettent jamais à la place d'autrui. »

Bien des hommes ne se mettent jamais à la place d'autrui, voilà, me semble-t-il, le prolongement moral du conte, tel que le souhaitait M. Paul Hazard qui applaudirait à ces lignes : « Elle ne dit pas, comme les grandes personnes : il ne faut pas mentir. Et je vous demande un peu pourquoi il ne faudrait pas mentir? » Oui, savez-vous pourquoi il ne faut pas mentir? Il ne faut pas mentir, ni tricher, ni rien faire de laid, à cause du soleil du bon Dieu devant lequel les petites fleurs s'ouvrent tout grand pour être belles, « il n'y a pas de grandes personnes qui espionnent mais un soleil qui embellit ».

Ainsi pour les prolongements divins. Il n'est pas nécessaire que l'enfant rapproche « le conte enchanteur de la Belle au Bois Dormant et l'histoire sublime du sommeil de l'âme humaine, tuée par le péché, puis réveillée quelques milliers d'années plus tard par son Sauveur... les métamorphoses de Peau d'Ane ou celle de la Belle et la Bête, et celle de l'âme retournant en état de grâce. Et cependant, quand ces histoires-ci lui seront racontées, elles correspondront déjà à une idée familière à son esprit. Elles lui paraîtront normales, la ride dessinée en quelque sorte dans le petit cerveau n'aura qu'à se creuser davantage dans le même sens. »

C'en est assez pour comprendre que Mlle Wenger-Char-

pentier réclame de la cheftaine des qualités d'esprit et de cœur peu ordinaires : une imagination fraîche et jaillissante (quand la cheftaine raconte, elle est aussi émue, aussi amusée, aussi terrifiée que ses Jeannettes), de l'affection qui est, presque, de l'amour maternel (une cheftaine sait toujours raconter à ses Jeannettes parce qu'elle les aime bien), la compréhension de sa tâche difficile (la cheftaine de Jeannette a besoin d'être plus expérimentée qu'une cheftaine de Guides, être *assez loin de l'adolescence pour comprendre l'enfant*). Pour tout dire : « Elle est vieille comme une vieille grand'mère. Elle est jeune comme le dernier bouton de sa Forêt. Elle observe comme une sombre chouette. Elle rit, joue et pérore avec l'entrain d'un oiselet... »

Celle qui a écrit ces lignes avait le droit de parler de « *mes débuts* dans la Forêt Bleue », car elle aussi a reçu la grâce de franchir le cercle merveilleux du domaine de l'enfance.

Une cathédrale rose, une forêt bleue.

Il faut voir, de la rue Mercière, la cathédrale de Strasbourg vivre sous le soleil couchant. Elle est rose, d'un rose humain, le rose du grès vosgien qui fait des villes alsaciennes des roseraies de pierre.

Quant à la forêt des Vosges, tout le monde sait qu'elle est la plus délicieusement bleue de toutes les forêts. Si Gustave Doré, dont le nom est inscrit sur une façade de la rue des Écrivains, à l'ombre, précisément, de la cathédrale rose, a pu illustrer Peau d'Ane et la Belle au Bois Dormant, c'est, croyez-le, qu'il était le fils d'un forestier de la forêt bleue des Vosges.

L'Alsace est une symphonie en bleu et rose.

Les petits garçons et les petites filles d'Alsace ont bien de la chance !

M.-H. Lelong, O. P.

DOCUMENTS

L'enseignement de l'histoire en Allemagne

Le Voelkischer Beobachter *(27-7) reproduit le texte des « nouvelles directives pour l'enseignement de l'histoire » qui viennent d'être adressées par M. Frick, ministre de l'Intérieur du Reich, aux ministres de l'instruction publique des différents pays allemands. Il nous paraît intéressant de révéler au public français ces directives assez singulières.*

Ces directives ne doivent et ne peuvent, même par allusions, donner un aperçu de toute la matière et de la façon dont elle doit être présentée. Elles ne font qu'attirer l'attention sur quelques points de vue importants qui n'ont pas été suffisamment ou n'ont pas du tout été mis en valeur jusqu'ici et sur lesquels on doit donc insister plus fortement à l'avenir.

En premier lieu, il faut citer la préhistoire, parce que non seulement elle transfère le point de départ de l'évolution historique de notre partie du monde dans la patrie primitive de notre peuple, l'Europe centrale, mais aussi parce que, étant « une science éminemment nationale », comme dit l'historien Kossinna, elle est plus propre qu'aucune autre à combattre le dédain traditionnel qui s'attache au niveau de culture de nos ancêtres germains.

Il faut ensuite montrer toute l'importance qui s'attache à la race en partant du passé pour aller jusqu'au présent, en passant par tous les siècles intermédiaires; c'est elle le sol originaire d'où sortent toutes les caractéristiques enracinées des individus et des peuples.

Un autre point de vue est l'idée raciste opposée à l'idée internationale, dont le poison sournois menaçait depuis plus de cent ans de ronger l'âme allemande, l'Allemand étant

plus que les autres peuples enclin à laisser sa pensée suivre des rêves étrangers au monde.

A l'idée raciste est liée l'idée que l'on est citoyen d'un peuple. Comme aujourd'hui un bon tiers de tous les Allemands réside en dehors des frontières du Reich, la considération historique ne doit pas se limiter seulement, en traitant l'histoire allemande, au territoire situé à l'intérieur des frontières de l'Allemagne, mais doit aussi envisager toujours la destinée de nos frères de race résidant au dehors.

A l'encontre de tendances de direction différente, il faut exiger que la peinture de la situation (histoire de la civilisation) ne l'emporte pas sur l'histoire politique qui forme la destinée des peuples. Il y a lieu, à cet égard, de faire ressortir les forces qui façonnent l'histoire pour que l'élève ne se noie pas dans la masse confuse du détail des événements, mais reconnaisse les grandes lignes et les rapports profonds, ce qui favorise la formation de son jugement et de sa volonté.

A tous les degrés, l'enseignement de l'histoire doit être dominé par l'idée héroïque telle que la conçoivent les Germains en liaison avec l'idée moderne de chef, qui se rattache aux plus anciens modèles du passé allemand. Ces deux idées unies, pénétrées d'une force interne qui entraîne les cœurs, éveilleront l'enthousiasme et empêcheront la considération historique de devenir, pour la majorité des élèves, une accumulation ennuyeuse de connaissances.

Mais l'idée héroïque conduit immédiatement à la conception héroïque de la vie, plus que tout autre conforme à notre nature à nous, peuple germanique, conception qui nous donnera des forces toujours nouvelles dans notre lutte pour notre existence nationale au milieu d'un monde ennemi.

Faisons encore la remarque de détail suivante : les manuels d'histoire doivent commencer par la peinture de l'histoire primitive de l'Europe centrale et montrer que des races déterminées (Neandertal, Aurignac, Cromagnon) ont été les représentants de cultures particulières caractéristiques.

On peut déjà montrer, à l'aide de l'histoire primitive, que la culture est une création de la race. Les mélanges de races des époques ultérieures ne font qu'obscurcir ce fait sans le faire disparaître.

Dès le début de la préhistoire (période post-glacière) se

répandent sur le centre et le nord de l'Europe la race nordique et la race phalienne; une esquisse simple montrera les principaux territoires où elles se sont répandues ainsi que ceux où se sont répandues les autres races primitives européennes. L'histoire de l'Europe est l'œuvre des peuples de race nordique; le haut niveau de leur culture n'est pas seulement attesté par les instruments de pierre ou de bronze qu'ils ont laissés, mais aussi par leurs créations dans le domaine spirituel accessibles à la science, parmi lesquelles il faut placer en premier lieu la langue fondamentale nordique (indogermanique) hautement développée, qui a supplanté les langues des autres races de l'Europe jusqu'à n'en laisser subsister que des restes.

A l'avenir, dans l'enseignement de l'histoire, il faudra insister sur l'élément nordique.

Les premières immigrations nordiques, qui doivent déjà avoir eu lieu cinq mille ans avant Jésus-Christ, nous mènent dans la partie antérieure de l'Asie et en Afrique du Nord. Cela est corroboré par le fait qu'on a trouvé des crânes nordiques dans les tombeaux égyptiens les plus anciens et qu'on trouve de bonne heure des traces d'une population blonde sur les côtes du nord de l'Afrique (Cf. Lapouge, *L'Aryen, son rôle social*, Paris, 1885). L'origine de la race des Soumirs n'est pas encore éclaircie, mais leur langue permet des centaines de comparaisons avec des racines indoeuropéennes, ce qui s'expliquerait très facilement si l'on admet l'existence d'une ancienne couche de conquérants nordiques.

L'histoire de la partie antérieure de l'Asie n'est influencée de façon décisive que par les Hindous, Mèdes, Perses, ainsi que par les Hittites, races d'origine nordique. L'élève doit s'intéresser au sort de ces peuples comme au sort de peuples qui lui sont parents par le sang et qui ont fini par être anéantis par la prépondérance du sang de races étrangères après avoir créé aux Indes et en Perse des cultures de niveau élevé.

L'histoire des Grecs doit, elle aussi, partir des territoires de l'Europe centrale. Il faut à nouveau insister sur le fait qu'il s'agit là de nos frères de race les plus proches. C'est ce qui explique que nous sentions aussi profondément l'art grec, avec lequel nous nous trouvons dans un rapport tout autre qu'avec l'art chinois, japonais ou l'art du vieux Mexique. Les Grecs nordiques ont formé dans ce pays, en tant que

conquérants, la couche des maîtres. En Attique, à la campagne, la population autochtone parlait encore carien par endroits au temps de Pausanias. La lutte des classes était fondée ici, dans le sud, sur une opposition de races. A Sparte, comme à Athènes, les citoyens pourvus de tous leurs droits civils et politiques ne représentaient qu'une minorité en face de la population indigène et des esclaves; ces citoyens étaient pour une grande part, tout au moins à Athènes, originaires de la partie antérieure de l'Asie. Aussi l'abolition des différences de classes par la démocratie et le mélange des races qui s'ensuivit, et que rien n'empêchait plus, scella le destin de la race nordique en Grèce; la décadence de la culture grecque se répandit avec une rapidité si extrême qu'en l'espace d'à peine deux cents ans le peuple grec était tombé à l'insignifiance absolue (cf. sur le côté racique de cette évolution : Günther, *Histoire des races du peuple hellénique et du peuple romain*).

L'histoire des peuples nordiques de l'Italie doit également commencer en Europe centrale pour que l'on sente ici encore la parenté de race. La lutte des patriciens et des plébéiens se comprend principalement comme une lutte de races; de là aussi la résistance particulièrement violente à l'octroi de la communauté matrimoniale aux plébéiens. Les éléments nordiques chez les Romains sont presque anéantis au cours de guerres incessantes. A l'époque de Tibère, il n'existait plus que six des anciennes familles patriciennes! La grande majorité de l'ensemble de la population de l'Italie était constituée par la descendance d'esclaves orientaux. Cette situation sans espoir forme le fond de la conception stoïcienne du monde. Ainsi au commencement de l'ère nouvelle la « dénordisation » de l'Europe méridionale était entièrement accomplie.

La signification la plus profonde des migrations des peuples germaniques est d'avoir apporté à l'Empire romain universel dégénéré dans la confusion de son mélange de races un sang nordique pur. Aussi la nouvelle floraison de la culture médiévale ne s'épanouit-elle que dans les pays où des peuples germaniques s'établirent de façon permanente : dans le nord de l'Italie (et non dans le sud), en Espagne, en France, en Angleterre; mais non dans les Balkans; l'influence du sang nordique des Varègues fut trop faible en Russie

pour pouvoir pénétrer cet énorme territoire de forces créatrices de culture. Le fait que la couche germanique supérieure, au centre, à l'ouest et au sud de l'Europe, a représenté la culture médiévale permet seul de comprendre pourquoi la floraison de la chevalerie européenne a partout un caractère si analogue.

Il faut insister plus qu'auparavant sur l'acte le plus important du moyen-âge allemand, la récupération des territoires situés à l'est de l'Elbe. A cet égard, il faut montrer, en partant de la situation qui régnait avant la migration des peuples, que ces territoires situés à l'est de l'Elbe avaient été, jusqu'au delà de la Vistule, territoires du peuple germanique à une époque où les peuples slaves étaient encore misérables pêcheurs établis dans les marais du Pripet.

Toutefois il faut éviter, en insistant sur la race, de porter un jugement injuste sur le moyen-âge, qui a été une époque de très grand épanouissement de la puissance allemande. En aucun pays d'Europe on n'arriva alors à fonder des États fondés sur la race, comme le montre la France, par exemple, avec ses États subordonnés de Provence, Bourgogne, Normandie, Francie et Lorraine.

Seule l'histoire moderne montre une évolution vers l'État fondé sur la race. Mais, depuis le début, de plus en plus actives se font sentir aussi les influences internationales. Elles conduisent à un envahissement déplorable du sang allemand, de la langue allemande, du droit allemand, de la conception allemande de l'État et enfin de toute la conception du monde. En face de ces influences, il faut faire ressortir l'évolution de la conscience nationale allemande, à laquelle une étude plus approfondie de l'antiquité germanique vient apporter de nouvelles forces. Cette étude de nos caractéristiques particulières nous amène à insister davantage sur les liens du sang, qui nous unissent avec nos compatriotes des territoires limitrophes et du reste de l'étranger. Elle nous fait aussi espérer que, dans les pays germaniques de race apparentée à la nôtre, on se rendra de plus en plus compte que les peuples nordiques doivent avoir le sentiment de la communauté de leur destinée, car du maintien de cette communauté dépend absolument le maintien de toute culture nordique élevée.

« Les deux dernières dizaines d'années de notre époque doivent former un élément essentiel de la considération his-

torique. L'événement énorme de la guerre mondiale et la lutte héroïque du peuple allemand contre un monde d'ennemis, la décomposition de notre force de résistance par des forces ennemies de la patrie, l'avilissement de notre peuple par le « diktat » de Versailles et l'écroulement de la conception du monde libérale et marxiste qui l'a suivi, doivent être traités avec autant de détail que les débuts du réveil de la nation, de la lutte de la Ruhr au triomphe de l'idée de liberté nationale-socialiste et au rétablissement de la communauté nationale allemande le jour de Potsdam. » (Le ministre Dr Frick, à la conférence ministérielle du 9 mai 1933.)

L'enseignement de l'histoire à l'école primaire, à cause de la brièveté du temps dont on dispose, doit être pourvu d'un plan établi avec un soin particulier. A partir de la deuxième année d'école, il faudra s'occuper, comme introduction à l'étude du passé, des contes allemands, à partir de la troisième année, il y aura lieu d'étudier, en les rattachant à la patrie, les légendes allemandes et en outre les gestes héroïques allemands. La cinquième année d'école pourra déjà commencer à présenter des tableaux historiques simples de la préhistoire et des débuts de l'époque historique. Plus encore que dans les écoles secondaires, la peinture des événements historiques devra être rattachée à de grandes personnalités de chefs. Mais ici encore — et avant tout dans la classe supérieure de l'école primaire — il faudra autant que possible faire ressortir les grandes lignes de l'évolution et les forces fondamentales qui régissent le devenir historique.

Il faudra traiter aussi, à l'école primaire, d'une façon particulièrement approfondie, le passé le plus récent, pour éveiller chez les enfants la compréhension de la détresse présente et des tâches qu'elle impose.

ENQUÊTE
SUR LES RAISONS ACTUELLES
DE L'INCROYANCE

Au cours de l'année 1929, à la suggestion de M. le Colonel Roullet et en étroite collaboration avec lui, M. l'abbé de Solages adressait à quelques amis un questionnaire sollicitant leur avis sur un projet d'enquête relatif aux « raisons actuelles de l'incroyance et de l'anticléricalisme ».

En tenant compte des observations reçues, avec le concours très averti de M. l'abbé André Boyer, notamment, cinq questionnaires visant les différents milieux furent élaborés. On en trouvera le texte ci-après.

Ces questionnaires ont été lancés, en grand nombre, dans le courant de 1932, escortés d'une lettre d'envoi. Les milieux atteints — personnes et groupements — ont réagi fort inégalement. Au total, une cinquantaine de réponses : 5 % seulement du chiffre des envois. Les intellectuels, — si l'on en excepte les étudiants qui, sans avoir eu besoin de se concerter, se signalent par une assez généreuse abstention ! — ont répondu en nombre. Les réponses sont venues très rares, par contre, des milieux agricoles et ouvriers...

Mais entre temps M. M. Vaussard, qui songeait à reprendre la tenue de ses fécondes « retraites intellectuelles », sollicitait M. de Solages d'en organiser une sur le thème même de l'enquête qu'il préparait. La proposition fut acceptée, le programme des rapports établi, qui viseraient, pour une part, au dépouillement des réponses à l'enquête et tenteraient de

la compléter, d'autre part, par une étude des publications en rapport avec son objet.

Cette « retraite intellectuelle » s'est tenue du 31 juillet au 5 août, au siège de la conférence Saint-Michel, à Paris.

Avec un compte-rendu de la retraite, La Vie Intellectuelle *publie aujourd'hui le texte des questionnaires liminaires. Elle donnera dans ses prochains numéros les résultats de l'enquête en publiant, soit* in extenso, *soit par parties, un certain nombre de rapports lus à la retraite, avec de larges extraits des réponses données aux questionnaires.*

Ajoutons qu'en dépit des résultats acquis, dont nos lecteurs saisiront sans peine le vivant intérêt, l'enquête demeure ouverte à ceux d'entre eux qu'elle n'aurait point atteints précédemment et qui seraient en mesure de fournir un complément d'observations utiles. La Vie Intellectuelle *recevra leurs communications avec reconnaissance.*

*
* *

Texte de la lettre d'envoi accompagnant le questionnaire général, destiné aux milieux cultivés. (*Une lettre d'envoi, plus succincte, extraite de ce texte, était jointe aux questionnaires particuliers, visant les milieux étudiants, de l'enseignement primaire, ruraux et ouvriers.*)

M...,

L'année dernière, nous décidions d'ouvrir une enquête sur les *raisons actuelles* de l'incroyance et de l'anticléricalisme. A cet effet, dans un avant-propos adressé à quelques amis, nous les consultions sur l'opportunité même de l'enquête et soumettions également à leur jugement la méthode sur laquelle nous avions arrêté notre choix et les points qu'elle aurait pour objet de mettre en valeur.

Ce premier travail a confirmé l'utilité de l'enquête et a permis d'en arrêter le plan.

*
* *

I. Objet. — L'apologétique, pour remplir sa tâche, a le devoir de se renouveler sans cesse et de s'adapter aux exigences du moment.

Les motifs opposés de tout temps à la croyance par l'orgueil ou le sentiment, et dus bien souvent à l'ignorance, offrent néanmoins à chaque époque un caractère d'actualité qui leur donne une force particulière mais qui les rend aussi à cet endroit plus facilement vulnérables. Notre temps a son tempérament propre, ses goûts, ses préjugés, ses aspirations, ses courants d'idées qui viennent se heurter à certains aspects du christianisme de façon plus directe qu'à tel autre. C'est en ces points que l'apologétique doit porter son effort pour le rendre pleinement efficace.

Une question s'est posée à propos de l'incroyance et de l'anticléricalisme. On a exprimé la crainte que, dans les réponses, la question, plus facile, de l'anticléricalisme ne submerge celle plus délicate et plus profonde de l'incroyance. Fallait-il limiter l'enquête à l'incroyance ou faire deux enquêtes successives ?

Limiter l'enquête c'était courir le risque de lacunes graves. Si ce sont attitudes distinctes, en effet, il y a néanmoins entre les deux des relations multiples, réaction et interférences.

Faire deux enquêtes successives, c'était courir le risque de répétitions nombreuses, sans compter celui de lasser la bonne volonté de ceux à qui l'on s'adresse.

L'enquête parallèle simultanée est apparue comme le moyen le plus simple d'éviter à la fois lacunes et répétitions, de distinguer les deux questions tout en en marquant les rapports.

Comme on a soulevé aussi la question de l'indifférence religieuse que les apologistes ont d'ordinaire tendance à minimiser, on a donc pris le parti de poser le problème dans son ensemble en en distinguant nettement les

aspects et en soulignant, par la mention de la seule incroyance dans le titre, le point de vue qui veut être ici prédominant.

Une autre distinction est à faire. On serait tenté d'abord de limiter l'enquête aux cercles cultivés dont l'influence gouverne et approvisionne l'incroyance de la masse. Mais il y a grand intérêt à connaître les raisons propres de l'opposition populaire. Ce sont celles qui donnent son caractère de gravité à l'apostolat social. Aussi essayerons-nous, en multipliant les questionnaires, d'atteindre les divers milieux.

II. Méthode. — Le procédé habituel d'enquête est connu. Il se borne à l'envoi d'un questionnaire. On voit sans peine combien, dans le cas présent, cette façon de procéder aurait chance de demeurer inopérante. Il n'en est pas des choses de l'âme comme des autres, et la conscience a sa pudeur. Au surplus, l'incroyance, comme trop souvent, hélas ! la croyance, est rarement éclairée sur elle-même et sur ses raisons véritables. Les réponses auraient porté la marque de ce défaut.

Le meilleur moyen de connaître les raisons de l'incroyance semble donc :

a) *d'étudier* les ouvrages, les documents, où peuvent être révélées les manifestations de l'incroyance et du prosélytisme des incroyants;

b) *de recueillir* les observations des croyants sur ce qu'ils savent de l'incroyance et des incroyants (ou de l'anticléricalisme et des anticléricaux, ou encore de l'indifférence et des indifférents), de leur milieu. (Éventuellement, lorsque la chose sera possible et convenable, d'interroger les incroyants eux-mêmes.)

Le premier de ces points exige un travail distinct dont la consultation préalable a déjà fourni de nombreux éléments. L'enquête, en tant qu'elle est dirigée par le présent questionnaire, a surtout pour objet le second point.

Nous faisons appel à ceux qui sont à même de nous

aider à mener à bien ce travail et nous leur demandons de vouloir bien, avant de rédiger leur réponse, se pénétrer des réflexions qui suivent :

Par *raisons actuelles* de l'incroyance, de l'indifférence ou de l'anticléricalisme, il faut entendre celles qui régissent principalement l'attitude de nos contemporains à l'égard de la religion. On comprend qu'il ne saurait être question de se borner à dresser encore une fois le catalogue des objections signalées et combattues dans les manuels d'apologétique. Il n'y sera fait allusion que dans la mesure où elles garderont une valeur d'actualité dans les griefs antireligieux de notre temps. Ce qu'il importe surtout de retenir et d'exposer, ce sont les raisons nouvelles, soit par le fond soit par l'expression, par quoi tente de se justifier l'incroyance contemporaine, en y ajoutant celles qui, bien que très anciennes, gardent une place prépondérante dans l'orientation des esprits fermés de nos jours à la lumière du catholicisme. Mais il serait surtout profitable de rechercher, sous les difficultés avouées, l'état d'esprit qu'elles laissent deviner et qui tient au problème général des rapports de l'homme et de la société avec Dieu et avec l'Église. C'est jusque-là qu'il convient d'aller pour faire œuvre utile.

Quelles sont pour les hommes, en particulier pour les jeunes hommes, de notre temps, travailleurs des classes populaires ou élites intellectuelles, les aspirations profondes qui croient trouver dans l'idée de Dieu, dans le Christianisme, dans l'Église un obstacle à leur plein épanouissement, ou qui, tout au moins, veulent se passer de tout surnaturel ?

Sur quels points la croyance en Dieu, la doctrine catholique, l'Église, se heurtent-elles aux tendances, aux courants de la société actuelle, aux forces spirituelles et matérielles qui semblent la porter vers l'avenir, ou tout au moins pourquoi se trouvent-elles aujourd'hui comme en marge de ces courants du monde moderne ?

Voilà le conflit intérieur sur quoi il importe d'être ren-

seigné. Il est pour nous certain que loin de les contrarier véritablement le catholicisme apporte à ces mouvements de l'âme et de la société la règle qui peut seule en assurer la légitime croissance. Ils n'ont pas d'ennemis plus dangereux qu'une impétuosité sans borne et qui ne peut aller qu'à procurer leur ruine irrémédiable dans l'anarchie. Mais ce qui nous apparaît à nous, croyants, n'apparaît pas, hélas! à un grand nombre de contemporains.

La beauté, la bienfaisance de la religion autant que sa vérité, c'est ce qu'il est manifeste que l'incroyant ne voit pas et qui ferait tomber bien des résistances intellectuelles ou sentimentales qu'on lui oppose. Sur ce point, il importe donc souverainement de recueillir, en les sollicitant au besoin, ses reproches et ses objections. L'enquête doit avoir pour résultat de nous donner de nouvelles armes pour défendre la religion, une plus grande habileté à en présenter les aspects qui gagneraient les cœurs. Elle nous fera connaître en outre, pour le profit de nos âmes et de notre cause, l'insuffisance du chrétien à en donner une image assez fidèle pour faire éclater sa divine origine. Il n'y a rien là qui dépasse l'ambition et les forces de l'apologétique.

I

QUESTIONNAIRE GÉNÉRAL

M...,

Voudriez-vous, d'après vos observations antérieures et, si possible, après vous être livré à une enquête discrète dans les milieux incroyants avec lesquels vous êtes en contact, répondre au présent questionnaire ?

1. Vous pouvez le faire sous l'une des deux formes suivantes :

   a) *en nous fournissant,* par des réponses précises et

aussi détaillées que possible aux divers points du questionnaire, les éléments d'une étude d'ensemble.

b) *en nous envoyant* — après avoir pris connaissance du questionnaire — une réponse d'ensemble rédigée à votre manière, réponse qui groupera vos observations sous l'angle que vous estimerez personnellement le plus favorable.

2. Vous voudrez bien noter, au préalable, d'une manière aussi précise que possible, le ou les milieux que vous avez en vue. Si vous faites porter vos observations sur plusieurs milieux, veuillez, autant que possible, séparer les unes des autres les observations qui se rapportent à chacun d'eux.

3. Indiquez-nous aussi quel usage vous nous autorisez à faire de votre réponse (avec ou sans signature) :

a) *publication intégrale ;*

b) *publication d'extraits ;*

c) *utilisation dans les études* d'ensemble qui résumeront l'enquête.

Si vous estimez possible de nous laisser toute liberté à ce sujet, nous vous en serons tout particulièrement reconnaissant.

I

Quelles sont, d'après vous, les raisons actuelles d'incroyance?

Vous voudrez bien distinguer, aussi nettement que possible, en marquant au besoin leurs rapports plus ou moins étroits :

a) les raisons actuelles *d'incroyance* religieuse ;
b) — — — *d'indifférence* religieuse ;
c) — — — *d'anticléricalisme.*

N. B. — Nous appelons *indifférence religieuse* l'attitude de celui qui est incroyant non parce que le catholicisme lui semble faux ou ne pas répondre à ses aspirations profondes, mais simplement parce qu'il n'éprouve pas (ou prétend ne pas éprouver) de besoin religieux, et que par suite la question le

laisse indifférent. L'indifférent n'a rien à objecter à nos croyances ; il ne s'en occupe pas ou objecte simplement que cela ne l'intéresse pas.

Nous appelons *incroyance religieuse* l'attitude de celui qui est incroyant parce que nos croyances lui semblent fausses, sans preuves solides ou contraires à l'une ou l'autre de ses aspirations profondes.

Nous appelons *anticléricalisme* l'attitude de celui qui, incroyant (ou même foncièrement et individuellement croyant), se pose en adversaire de l'Église et de son influence sociale dans le monde. Pour lui la religion est affaire de for interne, et le grand tort de l'Église est que son organisation hiérarchique fait presque nécessairement de la religion une affaire de parti.

A. Raisons actuelles tirées de la *doctrine catholique* même qui est en opposition avec

a) *leurs conceptions : philosophiques* (métaphysiques et morales) ;
historiques (exégèse, ou histoire des origines, des dogmes, des institutions) ;
scientifiques.

b) *leur vie : individuelle ;*
politique et sociale.

B. Raisons actuelles tirées de la *manière inexacte* dont ils comprennent la doctrine catholique.

1. *Vérités et attitudes* du Catholicisme (Dogme, Morale, Culte) plus spécialement incomprises et déformées.

2. *Causes de ces déformations :*

a) ignorance ?
b) calomnies ?
c) insuffisance ou étroitesse de notre propre manière de présenter la doctrine catholique.

C. Raisons actuelles tirées de l'*Attitude pratique* qu'ont eue au cours de l'histoire ou encore à l'heure actuelle :

a) *l'Église* ?
b) *le Prêtre* ? Impressions et jugements que les incroyants se forment du Prêtre, qu'ils aient eu ou non contact

avec lui ? Non seulement au point de vue social et politique, mais encore au point de vue intellectuel et humain ?

c) *les fidèles* ?

Questions annexes. — Dans quelle proportion cette incroyance vous semble-t-elle *acquise*, et dans ce cas, par une étude personnelle ?
due à la tradition familiale ?
due à l'école ?
due au milieu social ou *professionnel* ?

N. B. — Ce schème n'a d'autre but que d'orienter les recherches.

II

Influences contemporaines qui propagent ces idées ?

N. B. — Il convient de préciser les idées et les arguments dont il s'agit. Mieux vaut en signaler moins en précisant et développant que de fournir une simple liste de noms, même très complète.

A. *Ouvrages philosophiques, historiques, scientifiques* (auteurs, volumes isolés, collections).

B. *Ouvrages littéraires* (qui développent ou entretiennent au moins indirectement un semblable état d'esprit).

C. *Revues* (préciser milieux atteints, nombre de lecteurs).

D. *Journaux* (préciser rayon d'influence, tirage).

E. *Groupements et Ecoles* (préciser importance).

F. *Sectes* (protestantes, juives, théosophiques, occultistes, etc.).

III

Sources des raisons actuelles d'incroyance

Dans la mesure où l'on en perçoit encore à l'heure présente l'influence plus ou moins distincte.

N. B. — Ici aussi il est essentiel d'analyser la nature de

cette influence. Une liste de noms ne nous serait que d'une utilité médiocre.

A. *Philosophie* et *Systèmes philosophiques ;*
B. *Historiens* et *Critiques ;*
C. *Savants* et *Vulgarisateurs ;*
D. *Écrivains* et *Chefs d'École.*

II

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MILIEUX DES ÉTUDIANTS

A. **S'IL** est un milieu où il est possible de saisir la crise d'Incroyance dans sa formation ou sa première effervescence, c'est bien, semble-t-il, dans le milieu des étudiants. Mais l'Anticléricalisme et l'Indifférence ne lui sont pas étrangers. Vous paraît-il que la majorité des Étudiants soient :

Indifférents ?
Incroyants ?
Anticléricaux ?

B. L'INCROYANCE

I. Formes.

a) L'INCROYANCE présente-t-elle les mêmes traits généraux chez tous les étudiants incroyants ? — ou bien offre-t-elle de discipline à discipline des différences assez caractéristiques pour aboutir à des « types » suffisamment tranchés ? Dans ce dernier cas, pouvez-vous fixer les traits caractéristiques d'un « type » ? — Y a-t-il des différences caractéristiques entre l'Incroyance de l'Étudiant et celle de l'Étudiante ? — Si oui, pouvez-vous fixer la nature et les causes de ces différences ?

b) Quelle ATTITUDE prend l'Étudiant incroyant :
devant les Problèmes de l'Esprit (liberté, réalité de

l'âme, etc...) et en particulier devant le problème de la raison et de la valeur de la raison ?

devant les Problèmes de la Vie : sentimentale et familiale ? Sociale et politique ?

devant le Problème Religieux : indifférence ? Attitude « relativiste » ? Hostilité loyale, sectaire ?

Y a-t-il opposition des conceptions et de la vie de l'incroyant avec les dogmes et les pratiques du Catholicisme, bien connus et bien compris ? — Quels sont les dogmes et les pratiques plus spécialement et plus habituellement incriminées ?

Y a-t-il incompréhension et *déformation* des dogmes ou des pratiques du Catholicisme ? — Que sont les dogmes ou les pratiques plus spécialement et plus habituellement incompris et déformés ?

II. Causes.

a) D'ORDRE GÉNÉRAL

1. *Infirmité de la volonté* devant le devoir et de la raison devant la vérité ? — Orgueil, autonomie de la raison et de la volonté ?

2. *Que penser du problème sexuel et moral*, et de son influence sur l'incroyance de l'Étudiant ?

3. *Entrainement* du monde moderne dans un sens païen ?

4. *Cause d'ordre religieux :*

Ignorance religieuse ? D'où provient-elle ? du milieu familial ? social ? — Est-elle totale ? partielle ? — Avez-vous rencontré des Étudiants qui ne s'étaient jamais préoccupés du problème religieux ?

Calomnies ?

Insuffisance ou étroitesse de notre propre manière de présenter la doctrine chrétienne ? — Et en particulier : *insuffisance de l'instruction* et de la formation religieuses reçues dans les collèges (de l'État ou de l'Enseignement libre) ? Pouvez-vous citer des traits et fixer les causes de cette insuffisance ?

Attitude pratique qu'ont eu au cours de l'Histoire ou ont à l'heure actuelle :

l'Église ?

le Prêtre ? Quels sont les impressions et les jugements que les Étudiants incroyants se forment du Prêtre, qu'ils aient ou non contact avec lui ? Non seulement au point de vue politique et social, mais encore au point de vue intellectuel, culturel et humain ?

les Fidèles ?

b) D'ORDRE PROFESSIONNEL ET INTELLECTUEL

1. *Influence des diverses disciplines* (méthodes et contenu de l'enseignement) ?

(Que penser en particulier de l'enseignement de *philosophie* ? et de l'influence des *systèmes philosophiques* ? — Quels systèmes, quels penseurs vous paraissent exercer une véritable influence (Kant, Bergson, l'École Sociologique, etc., etc... Renan, Nietzsche, etc.) ?

2. *Que penser*, comme cause d'incroyance, de la diffusion de l'*esprit scientifique* et du culte de la *science* ?

3. *Influences personnelles* de professeurs ? d'Étudiants ? Pouvez-vous fixer la nature et les causes de cette influence ?

4. *La littérature contemporaine ?* Les Étudiants lisent-ils beaucoup ? Quels sont les genres d'ouvrages et les revues les plus lus ? Que penser de l'influence de Gide, Proust, Valéry, R. Rolland, etc., etc. ?

5. *Les Étudiants lisent-ils les ouvrages* et les collections de vulgarisation, plus spécialement antireligieux, comme les collections éditées chez Rieder, les livres d'Alain, etc., etc. ?

I. Étendue.

a) *L'incroyance* est-elle *profonde* et *réelle* ? — ou bien *superficielle*, c'est-à-dire provenant d'une crise, d'une « fièvre » passagères, de l'esprit grégaire, du snobisme, d'une crise de la moralité ? — Avez-vous gardé le contact avec des Étudiants incroyants entrés dans la vie

réelle ? Leur incroyance a-t-elle persisté ? S'est-elle résolue en croyance ou en indifférence ?

b) *Que penser* de l'*inquiétude religieuse* ? Existe-t-elle ? Est-elle profonde ? fréquente ? — Est-elle le fait d'esprits isolés ? — Semble-t-elle constituer un « courant » ? — Quelles en sont les manifestations et les orientations ?

C. **L'ANTICLÉRICALISME**

Est-il fréquent ? profond ? Est-il le fait d'esprits isolés ? ou tend-il à former un « courant » ? Provient-il :

1. *de l'ignorance* ? du manque de contact avec le Prêtre ?
2. *de sentiments* et d'arguments positifs : attitude sociale et politique de l'Église et du Prêtre ? — Haine ? — Arrivisme ? Esprit grégaire ?

D. **L'INDIFFÉRENCE**

a) *A-t-elle les mêmes causes* que l'incroyance ? — En a-t-elle d'autres ?

b) *Est-elle profonde ? fréquente ?*

N. B. — Beaucoup plus que des considérations générales et des opinions systématiques, nous demandons des exemples *concrets, vécus,* la *description objective d'expériences* et de *contacts personnels.* Il faut que les réponses au Questionnaire constituent une riche et *concrète* matière à élaboration.

III

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MILIEUX DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A. **LES MILIEUX** de l'Enseignement Primaire sont très touchés à l'heure actuelle par l'incroyance. — Vous semble-t-il que la majorité des Maîtres soit :

Indifférents ?
Incroyants ?
Anticléricaux ?

B. RAISONS DE CETTE ATTITUDE

I. Formation professionnelle.

1. A L'ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE (et à l'École Primaire Supérieure)

a) *Esprit de l'enseignement.*

S'attaque-t-il directement, ouvertement, à la Croyance ? Tend-il à donner une formation et des convictions qui ne peuvent que se heurter à la croyance ? Y a-t-il indifférence ou pratique du silence à l'égard de tout ce qui est religieux ?

Cet esprit s'affirme-t-il plus spécialement dans *certaines disciplines* (Sciences ? Histoire ? Sociologie ?) Que penser en particulier de l'enseignement de la *Sociologie* et de l'influence qu'il peut exercer sur l'incroyance ? — Directives et esprit des divers *Programmes* ? Contenu et esprit des *Manuels* ? Donner des détails.

Que penser de la diffusion de l'*Esprit Scientifique* et du Culte de la Science, comme cause d'incroyance ?

b) *Cadres.*

Enseignement oral et *influence personnelle* des Professeurs ? des Directeurs ? Pouvez-vous indiquer la nature et les causes de cette influence ?

Conversations et influence des Camarades ?

2. APRÈS LA SORTIE DE L'ÉCOLE

a) *Lectures.* — Les jeunes maîtres lisent-ils beaucoup ? Quels genres d'ouvrages, de publications, de revues lisent-ils de préférence ? Que penser de l'influence de la Littérature contemporaine (Gide, Proust, R. Rolland, etc., etc.) ?

Les ouvrages et les collections de vulgarisation, plus spécialement anti-religieux (ex. : collections éditées chez Rieder, etc. Œuvres d'Alain en particulier, etc., etc.), pénètrent-ils dans ce milieu et sont-ils lus ?

Ces diverses lectures ont-elles été préparées, amorcées, encouragées déjà à l'E.N.P. ?

b) *Rencontres avec les collègues ?*

c) *Revues et organisations* professionnelles, Syndicats, etc. (Signaler les revues les plus mauvaises) ?

d) *Entraînement du monde* moderne dans un sens païen ?

II. **Aboutissant religieux de cette formation.**

1. *Nature*

a) *L'ignorance Religieuse.* — Est-elle totale ? Avez-vous trouvé des esprits qui n'avaient jamais entendu parler et ne s'étaient jamais préoccupés de Dieu ni du problème religieux ?

Y a-t-il eu disparition d'une première instruction et formation religieuses ? Comment s'explique cette disparition : par le milieu familial et social ? par l'insuffisance de cette première formation religieuse ?

b) *Incompréhension et Déformation*, tendancieuses ou non, des dogmes et de l'attitude pratique du Catholicisme ?

Quels sont les dogmes ? les attitudes pratiques du Catholicisme le plus spécialement et le plus habituellement incompris et déformés ?

Ces déformations sont-elles de bonne foi ? — Sont-elles dictées par la calomnie ? — S'inspirent-elles de l'insuffisance ou de l'étroitesse de notre propre manière de présenter la doctrine catholique ?

c) *Absence de contact avec les croyants ?* avec le prêtre ? Ces absences de contact sont-elles le fait de la vie ? des croyants et des prêtres ? des Maîtres Primaires ?

Impressions et jugements que le Maître Primaire se forme du Prêtre tant au point de vue social et politique qu'au point de vue intellectuel et humain ?

2. *Étendue*

a) *Cette attitude irréligieuse* vous semble-t-elle chez la plupart *profonde* et *réelle* ? — N'y a-t-il pas une grande part de « frousse » (désir d'avancement, etc...) ?

b) *En ce sens*, l'esprit des E.N.P. ne tend-il pas à faire croire que l'administration donne une prime à l'incroyance ?

N. B. — Indiquer autant que possible des exemples *concrets* et *vécus* (sans citer de noms, naturellement).

IV

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MILIEUX RURAUX

A. **LES MILIEUX** de la Campagne paraissent très touchés à l'heure actuelle par l'Anticléricalisme et l'Incroyance. — Vous semble-t-il que la majorité des Paysans soient :

Indifférents ?
Incroyants ?
Anticléricaux ?

B. **L'ANTICLÉRICALISME** a-t-il précédé et préparé l'Incroyance ?

I. Quelles sont les causes qui l'ont provoqué ou développé ?

a) *révolte d'aspirations* et de sentiments : dignité et désir de justice ? orgueil et désir d'indépendance ? etc., etc.

b) *politique du Gouvernement* à l'égard de l'Église ? Transformation du personnel politique et du fonctionnariat ?

c) *attitude générale* du clergé ? Manière dont il a, avec ses alliés, organisé la défense publique de la religion ?

d) *action de l'École* ? de la Presse (signaler les journaux les plus pernicieux et les plus lus) ?

II. Quelle est l'étendue de l'Anticléricalisme : est-il en progrès ? en apaisement ? en recul ? et dans ces deux derniers cas, sous l'influence de quelles causes ?

C. **L'INCROYANCE** n'est-elle pas venue d'une croyance mal formée ou mal défendue ?

I. Quelles en sont les causes :

a) *la peur d'être dupe* ? ridicule ? de n'être pas « à la page » ?

b) *le prestige de la Science* confirmé par le progrès matériel ?
c) *situation sociale et exemple* des classes dirigeantes ?
d) *situation sociale et matérielle*, valeur intellectuelle du clergé ?
e) *introduction à la campagne des amusements* et des mœurs de la ville ?
f) *Que penser*, comme cause d'incroyance sur l'Homme, de l'influence de la religion sur la Femme ?
g) *action de l'École* ? de la Presse ?

II. Quelle est l'étendue de l'Incroyance ?

a) *est-elle totale* ? Y a-t-il survivance du sentiment religieux et fidélité à certaines pratiques ? Sous l'influence de quelles causes ?
b) *est-elle en progrès* ? en recul ?

D. **L'INDIFFÉRENCE RELIGIEUSE** : Y a-t-il pour l'expliquer d'autres raisons que l'incroyance ?

I. Causes

a) *inutilité apparente* de la Religion ?
b) *influence du bien-être* ?
c) *Que penser de la manière* (heures, durée, etc.) dont les cérémonies du culte sont organisées ?
d) *La Femme* est-elle aussi indifférente que l'Homme ? est-ce pour les mêmes motifs ?

II. Étendue

a) *est-elle totale* ? partielle ?
b) *est-elle en progrès* ? en recul ?

N. B. — Indiquer, dans la mesure du possible, des exemples *concrets* et *vécus* (sans citer des noms, naturellement).

V

QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX MILIEUX OUVRIERS

I

Les milieux ouvriers sont très touchés à l'heure actuelle

par l'Incroyance et l'Anticléricalisme. Vous semble-t-il que la majorité des ouvriers soit : indifférents ?
incroyants ?
anticléricaux ?

II

RAISONS DE CETTE ATTITUDE

I. **Action du milieu professionnel** (Usine, Bureau, Magasin, etc.).

A. La Vie

a) *Dans quelle mesure l'organisation technique et économique de la production* ainsi que la conception moderne du travail peuvent-elles exercer une influence sur l'incroyance de l'ouvrier ? Sous quelle forme s'exerce cette influence ? en particulier quelle idée de l'Église et de la religion tend à donner aux travailleurs une telle organisation du Travail ?

b) *Dans quelle mesure* les *conditions quotidiennes* de *vie*, de surmenage, de promiscuité, de logement, etc., où l'ouvrier se trouve en dehors de l'Usine ou du Bureau, peuvent-elles exercer une influence sur son incroyance ? — Que penser, en particulier, comme cause d'ignorance, des conditions de misère où l'ouvrier a vécu et vit encore ?

B. Les Cadres

a) *L'influence* que les ouvriers exercent les uns sur les autres, en particulier les anciens sur les jeunes, est-elle grande ? — Sous quelle forme et par quels procédés s'exerce d'ordinaire cette influence ?

b) *Ces influences* restent-elles isolées et dispersées ? — ou bien tendent-elles à constituer un courant, un « *esprit* » qui aurait ses caractères et presque ses traditions ? S'il en est ainsi, pourriez-vous fixer quelque traits caractéristiques de cet esprit, et en particulier son attitude en face de la religion ? — Parle-t-on souvent de questions religieuses ? dans quel esprit ? Respecte-t-on les croyan-

ces de chacun ? ou bien se moque-t-on de ceux qui sont chrétiens ? Les brime-t-on ? L'emprise de cet esprit sur les ouvriers est-elle profonde et pourriez-vous en donner quelques exemples ?

c) *Que penser du Problème sexuel et moral* comme cause d'incroyance pour le jeune ouvrier ? Quels sont dans cette crise de moralité le rôle et la responsabilité des camarades de travail ?

C. Les Idées

Sur quels points les idées sociales et morales, historiques, scientifiques, du milieu, se heurtent-elles et s'opposent-elles à la *Doctrine* Catholique ?

II. **Influences extérieures au milieu professionnel** qui aggravent ou complètent son action.

A. Lectures. Les ouvriers ont-ils le goût de la lecture ? Lisent-ils pour se distraire ? pour s'instruire ?

a) *Journaux.* — Quels sont les journaux les plus lus ? Quel est leur rayon et leur force d'influence ? — Sont-ils lus par les militants ? par la masse des travailleurs ? Dans quel but sont-ils lus : information ? instruction ? lutte de classe ?

b) *Revues ou périodiques divers :* sportifs, cinématographiques, etc., etc. ? Quels sont les plus lus ? — Croyez-vous qu'ils puissent exercer une influence sur l'incroyance de l'ouvrier ? Dans quel sens peuvent-ils l'exercer ?

c) *Ouvrages divers*

Les ouvriers lisent-ils des ouvrages philosophiques, historiques, scientifiques ? Lesquels de préférence ? Aiment-ils lire en particulier des ouvrages de vulgarisation scientifique ? — Quelle est l'attitude de l'ouvrier devant la *Science* ? — Dans quelle mesure le prestige dont peut jouir la Science dans les milieux ouvriers vous paraît-elle cause de leur incroyance ? et pourquoi ?

Parmi les romanciers et écrivains littéraires, quels sont les auteurs les plus lus ? — Pour quelles raisons ? — Les collections diverses de « Romans » sont-elles

lues ? — Quelles sont les plus pernicieuses ? — Dans quelle mesure ces diverses lectures peuvent-elles exercer une influence sur l'incroyance de l'ouvrier ?

B. Spectacles. Les ouvriers fréquentent-ils les cinémas, bals, music-halls, théâtres ? — Quels sont les plus recherchés et les plus dangereux pour la foi ?

C. Groupement.

a) *Groupements politiques ?* — professionnels (syndicats, etc.) ? Leur influence est-elle agissante et profonde ? De quelle manière s'exerce-t-elle ?

b) *Écoles et Amicales scolaires ?* — Leur influence est-elle grande ? — Quels en sont l'*esprit* ? et les méthodes ?

c) *Groupements divers ?* — Sectes : théosophie ? occultisme ? Ont-elles une influence ? — Associations sportives ? Dans les milieux ouvriers que vous connaissez le mouvement « *nudiste* » a-t-il pénétré ? Est-il en faveur ? Pour quelles raisons ?

III

RÉSULTATS AU POINT DE VUE RELIGIEUX

I. Nature.

A. L'Ignorance Religieuse

a) *Est-elle totale ?* partielle ? — Avez-vous trouvé des ouvriers qui n'avaient jamais entendu parler de Dieu et de la Religion ? — Croyez-vous qu'ils soient nombreux dans le milieu que vous connaissez ?

b) *Cette ignorance* est-elle due à la disparition d'une *première instruction* et d'une *première formation religieuses* ? — En dehors de l'action du milieu professionnel, y a-t-il d'autres causes qui expliquent cette disparition :

Le milieu familial ? Quelle est l'attitude de la famille en face de la croyance religieuse ? — En a-t-elle le souci ? — Est-elle indifférente ? hostile ? — A-t-elle une responsabilité dans l'incroyance ?

Y a-t-il eu insuffisance de l'instruction et de la formation religieuses que le futur ouvrier a reçues dans les *diverses œuvres d'éducation religieuses* (catéchismes, cercles, écoles libres, etc.) ? Sur quels points cette instruction et cette formation se sont-elles révélées insuffisantes ? — Quels sont à vos yeux les défauts et les lacunes ? Pourriez-vous en citer des exemples (sans craindre d'insister ni de développer) ?

B. Incompréhensions et Déformations des dogmes et de l'attitude pratique du Catholicisme ?

a) *Quels sont les dogmes* le plus ordinairement déformés ? incompris ? — Quelles sont les *attitudes pratiques du Catholicisme* le plus ordinairement incriminées et déformées ? Y a-t-il dans l'Histoire de l'Église des faits, des attitudes, des périodes plus spécialement incriminées ? Pourquoi ? — A l'époque contemporaine en particulier (XIXe-XXe) quels reproches les ouvriers adressent-ils à l'Église, aux prêtres et aux fidèles ? Comment leur apparaissent et comment jugent-ils le rôle et l'attitude de l'Église devant les *problèmes* de leur *vie professionnelle et sociale* ?

b) *Ces incompréhensions* sont-elles de bonne foi ? Viennent-elles de la calomnie ? — Viennent-elles de la manière *insuffisante* ou *étroite* dont les catholiques (prêtres et fidèles) présentent leur doctrine ? — Des *maladresses* qu'ils commettent dans leur conduite ? — Pouvez-vous citer des exemples de cette étroitesse et de ces maladresses ? en indiquer les causes ?

C. Absence de contact avec les fidèles et les prêtres ? — Ces absences de contact sont-elles le fait de la vie ? — Sont-elles voulues ? Les croyants et les prêtres en sont-ils responsables ? ou bien les ouvriers ? Quelles impressions et quels jugements l'ouvrier se forme-t-il du prêtre — qu'il ait eu ou non contact avec lui — tant au point de vue politique et social qu'au point de vue intellectuel et humain ?

II. Étendue.

A. Cette attitude irréligieuse vous semble-t-elle chez la

plupart des ouvriers *profonde et réelle* ? — N'y entre-t-il pas, dans une certaine mesure, un sentiment de *peur* ?

B. Dans quelle proportion cette incroyance vous semble-t-elle due :

a) *au travail* et à la réflexion *personnels* de l'individu ?
b) *à la tradition familiale* ?
c) *à l'École* ?
d) *au milieu social et professionnel* ?

La Retraite Intellectuelle de Paris

L'homme cherche l'homme. Il le fait de préférence aujourd'hui en créant des groupes. Déroute de l'individualisme ou démission des individualités? Nous abordons au moment critique où il devient impossible de refuser le problème. Demain, si nous n'y prenons garde, la multiplication « pathologique » d'associations artificielles, combinant le mirage de la tribune parlementaire et l'âpreté des calculs de dividendes, aura sclérosé l'humain, étouffé ou brimé les individualités, désagrégé les liens sociaux eux-mêmes. Car c'est une constatation qu'il faut bien faire aussi, que celle de la désespérante solitude à laquelle cette sociabilité protéiforme livre les individus. Dans leur griserie antiindividualiste, nos contemporains paraissent avoir oublié qu'il n'est point de sociabilité véritable sans amour : ils tournent délibérément le dos à la famille, qui est la plus profonde incarnation du social; ils ont perdu le sens de la « vie de relations » qui en représente peut-être la plus fine pointe spirituelle.

Le diagnostic ne se prononce jamais avec autant d'assurance que lorsque la nature ou quelque providence a déjà spécifié le remède. Je tiendrais moins fermement pour cette étiologie du présent malaise social, si je n'avais éprouvé que le bienfait des « retraites intellectuelles » réside tout d'abord dans cette authentique vie de société qu'elles dispensent. Sur quoi un enquêteur pressé demandera sans doute quelle est la formule du remède que les retraites intellectuelles prétendent apporter. Comme si les retraites intellectuelles répondaient à une formule ou, pis encore, s'enfermaient dans des formules! On ne me fera pas tomber dans le piège de cette hérésie

majeure, mais je ne puis parler non plus à leur propos de « forme d'organisation sociale », d' « association », de « congrès », termes qui seraient particulièremement inexacts. Et quant à leur donner le nom d' « institution », j'y répugne à raison de ce je ne sais quoi de pesant et d'astreignant que ce mot évoque à tout bon Français. En fin de compte, je crois qu'il faudrait demander aux sociologues de compléter leur nomenclature : se peut-il qu'ils n'aient jamais rencontré de ces manifestations de vie sociale qui, tout en répondant à une fin précise, recèlent pourtant en elles-mêmes des promesses assez vigoureuses de saine croissance pour échapper sans dommage à l'encombrante protection des statuts et des règlements?

Les retraites intellectuelles ne peuvent offrir à la routine ni le gage des classifications officielles qui retardent toujours sur la vie, ni la recommandation des « papiers » de la grande presse dont une rare décence les éloigne. Elles n'en ont pas moins d'ores et déjà conquis, auprès du public d'élite qu'elles visent, leurs lettres de noblesse. Leur « fondation » remonte, sauf erreur, à 1926. Depuis cette date, les personnalités les plus marquantes du monde intellectuel catholique s'y sont donné rendez-vous. La semaine de 1933, qui s'est tenue du 31 juillet au 5 août, a vu doubler le nombre des « retraitants »... Mais il ne me plaît pas d'insister sur des détails qui feraient tout l'orgueil d'une quelconque association. L'intérêt des retraites intellectuelles est ailleurs, je veux dire dans *l'atmosphère* qu'elles créent.

J'ai dit tout à l'heure que les retraites intellectuelles procurent l'inestimable bienfait d'une authentique vie de société. C'est bien l'un des buts essentiels qu'elles poursuivent. A cet égard, une particularité de leur acte de naissance me semble assez révélatrice. Dans la brève notice qui en annonçait les premières assises, M. Maurice Vaussard évoquait l'heureuse influence des « salons » en des temps moins dépourvus de l'esprit pascalien de « communication ». Mais le salon n'est pas seulement peuplé de beaux esprits, les plus grands s'y rencontrent; et l'on ne saurait dire si l'at-

trait qu'il exerce tient davantage à la société brillante qui le fréquente, au tact de la femme de goût qui préside à l'entretien, ou à la chaude atmosphère familiale dont tous et chacun s'y sentent enveloppés.

Ai-je besoin de dire que cette allusion au rôle des salons, pour autant qu'elle est intervenue dans la genèse d'une organisation aussi franchement actuelle, a dû poser plus de problèmes qu'elle ne faisait entrevoir de solutions? Mais il faut laisser la primeur de ces révélations au futur historien des retraites intellectuelles. Je ne veux retenir de l'analogie dont se servait naguère M. Vaussard que les suggestions qu'elle offre à qui veut se représenter le milieu des retraites intellectuelles.

Je soupçonne que plus d'un lutteur de l'esprit ou de l'action catholiques y va chercher le loisir (puisqu'il est entendu que l'esprit ne peut souffrir l'oisiveté) propice à une détente féconde, ce « renoncement », cet « abandonnement » que Péguy demandait à la Nuit. Mystérieuses rencontres! Au terme d'une de ces longues conversations où tel éminent spécialiste a dû faire front au feu nourri des questions et des objections les plus diverses, c'est le patient lui-même qui prononce : « Comme on se détend, ici! » Mais je songe surtout (sans doute parce que je le connais mieux) à ce retraitant moyen qui, tout couvert encore des poussières de sa province, guindé dans un vieux fond de méfiance paysanne, aborde à ces rivages cordialement parisiens. Je mentirais si j'allais jusqu'à dire que la simplicité charmante qui l'accueille endort à jamais ses craintes et ses préventions (la rancune de l'intellectualité provinciale a quelque chose d'inexpiable). Aussi bien, durant ces journées, rien en lui n'est promis au sommeil. Il avait surtout besoin de s'éveiller, et vous le voyez surpris tout le premier de son aisance. C'est que, aux retraites, chacun se sent traité par tous, moins selon le rang auquel il est parvenu ou les œuvres qu'il a déjà accomplies que d'après ce que la grâce divine peut l'induire à tenter. Ni admiration servile, ni brutal égalitarisme. Le laïc est trop fier de se voir traiter par l'Eglise en grand garçon pour

s'arrêter au malicieux sourire que ses paradoxes font errer sur les lèvres du théologien. Le théologien, de connivence avec l'indulgente partialité de l'oubli, remet à plus tard d'amender les formules et se montre édifié de la bonne volonté du laïc. C'est un spectacle bien consolant de s'apercevoir avec quel naturel les esprits les plus déliés et les âmes les plus hautes imposent à tous leur supériorité. Révélation de l'humain, « conversion à l'humain » à force de transparence des personnalités. Au-delà des conversations groupées, les individualités se joignent, et y a-t-il plus précieux réconfort que celui qu'apporte à deux hommes l'intime certitude de leurs difficultés comme de leurs aspirations communes?

Cette collection de traits, on en conviendra, peut fournir le dessin d'une physionomie bien vivante. Où donc en trouverait-on le modèle? Je ne puis dissimuler que les retraites intellectuelles imposent de plus en plus nettement à mon esprit l'image d'une société familiale. Il ne faut pas chercher ailleurs (j'en demande pardon à tous ceux qui voient dans la famille le type de la « société close ») la raison de leur charme si pénétrant : en elle, l'homme du XXe siècle retrouve la forme irremplaçable de société ou plutôt de communauté qu'il appelle secrètement, celle qui ne trahit ni les exigences du bien commun, ni les droits des individualités, celle dont la famille fournira toujours l'irrécusable témoignage.

Mais puisque les retraites intellectuelles offrent à leurs bénéficiaires la douceur et la force d'un foyer, il serait juste de se demander comment se forme et se maintient cette atmosphère familiale, jointe à tant de « dynamisme », dont on y respire le subtil parfum. Quelle outrecuidance ne faudrait-il pas pour imaginer qu'un tel niveau de « fraternité » s'achète au faible prix de l'importance des idées échangées et de la curiosité sympathique des retraitants! Ne confondons pas les effets et les causes. Songeons plutôt à la discrète omniprésence de ceux et de celles qui furent (et qui, il faut l'espérer, seront longtemps encore) les trop modestes artisans de ces inoubliables rencontres...

En cette année 1933, la retraite intellectuelle a tenu ses séances à Paris, dans les locaux de la Conférence Saint-Michel. Renonçait-elle ainsi à cette manière de tradition qui avait semblé lier son destin à l'hospitalité du collège de Juilly? Je préfère imaginer ici l'intervention d'une Providence toujours habile à contrecarrer les plans du démon de la routine : ce geste ressemble assez à celui qui détourne chaque retraitant de s'accoutumer à une même place dans la salle à manger. Les retraites répugnent — c'est trop visible — à l'esprit d'installation. Si elles ne se sont pas déclarées statutairement itinérantes, c'est parce qu'on s'installe aussi dans la mobilité, nullement parce qu'une trop frêle jeunesse leur ferait redouter de plus rudes climats (1). On ne peut que les admirer d'en avoir fourni, dans d'aussi heureuses conditions, la preuve expérimentale.

Certes, aucun hôte de Juilly n'acceptera l'idée que les souvenirs qu'il en garde puissent pâlir devant d'autres; il ne faut pas lui envier la joie d'évoquer le cadre grandiose qu'offraient à son recueillement les allées ombreuses du parc; il faut s'incliner devant sa mélancolie un peu fière lorsqu'il revit ces instants fugitifs où il lui semblait que l'illustre cohorte des Maîtres de l'Oratoire l'invitait à mettre ses pas dans leurs pas : tous ces grands témoins du spirituel se mêlant aux disputes de nous autres vivants par la médiation d'un P. Lemonnyer qui déjà fondait dans leur troupe la troupe des retraitants... Non, décidément, il n'est pas possible de refuser le titre d'expérience unique à une semaine traversée d'émotions de cette qualité.

Mais aussi à quel retraitant taciturne l'idée viendrait-elle,

(1) Me sera-t-il permis d'ajouter que si l'humeur voyageuse venait à les séduire, cela ne contaminerait en rien la pureté de leur « essence familiale »? L'esprit de famille a des racines plus profondes et plus subtiles que le culte de « la Maison » ou même que l'idolâtrie d'un quelconque « Bien de famille »; les révolutionnaires de haute volée ne se déshonoreraient point en méditant le thème de l'*aventure familiale*.

où trouverait-il le temps de spéculer sur les avantages respectifs de Juilly et de Paris? Il est peut-être vrai que l'ambiance parisienne est faite d'une intellectualité plus légère, tandis que la profondeur des allées de Juilly est plus propice aux épanchements individuels, ou encore qu'une plus grande facilité d'accès peut faire de Paris le carrefour de plus nombreuses personnalités de premier plan, tandis que l'austérité relative de Juilly assure une attention plus soutenue aux problèmes qui figurent à l'ordre du jour de la semaine; mais ces observations de détail, arbitrairement détachées du tout de chaque expérience, ne peuvent pas plus servir à asseoir un jugement de valeur que la comparaison des hectares de Juilly et de sa plantureuse futaie avec les quelques centaines de mètres carrés et la demi-douzaine de marronniers du local de Paris. Gardons-nous de comparer des bienfaits incomparables et disons (autant pour ne pas effaroucher la singulière modestie de nos hôtesses que pour ne pas abîmer par des traits trop appuyés les souvenirs personnels des semainiers) que l'hospitalité de la Conférence Saint-Michel est bien aussi quelque chose d'unique.

La retraite intellectuelle de Paris a groupé un public ardent et lucide de religieux et de prêtres séculiers, de laïcs hommes et femmes, de théologiens, de philosophes et de savants, de publicistes, de médecins, d'universitaires des trois ordres d'enseignement, etc., autour du problème de l'*Incroyance contemporaine*. Est-il sujet plus actuel que celui-là, et donc qui réponde plus expressément aux buts et aux traditions des retraites intellectuelles? Une enquête méthodiquement conduite dans les milieux les plus divers et les plus influents servait de point de départ aux rapports et aux discussions. Quand on saura qu'elle fut entreprise il y a des années et poursuivie jusqu'à son terme par la maîtrise patiente et le tact parfait de Mgr Bruno de Solages, on sera pleinement rassuré sur la qualité et la sincérité des documents rassemblés.

Il y aurait, d'ailleurs, optimisme à déclarer que cette préparation lointaine facilita la besogne des rapporteurs. Moins

scrupuleux, moins modestes dans leurs prétentions, ils se seraient volontiers dispensés d'éprouver la résistance de ce réel humain que l'enquête avait fait surgir ; ils auraient sans doute préféré nourrir leur réflexion de leur propre expérience et rattacher le détail de celle-ci à leur vision familière. Tentation trop naturelle en une matière où chacun croit toujours l'attitude des autres plus simple et plus grossière que la sienne ; mais tentation particulièrement dangereuse en un domaine où l'exil de la moindre nuance suffit à fausser toute la perspective.

Au vrai, de quoi s'agissait-il ? De dresser le triste bilan des forces et des soutiens de l'irréligion ? Non, mais bien de cette tâche autrement hasardeuse et délicate qui consiste à analyser des états d'esprit et plus profondément à comprendre des attitudes d'âme. Une enquête en pleine vie, dans un pays dès longtemps parvenu à sa majorité intellectuelle, parmi des hommes divisés par l'étonnante diversité des modes d'éducation, des horizons de travail, des intérêts, des propagandes : il y avait bien là de quoi effrayer le ban et l'arrière-ban des sociologues de cabinet. Mais plutôt que de bouder la difficulté, ne vaut-il pas mieux la mesurer et finalement la dominer ? Je gagerais que nos rapporteurs n'ont même pas songé â se poser la question. Avec une audace tranquille tempérée par un détachement exemplaire à l'endroit de leurs propres idées, ils ont, cela va de soi, classé et critiqué les témoignages, interrogé les plus menus faits, confronté les doctrines et les hommes ; mais ils ont compris que ces matériaux ne sont point des choses mortes, de simples prétextes à statistiques. Ils les ont repensés, que dis-je ? Ils en ont vécu l'intime résonance, parce qu'ils pouvaient faire servir à leur interprétation non seulement les ressources de l'histoire et de la psychologie, ces sciences vouées au concret, mais davantage encore un sens aigu du mystère de l'individuel étayé par un ardent amour des âmes.

Le résultat fut tel qu'une préparation de cette qualité pouvait le faire attendre. Il ne m'appartient pas de dresser un palmarès ; je voudrais seulement demander au lecteur s'il

connaît beaucoup de congrès où *tous* les adhérents inscrits supporteraient sans nul signe de lassitude six fois deux conférences sur des sujets tels que la philosophie rationaliste ou les contradictions apparentes de la science et de la religion. Que la dernière retraite intellectuelle ait réalisé ce tour de force, qu'elle ait passionné un public qui, si cultivé et bienveillant qu'il soit, reste toujours, quand il faut écouter, un public, le mérite en revient très certainement à la tenue des rapports. L'un abordait une question sur laquelle vous croyiez posséder quelques lumières : vous vous surpreniez bientôt supputant la défaite de vos objections familières ou irrésistiblement entraîné au-delà du point critique où vous escomptiez la chute de l'orateur. Sans vous laisser le loisir de mesurer l'abîme de votre ignorance, un autre vous transportait dans le plein ciel des doctrines les plus engageantes et des discussions les plus sereines. Ceux-là se faisaient surtout admirer par la densité de pensée dont ils témoignaient ; pour d'autres, il faudrait pouvoir parler de densité d'émotion : émotion empreinte de gravité lorsqu'il fallait, par exemple, mesurer l'écart du dogme et de telle séduisante hypothèse scientifique ; émotion pénétrée d'ardente sympathie quand, des âmes généreuses, si lointaines et si proches, cherchaient en gémissant la trace de la Lumière...

Les retraites intellectuelles s'honorent de tracer le chemin qui va de la Pensée à l'Action. Le sujet abordé cette année portait cette préoccupation au niveau d'une requête préalable. C'eût été une besogne assez vaine de dépister les mobiles de l'incroyance, de décrire l'état d'âme qui correspond à l'indifférence religieuse, si l'on n'avait en même temps choisi les moyens d'y porter remède. Mais l'on sait aussi quels échecs doivent enregistrer un apostolat maladroit, une apologétique insuffisamment renseignée sur les causes profondes de ces maladies de l'âme contemporaine. Chez tous les retraitants de cette semaine, on sentait qu'il n'y avait pas de conviction plus solidement assise que celle-ci : on ne dépensera jamais trop d'intelligente sympathie à l'étude des doctrines et des attitudes des incroyants, et on n'aura jamais trop de

respect pour les âmes avec qui l'on désire communier dans la vérité et la charité chrétiennes. Aussi, entre les divers spécialistes qui apportaient modestement leur pierre à la reconstruction de l'édifice, ce fut une splendide émulation. Je cherche vainement dans quels rangs (théologiens, savants, philosophes) le critique le plus malveillant aurait pu subodorer la moindre trahison de clercs. Mais aussi quelles leçons cette savante naïveté devant les complexités de l'âme humaine n'eût pas données aux plus éminents techniciens de l'opinion !

Le passage de la conférence à la discussion se signale, chez l'auditeur, par une impression difficile à analyser de suractivité et de détente mêlées. C'est dire à quel point est ingrate et difficile la tâche assumée par celui qui a le devoir d'exploiter une si curieuse disposition d'esprit. Ne pas permettre que les intelligences se prélassent dans une contemplation rêveuse qui s'excuserait sur les qualités de profondeur et de plénitude du rapport entendu. Ne pas laisser les imaginations s'égarer sur la fausse piste d'anecdotes illusoirement nimbées de l'auréole des témoignages. Repérer avec sagacité les formules qui mordent sur le réel des expériences personnelles. Discerner avec finesse le ton des regards qui voudraient dire quelque chose. Que sais-je encore? Disons pour faire court que la maîtrise d'une discussion exige un don et un art et une sagesse.

Les habitués savent que ce fut toujours l'une des préoccupations dominantes du Directeur des retraites. Ils ont pu enregistrer cette année un essai de triumvirat. C'est peut-être un symbole... Il en existe, en tout cas, un autre qui me paraît fort révélateur : je veux parler d'une amorce de division du travail dans la direction même des échanges de vues par la collaboration de Mgr de Solages et de M. le Colonel Roullet.

Bien entendu, la salle des séances quittée, les conversations libres vont leur train, qui est parfois un train d'enfer. Les affinités professionnelles et régionales sont sans doute celles qui conservent le moins de prise. Mais les idées cher-

chent et trouvent leurs réactifs appropriés. Et puis, comme par hasard, il y a toujours de grands événements à l'horizon : il faut bien qu'un Français y applique sa philosophie. Ainsi le feu de la discussion ne risque guère de s'éteindre, et c'est tout profit pour la riche vitalité de l'échange de vues qui suivra le prochain rapport.

J'aime ce symbole : une assemblée recueillie dans la récitation du *Pater* implore les clartés de l'intelligence; on se met ensuite fermement à la besogne sous les diverses formes que j'ai maladroitement décrites; puis c'est, à la chapelle, l'invitation solennelle au départ pour la moisson du Seigneur, scellée par la puissante vertu de la bénédiction du Saint-Sacrement. Les soldats du Christ se quittent sans se séparer : ils savent qu'il existe une Fraternité... Et c'est cela aussi qui me fait dire que les retraites intellectuelles sont quelque chose de très important.

LOUIS DOUCY.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).